

LA VIE

DE

L'IMPOSTEUR

MAHOMET;

RECUEILLIE

DES AUTEURS ARABES,

Persans, Hebreux, Caldaïques,

Grecs & Latins :

A V E C

UN ABREGE' CHRONOLOGIQUE

*qui marque le tems où ils ont vécu,
l'origine & le caractere de leurs Ecrits.*



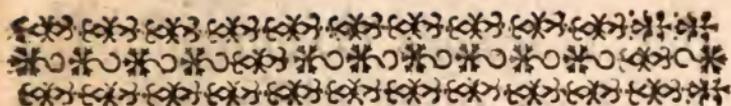
Melle Demandières

A PARIS;

Chez JEAN MUSIER, rue de Petit-Pont,
à l'Image de Saint Antoine.

M. DC. XCIX.

AVEC PRIVILEGE DV ROI.



PRÉFACE.

SI la Version dont j'ose faire part au public, luy donne le même plaisir que l'Original Anglois me donna à la première lecture ; je n'auray pas lieu de regretter les six semaines que j'ay employées ou à le mettre en nôtre langue, ou à revoir ma Traduction.

L'Auteur auquel nous le devons est le Docteur *Prideaux*, tres-sçavant dans les Langues Orientales, & connu auparavant par l'édition

P R E F A C E.

des *Marmora Oxoniensia*. Il a eû deux vûës différentes en composant cét ouvrage. L'une de faire une Histoire exacte du Mahometisme, & de la manière dont il s'est établi dans le monde ; sans y rien mêler de ce que la passion & le préjugé ont répandu de douteux sur cette matiere ; & l'autre de faire servir à une fin sage & chrétienne, la Vie d'un aussi méchant homme que *Mahomet*. Ce qui a donné lieu à cette seconde vûë, est l'état où se trouve la Religion Chrétienne en Angleterre, qu'une multitude odieuse de Déistes a infectée depuis

P R E F A C E.

quelque tems , & qui écrivent avec la même fureur que *Celse* , *Porphyre* , *Hierocles* , & *Julien* faisoient autrefois , & avec autant de licence que sous des Empe-reurs Payens.

M^r. *Prideaux* touché de ce scandale a donc joint à cette Vie de Mahomet , une *Lettre* , qui mérite plutôt le titre de *Traité* contre ces nouveaux ennemis du Christia-nisme , par laquelle il les combat , en faisant voir d'un côté les voyes légitimes & saintes que la Religion Chrétienne a mises en usage pour se faire recevoir dans le monde , ce qui est une preu-

P R E F A C E.

ve incontestable de sa vérité ; & celles dont l'erreur s'est toujours servie ou pour s'établir ou pour se maintenir.

Comme ces deux écrits font tout differens , & qu'ils n'ont point de liaison qui ne se puisse rompre , sans préjudicier à aucun d'eux , je me suis uniquement déterminé pour le premier , sans vouloir toucher à l'autre. Si je vivois dans un lieu aussi exposé aux incursions des Athées , que l'Angleterre , je n'aurois eû garde de separer dans cet ouvrage le Dogme d'avec l'Histoire : & j'aurois crû devoir à ma Patrie , le même

P R E F A C E.

secours que d'autres offrent à la leur.

Mais comme ce genre d'ennemis est aussi inconnu à la France, qu'autrefois le parricide à *Sparte*, nous n'avons pas besoin de nous mettre en défense contre des monstres que nous ne penserions pas même devoir naître dans une société d'hommes, si des Etats voisins du nôtre ne nous apprenoient qu'il y en a. Quelque solide que soit le *Traité* de M^r. *Prideaux* contr'eux, je crains, pour le dire en passant, qu'il ne produise pas tout l'effet qu'il en attend. Dès que la soumission aux décisions de

P R E F A C E.

l'Eglisen'a plus de lieu, il est difficile d'arrêter ces écarts où des esprits déréglez s'abandonnent. Si quelque chose pouvoit les retenir sans cela, ce seroit la sévérité des loix, mais elles leur donnent toute licence. Ce même païs qui a pourvû d'une manière toute particuliere par la Charte du *Scandalum Magnatum*, à l'honneur de ses Pairs, offensé par de simples paroles, a oublié depuis qu'il a rompu l'union avec l'Eglise Catholique, à en faire autant pour le Dieu des Chrétiens, & pour la Religion qu'ils professent. Car s'il y en avoit, & que l'on les observât, on

P R E F A C E.

n'y verroit point regner ces desordres. Cette digression est un peu longue pour une Préface, mais elle est née si naturellement sous ma plûme, que je n'ay pû la rejeter.

Je reviens à la Vie de Mahomet que Mr. *Prideaux* a écrite avec tant d'exactitude, qu'il n'a pas avancé la moindre circonstance qui ne soit appuiée de l'autorité d'Ecrivains de toutes nations, lesquels il a même citez en marge. Cette manière d'écrire l'Histoire a été, je l'avouë, inconnuë à la plûpart des Anciens, mais elle est devenuë nécessaire dans ce

P R E F A C E.

siécle, où l'ignorance & l'infidélité de tant d'Historiens a si souvent abusé de la bonne foy des Lecteurs, qu'ils demanderoient aujourd'hui volontiers une caution bourgeoise à la plûpart de ceux qui se donnent la qualité d'Historiographes.

Mr. *Prideaux* n'a pas borné son exactitude aux seules citations ; il a voulu encore l'étendre en faveur de ceux qui liront son Livre, jusqu'à leur faire connoître le genie & le caractère des Auteurs qui servent de garands à sa narration ; en nous donnant un catalogue abrégé de leurs écrits, avec un jugement

P R E F A C E.

propre à régler l'estime qu'on en doit faire. Je n'ay eû garde d'obmettre une pièce si importante, & qui n'est pas un des moindres endroits de tout le Livre.

Si je n'ay pas répandu beaucoup d'ornemens sur ma Traduction, il faut s'en prendre à mon peu de talent, & au tems abrégé que j'y avois destiné. J'ay tâché à recompenser, par la fidélité à rendre les pensées de l'Historien, le défaut d'élégance; & dans le fonds, je croy que l'un vaut bien l'autre.

J'avoüë néanmoins que j'ay en deux endroits retranché deux comparaisons aussi

P R E F A C E.

fausses qu'odieuses contre la Religion Catholique, & qui sont des suites de préjugés injustes que le Schisme a fait naître. Feu M^r. Briot Protestant, fit la même chose il y a plus de vingt ans, en traduisant de l'Anglois, l'*Etat présent de l'Empire Ottoman*, par M^r. Ricault, & ne jugea pas même à propos d'en parler en sa Préface. Pour moy qui porte la circonspection plus loin, j'ay voulu avertir le Lecteur de mes omissions, afin de faire connoître jusqu'où va ma sincérité, la seule bonne qualité dont je me picque.

P R E F A C E.

J'ay aussi adouci dans le Catalogue quelques termes choquans à l'article de *Jerôme Xavier* ; persuadé que quelques injures de moins ne diminuoiént rien du prix d'un ouvrage. J'y ay ajouté encore deux articles qui ne sont point dans l'original, mais qui servent à faire connoître les écrits de deux François, dont l'un entr'autres a immortalisé son nom. Je n'ay pas voulu au reste rien changer à ce même Catalogue, bien que je sois persuadé que M^r *Prideaux* n'y ait pas toujours suivi son exactitude ordinaire, je me

P R E F A C E.

Suis contenté de marquer d'une Etoile , ce qui pouroit estre plus correct.

Je finis cette Préface , par une remarque , que je tiens de l'Auteur , & qui est nécessaire pour bien entendre les noms Arabes qui se rencontrent à tous momens dans son Histoire. C'est que la particule *al* chez les Arabes répond à l'article , *ο* , *η* , *το* , des Grecs , & au François , *le* , *la* , comme par exemple dans *Al* , *Abbas* : que souvent cet article se met à la fin du nom , & qu'ainsi , au lieu de *Ebn* , qui veut dire Fils , on dit , *Ebnol* le Fils , au lieu d'*Abu* , *Abul* , qui signifie le Père.

P R E F A C E.

Et parce que c'est une coutume chez les Arabes , de prendre des noms de distinction des Fils ou des Pères , on accroît souvent les leur par ces qualitez, ou relations. De manière que quand *Mahomet* est appelé *Ebn Abdollah Abu Casem*, c'est comme si l'on disoit , le Fils d'Abdollah , le Père de Casem : *Ebno'l Athir*, le Fils d'Athir, *Abu'l Abbas*, le Père d'Abbas: *Abdo'l*, le Serviteur, de l'article *al*, & du nom *Abd*, d'où l'on fait *Abd'ollah*, le Serviteur de Dieu, & *Abdo'l Shems*, le Serviteur du Soleil.

Au reste la véritable prononciation du nom de *Ma-*

P R E F A C E.

homet, est *Mohammed*; cependant on s'est déterminé pour la première, afin de s'accommoder à l'usage.





LA VIE
DE
L'IMPOSTEUR
MAHOMET.



MAHOMET, ou,
comme prononcent
les Turcs, *Moham-*
med, nâquit ^a à la
Mecque dans l'Ara-
bie. Il étoit de la Tribu des
Korashites, ^b une des plus illu-
strés de toutes celles qui habi-
toient ce Pais-là ; & descendoit
en ligne directe des aînez de
Pher-Koraish le premier de la

^a Abul
Faragius
Abul Fe-
da. El-
macin.
Alkodai,
&c.

^b Hot-
ting. Hi-
stor. Ori-
ent lib 1.
c. 4.

^c Abul Feda.
Pocock
Specim.
Hist. Arab. p. 50
& 51. Echelenfis
Hist. Ar. part. 1. c. 3. Lib. de genera-
tione & nutritura Ma-
hometis.

Tribu. Voicy comme les Auteurs Arabes racontent sa genealogie. ^c Ils disent que *Galeb* fut fils de *Pher-Koraish*, & *Lawa* de celui-cy : que ce *Lawa* eut un fils nommé *Caab*, & ce fils deux enfans mâles, l'un qu'on appelloit *Morrah*, & un autre plus jeune sçavoir *Ada*, duquel le Calife *Omar-Ebnol-Chattab* étoit issu. *Chelab*, *Tayem* & *Yodak* étoient fils de l'aîné. De *Tayem* nâquirent *Abu-Beker* & *Telha*, & de *Yodak*, *Chalid Ebn-Walid*.

^d Golii
Notæ
ad Alfraganum,
P. 4.

^d Ce fut *Chelab* qui changea les anciens noms des mois Arabes, pour leur en donner d'autres qu'ils reprennent encore aujourd'hui. Cette innovation fut d'abord reçüe des *Korashites*, & ensuite des autres Tribus Arabes après qu'elles eurent subi le joug de *Mahomet*. Il fut célèbre par ce changement,

de l'Imposteur Mahomet. 3

il ne le fut pas moins par la naissance de ses deux fils *Cosâ* & *Zabrah*, & sur tout du dernier, puisqu'*Amena*, mere de Mahomet, tiroit de luy son origine.

^a L'aîné s'aquit beaucoup de gloire parmi les *Korashites*, pour avoir le premier élevé sa famille à l'honneur d'être la dépositaire des clefs du *Caaba*: & à l'intendance de ce Temple aussi renommé alors par les Pèlerinages des Païens Arabes, que pour ceux qu'y font aujourd'hui les Mahometans.

^a Abul Fedâ.
Pocock Specim.;
Hist. Arab. p. 42. 50. & 342.
Ecchelenfis.
Hist. Arab. p. 1. c. 3.

Ce dépôt étoit auparavant gardé par *Abu-Gapshan* de la Tribu des *Cozaïtes*, dont l'antiquité étoit remarquable chez les Arabes. Ils descendoient de *Joktan*, & avoient long-tems habité *Yaman*, c'est-à-dire l'Arabie heureuse. Mais forcés par les inondations du Lac d'*Aram* à chercher un autre

païs, ils se transporterent dans la Vallée de Marry, qui n'est pas éloignée de la Mecque.

Cette mutation en fit jusques dans leur nom, aiant été toujours appellés depuis ce tems-là les *Kozaites*, c'est-à-dire *separés*, parce qu'ils ne conserverent plus de liaison avec le reste de leur parenté.

Ils ne furent pas long-tems dans ce nouveau séjour sans y donner des marques de leur valeur & de leur puissance. Ils se rendirent maîtres de la Mecque & du Temple de *Caaba* qu'ils possederent en paix durant plusieurs siècles.

Mais comme tous les Successeurs d'un même état ne se ressemblent pas, *Abu-Gapshan* un des descendans de ces genereux *Kosaites* dégénerant de la vertu de ses Ancêtres, perdit par sa foiblesse ce qu'ils avoient

de l'Imposteur Mahomet. §

aquis par leur vertu. Il étoit extrêmement adonné au vin, *Cosa* profita de ce foible, surprit cet homme indolent dans la débauche ; & acheta de luy pour une bouteille de vin les clefs du Temple avec l'intendance de ce fameux édifice.

Lors qu'*Abu-Gapshan* eut dissipé son yvresse, il s'apperçût qu'il avoit fait un mauvais marché, mais son repentir tout prompt qu'il fut ne lui rendit pas ce qu'il avoit si sottement perdu, ce qui donna lieu depuis à ce proverbe Arabe, *c'est le repentir d'Abu-Gapshan*, pour dire perdre sans retour une chose précieuse.

Le sentiment de sa perte excita en lui l'envie de la réparer. Et parce que les *Kosaites* sembloient partager avec luy la honte attachée au malheur qui luy étoit arrivé, il les appella

à son secours. *Cosa* aussi ardent à conserver qu'à acquérir, mit de son côté tout en usage pour maintenir son usurpation. Il envoya solliciter secrètement tous les *Koraskites* dispersés dans les Tribus voisines, de se trouver armés à un rendez-vous qu'il leur donna à jour nommé. Ils y accoururent selon qu'ils en étoient convenus, & fondant à l'improviste sur leurs Ennemis les défirent & les chasserent de la Ville. Ils en demeurèrent toujours les Maîtres depuis : & *Cosa* & sa postérité après lui jouit jusqu'au tems de Mahomet du gouvernement de la Mecque & de celui de *Caaba*.

Le fils aîné de *Cosa* s'appelloit *Abd-Meraph*, & le plus jeune *Abdol-Uzza*, noms empruntés des Idoles du Temple, dont le pere étoit le gardien, car

de l'Imposteur Mahomet. 7

Abd-Menaph signifie en Langue Arabe, le *Serviteur & l'Adorateur* de *Menaph*, comme *Abdol-Uzza*, l'*Adorateur d'Uzza*, deux Divinités Païennes, l'objet du culte de ces peuples Idolâtres. *Zobair & Cadigha*, femmes de Mahomet, étoient les descendantes du plus jeune.

^a L'aîné de ces deux freres eut pour premier enfant mâle *Hashem*, & pour second *Abdshems* duquel nâquit *Ommia*, qui fit la tige des *Ommiades*, qui regnerent si long-tems chés les Sarrazins: *Hashem*, ainsi que son pere & son grand pere, fut

^a Abul Fedal. Pocock. Specim. Hist. Arab p. 52. Echelenf. Hist. Arab. part. 1.

le Prince de sa Tribu, & tres-estimé en toute l'Arabie. C'est de luy que la famille de Mahomet eut le surnom d'*Ashemites*, & que les Gouverneurs de la Mecque & de Medine, qui sont toujors de la race de l'Imposteur, ^b ont pris celui

c. 3. Liber de nutritura & generat. Mahometis.

^b Sioni-

ta. ap-
pend. ad
Geogra-
ph. Nu-
bief. c.
7.

d' *Al-Emamòl-Hashem*, c'est-à-dire
le Prince des *Hashemites*.

Abul
Feda.
Pocock.
Ecche-
lenfis

Abdol-Motallab, qui succeda à
Hashem son pere dans le com-
mandement de sa Tribu à la
Mecque, eut deux redoutables

Hot-
ting.
Hist.
Orient.
lib. 1. c.
3.

ennemis à combattre, ^b sçavoir
Côfroës Roy de Perse, & *Abra-
ham* Roy d'Ethiopie. Le pre-
mier avoit étendu son Empire
fort avant dans l'Arabie vers
le Nord de la Mecque; ^c & le
second aussi animé de l'esprit
de conquête que l'autre, avoit
envahi le Roïaume des *Homerites*
situé au Midi de cette
même Ville.

Quelque formidables que
fussent ces deux Souverains, ils
n'effraïerent point *Hashem*, qui
s'en défendit non-seulement
sans rien perdre de son petit
état, mais qui fut encore assés
heureux pour défaire l'Armée
nombreuse du Roy d'Ethiopie,

de l'Imposteur Mahomet. 9
& le forcer à s'enfuir honteusement.

La fortune ne borna pas là ses faveurs ; & outre les succès qu'elle donna à sa valeur, elle le laissa jouir d'une longue & belle vieillesse , ^a aiant cent dix ans quand il mourut : & de treize fils qui firent revivre son nom long-tems après luy , voicy les noms sous lesquels ils furent connus dans le monde.

^b *Abdollah , Hamzach , Al-Abbas , Abu-Taleb , Abu-Laheb , Al-Gidak , Al-Hareth , Jaël , Al-Mokawam , Dorar , Al-Jobair , Ketham , & Abdal Caaba.*

Toute cette Genealogie sur laquelle on s'est étendu exprés, prouve que Mahomet n'étoit pas de si basse naissance que quelques-uns l'ont dit , puisqu'étant *Korashite*, il sortoit d'une Tribu illustre chez les Arabes , & que sa famille y avoit

^a Elmacin. lib. 1. cap. 1.

^b Abul Fedai. Alkodai. Abul Farag. p. 101. Elmacin. lib. 1. c. 1. Pocock. Specim. Hist. Arab. p. 70. Hotting. Hist. Orient. lib. 1. c. 6.

toûjours tenu le premier rang.

^a Abul
Fedâ.
Abulna-
zar. A-
bul Fa-
rag. p.
101. El-
macin.
lib. 1. c.
1. Hot-
ring.

^a Il faut pourtant avoüer que Mahomet se trouva dans un état assez abject les premières années de sa vie , mais ce fut moins un effet de sa naissance que de la mort prématurée de son pere , qui le laissa orphelin âgé de deux ans ; & du peu d'affection qu'*Abdol - Motallab* son grand pere eut pour luy. Car soit qu'il n'eût aucun égard au droit de representation qui devoit avoir lieu en la personne de Mahomet , ou que la tendresse paternelle se rallentât à mesure que le sang s'éloignoit de sa source , il ne laissa rien au mineur , & donna tout son bien à ses fils vivans , oncles du pupille.

Abu-Taleb fut un de ceux auquel il fit la meilleure part , & cela joint à une longue vie ne contribua pas peu à luy acque-

de l'Imposteur Mahomet. II

rir le grand crédit qu'il eut depuis à la Mecque. Ce fut à l'ombre de sa protection que Mahomet forma dans la suite ses grands desseins , vainquit ceux qui en voulurent retarder les progres , & qu'il s'éleva enfin à un tel degré de puissance, qu'après la mort de son oncle il se trouva en état de s'y maintenir par luy-même , & d'achever l'ouvrage qu'il avoit si heureusement commencé.

^a Il passa les huit premières années de sa vie auprès de sa mere , que la mort luy enleva en ce tems-là. *Abdol - Motallab* voyant son petit fils destitué de pere & de mere, le retira en sa maison , & le recommanda en mourant à la Charité d'*Abu-Taleb*. Il remplit à cet égard tous ses devoirs , l'éleva dans le commerce & l'accoutuma de bonne heure aux affaires.

^a Abul Feda.
Abul Farag.
Elmacin. lib.
I. c. I.

^a Geographp. Nubiensis. Sionita in append. cap. 7. Pocock Specim. Hist. Arab. p. 127. Golii Notæ ad Alfragan. p. 98.

^a Car la profession de Marchand étoit absolument nécessaire à la Mecque , où la stérilité de son terroir obligeoit tous ses Habitans à tirer d'ailleurs dequoy subsister. Ainsi chacun y vivoit dans le trafic sans déroger à noblesse , ou du moins peu de gens s'en exemptoient. Et il semble que les peuples d'Arabie descendus des *Ismaélites* avoient retenu d'eux ce genre de vie , trafiquant à leur exemple en Syrie , Perse , & Egypte , & y negociant ce qu'ils tiroient de l'Éthiopie & des Indes. Leur situation avantageuse pour le commerce aidoit encore beaucoup à les y déterminer , ^b étant voisins de la Mer rouge , où ils avoient le Port de *Jodda* , qui est le plus commode de toute la côte.

^b Geog. Nub. Clim. 2. part. 5. Golii Notæ ad Alfrag. p. 100.

Lorsque Mahomet fut en âge de pouvoir vaquer aux affaires

de l'Imposteur Mahomet. 13

de son oncle, *Abu-Taleb* l'envoya en Syrie pour aider à la vente de plusieurs marchandises qu'il y faisoit transporter sur des Chameaux suivant la coutume du pais. Un jour qu'il s'étoit arrêté à *Bostra*, Ville qui confine la Syrie, en attendant que les Facteurs qui agissoient par ses ordres, eussent fini leur vente, il fut apperçû par un Moine de ce lieu, qui étoit très-sçavant homme, & qui jugea dès lors, à ce que disent les Mahometans, que ce jeune homme seroit quelque jour un grand Prophete. ^a Ils prétendent même que ce faiseur d'horoscope l'aborda, luy prédit tout ce qu'il devoit faire dans la suite; & qu'il l'avoit reconnu à une lumière prophétique qui brilloit sur son visage.

C'est une tradition parmy eux que cette prétendue ^b lumière,

^a Abul Feda Alkodai. Al. Jau-nabi. Abul Fz-rag. p. 101. Pockock Specim. p. 170. Gentii Notæ ad Musladinum Sadum. p. 536
^b Shartani

lib. de
genera-
tione
Mahom-
met.

4 Pocock
Specim.
Hist.
Arab. p.
53. &
168.

qui éclata dans cette occasion, est la même dont Dieu avoit fait autrefois un present à Adam, pour être la marque perpetuelle à laquelle on reconnoîtroit tous les Prophetes qui naîtreient de luy. Ils ajoutent qu'elle échut par succession à Abraham, qu'après sa mort elle se partagea en deux; qu'une moitié fut pour Isaac, & l'autre pour Ismaël; que celle qui s'arrêta sur le premier devint l'heritage de tous les Prophetes de sa posterité qui fleurirent chez les Israélites: mais que celle d'Ismaël se tint cachée depuis luy jusqu'à Mahomet; & que *Bahira* ayant connu cette marque, déclara que celui sur qui elle paroïssoit, étoit un grand Prophete envoyé de Dieu.

Tous les Mahometans ne conviennent pas néanmoins de la

de l'Imposteur Mahomet. 15

nature de ce signe auquel le Moine reconnut la Mission de Mahomet. ^a Car il y en a qui croient qu'il consistoit en une profonde empreinte entre les deux épaules, & qui étoit le sceau de son ministère futur. Mais quoy qu'il en soit de cette diversité d'opinions, il faut demeurer d'accord que si le caractère prophétique de Mahomet n'est pas plus certain que le tems de son apparition, selon qu'il est marqué par ses Sectateurs, il n'a pas dû luy attirer une grande veneration, puisqu'il est constant par la suite de cette histoire, que *Bahira* & Mahomet ne se connurent que plusieurs années après, lors qu'il trafiquoit à *Bostra* pour la veuve dont je vas parler.

^b Elle se nommoit *Cadigha*, & étoit devenuë le plus riche parti de la Mecque après la mort

^a Gentii Notæ ad Musladin. Sadum p. 536. & lib. de generat. Maho-
u. ct.

^b Roderic. Toletan. Abul Fa-

Farag. p.
102.
Joan
Andreas.
c. 1. Po-
cockSpe-
ci. Hist.
Arab. p.
171.

de son époux. Mais comme la plupart de son bien étoit en marchandise, & qu'elle n'entendoit point le commerce, elle eut besoin d'un Facteur intelligent qui pût la soulager des embarras du negoce. Mahomet avoit alors vingt-cinq ans, & avec cela de la capacité. La veuve s'adressa à luy, & proposa des conditions si avantageuses qu'il les accepta. Il s'acquitta avec tant de fidelité de cet employ^a durant trois ans qu'il trafiqua pour elle à Damas & ailleurs, que quoy qu'il n'eût que vingt-huit ans, & qu'elle en eût 40. elle jugea à propos de luy faire perdre la qualité de domestique pour luy donner celle de son mary & de son maître.

^a Abul
Farag. p.
102. Dif-
putat.
Christla-
ni con-
tra Sara-
cenum
Cusani
Cribratio
Alcorani
lib. 3.
c. 8. Ri-
ardi
Confuta-
tio Legis
Saracen.

Lorsqu'il se vit élevé à un bonheur dont il n'avoit peut-être jamais osé se flatter, son ambition

ambition naturelle se réveilla, & fit naître en son esprit ses vastes desseins plus heureux dans leurs succez que sages dans le projet. Le premier objet qui excita sa cupidité fut sa patrie, à la souveraineté de laquelle il aspira d'abord. Il s'imagina que ses Ancêtres ayant toujourns possédé les plus hautes dignitez dans la Tribu: que les vertus de son ayeul dont l'idée étoit encore récente, & les grands biens de sa famille qui luy appartenoient de droit, étoient autant de degrez par où il pouvoit monter à cet empire, que l'excez de sa vanité luy faisoit paroître facile. Après avoir long-tems réfléchi sur la route qu'il falloit tenir pour parvenir à ses fins, il jugea qu'il n'y en avoit point de plus sûre que celle qu'un pretexte de religion peut fournir.

^a Dispu-
tat. Chri-
stiani.
cap. 1.

^a Comme il avoit remarqué dans ses voyages en Egypte, en Palestine, en Syrie & ailleurs la diversité des Sectes qui y étoient établies, & la haine mutuelle que chaque parti portoit à l'autre; il crut que pour s'établir à l'ombre de tant de divisions, il suffisoit d'inventer une nouvelle religion qui eût quelque chose de commun avec toutes celles qu'il prétendoit détruire; & qu'il réuniroit par là tous ces différens esprits divisez, & les attacherait à l'auteur d'une réunion.

Pour ce qui regardoit en particulier le lieu de sa naissance, il s'imagina y entrevoir de la disposition à y introduire un nouveau culte. Le Zendicisme qui s'y étoit établi récemment, luy ouvrant le chemin à l'innovation qu'il y vouloit faire.

^b Liber

^b Ce Zendicisme, auquel le

fixième Chapitre de l'Alcoran fait allusion, étoit une espece de Saducéisme que les Arabes Payens avoient apparemment emprunté des diverses Sectes, soit Chrétiennes, soit Juives, avec lesquelles ils étoient en commerce. Ceux qui en faisoient profession, n'admettoient ni Providence ni Resurrection, ni rien de futur après la mort. De tels principes pouvoient passer pour une abnegation formelle de toute religion parmi des gens un peu éclairés, & donnoient lieu à une disposition prochaine de recevoir des impressions différentes à la vérité, mais guere meilleures.

Ce fut donc l'état malheureux de la Religion dans l'Orient, qui engagea Mahomet à s'y faire une domination sous pretexte d'y rétablir le Culte divin qui y souffroit effectivement

Almos-
tataf.
Pocock
Specim.
Hist.
Arab. p.
136.

d'étranges alterations. Et afin de s'accommoder au goût de tous les peuples qu'il vouloit s'assujettir , il fit un mélange de mauvais Judaïsme, de Christianisme corrompu , & de Paganisme Arabe , & en composa le funeste poison qui a infecté la moitié du monde. Il joignit à ses mauvais Dogmes la licence des mœurs & un abandon entier aux plaisirs des sens, afin de gagner le cœur de ceux dont il n'avoit pû convaincre l'esprit.

Mais parce qu'il n'étoit pas sûr de combattre d'abord ouvertement la Religion de ses Concitoyens , qu'il avoit luy-même toujourns professée , & qu'il n'y avoit pas aussi d'apparence de succès pour un homme dont la vie licentieuse étoit connue , s'il faisoit d'abord le Prophete ; il observa

de l'Imposteur Mahomet. 21

auparavant quelques formalitez propres à insinuer dans les esprits un changement de mœurs, & à autoriser celui qu'il pretendoit faire en religion.

Il n'y avoit point de tems à perdre, s'agissant de contenter une ambition aussi demesurée que celle de Mahomet. Ainsi dès que son plan fut dressé, il s'appliqua serieusement à l'ouvrage. Il commença par le Ceremonial l'an trente-huitième de son âge, & le 606. de l'Ere Chrétienne sous l'Empire de *Phocas*. Il affecta une vie austere & retirée, & s'en alloit tous les matins dans un Hermitage voisin de la Mecque, nommé la Grotte de *Hira*, où il passoit tout le jour en prieres, en jeûnes, & en saintes meditations, à ce qu'il disoit. Mais il y a plus de vraye

Lib. Agar.
Joannes Andreas de confusione sect. Mahomet.
cap. 1.
Barthol. Edessen.
Bellon. lib. 3. c. 1.
Guadagnol. Tract. 2. cap. 10. sect. 1.

semblance à croire que l'Im-
posteur y consultoit avec quel-
ques amis particuliers la ma-
niere dont il devoit composer
son Alcoran.

Lors qu'il estoit de retour
chez luy, il n'entretenoit *Ca-
digba* que des visions qu'il avoit
euës, & des voix celestes qu'il
avoit entenduës dans sa retrai-
te. Il luy faisoit ces recits fre-
quents en vûë de la persuader,
& de gagner par le ministere
de sa femme le reste de sa fa-
mille absolument necessaire à
ses desseins. Il y rencontra d'a-
bord de grands obstacles, l'in-
credulité de son épouse aug-
mentoit au lieu de diminuer ;
elle le traitoit de visionnaire
& de fou. Les apparitions pre-
tenduës de l'Ange Gabriël à
son mari ne luy paroïssent
pas plus croyables que le reste.
Les circonstances qu'il luy en

disoit ne la convainquoient point, & il auroit esté difficile de la reduire sans un Moine qui s'estoit retiré en leur maison, & en qui elle avoit une extrême confiance. Elle le consulta au sujet des importunités qu'elle recevoit chaque jour de son mari, & se déterminâ à suivre les conseils de ce Séducteur. Il luy donna tous ceux qui pouvoient servir aux desseins de Mahomet, & la convainquit de la Mission prophétique de celui qu'elle regardoit quelques heures auparavant comme visionnaire.

^aAprès que Mahomet eut suivi deux ans ce genre de vie, il s'imagina que sa réputation étoit assez bien établie pour pouvoir désormais prendre le titre superbe d'*Apôtre du Ciel*, qu'il prit alors effectivement; ce qui arriva l'an 40. de son

^a Abul Farag. p. 102. Elmacin lib. 1. c. 1.

âge. Neanmoins afin de ne rien gâter par trop de précipitation, il ne divulgua pas sa doctrine fort publiquement les quatre premières années de sa fausse Mission, & il ne se communiqua qu'à ceux qu'il crut capables de garder le secret, ou disposez à le croire.

On remarqua que les deux premiers Profelytes qu'il fit après *Cadigha*, furent *Zayd-Ebn-Hareth*, & l'autre *Ali* fils d'*Abu-Taleb*; & par consequent Cousin de Mahomet. ^a Quoy que celuy-cy ne fut que le troisième en ordre, il s'appella cependant toujours le premier des *Croyans*, ne comptant pour rien les deux autres. La conversion de *Zayd* fut recompensée de la liberté que Mahomet luy accorda ensuite. Cet exemple a fait une loy chez les Mahometans, qui depuis ce tems-là ont toujours

^a Sionita
in ap-
pend. ad
Geograp
Nubiens.
c. 8.

de l'Imposteur Mahomet. 25

toùjours affranchi ceux qui
declarent vouloir embrasser la
Doctrine de l'Alcoran.

Abu-Beker fut le quatriéme
disciple de l'Imposteur. Ses
grands biens & la haute repu-
tation de vertu qu'il s'étoit
aquis , donnerent du lustre au
parti qu'il embrassoit ; & dé-
terminerent en sa faveur , *Oth-
man-Ebn-Affan* , *Zobair-Ebno'l-
Awam* , *Saad-Ebn-Abu-Waccas* ,
Abdorrahman-Ebn-Auf , & *Abu-
Obeïda-Ebno'l-Ierah* , qui furent
tous dans la suite ses Generaux
d'Armées , les instrumens de
ses Victoires , & les Ministres
de la fureur de son impieté.

Aprés s'être aquis des Secta-
teurs si estimez à la Mecque , il
n'hésita plus à y publier ses im-
postures , & à s'y declarer un
Prophete envoyé de Dieu pour
enseigner la veritable Religion
aux hommes. ^a L'Époque de

^a Abul
Feda.
Abul Fa-
rag. p.
102.
Elmacin.
lib. 1. c.

cet événement est marquée par la 44. année de son âge.

Elmacin.
lib. 1. c.
1.

Alcoran.
c. 2. 3. 4.
5. & 6.
cap. 53.

^a Les principaux Articles de la Doctrine qu'il publia alors, étoient l'Unité d'un Dieu, que ce Dieu seul doit être adoré, qu'il falloit détruire les Idoles, & le culte qu'on leur rendoit, que ceux qui enseignoient que Dieu avoit des fils & des filles, & qu'il les avoit associez pour partager avec luy l'honneur qu'on luy doit, étoient des impies, dignes d'être detestez de tout le monde.

^b Pocock
Specim.
p. 89. &
90. Hot-
ting.
Hist.
Orient.
lib. 1. c.
7. Alco-
ran. cap.
53.

^b Par ces fils & ces associez de la Divinité, il attaquoit les principes du Christianisme sur la Trinité & la generation du Fils : & par les Filles le Paganisme des Arabes qui adoroient *Assat*, *Menah*, & *Al-Wzza*, trois fausses Divinitez du sexe féminin.

Et comme il remarqua sans doute par les reproches de nouveauté dont on chargeoit sa

de l'Imposteur Mahomet. 27

doctrine, que tout ce qui porte ce caractère est suspect en fait de Religion, il chercha d'abord à autoriser la sienne par l'antiquité. Il disoit qu'elle ne differoit en rien de celle que Dieu donna autrefois à Adam, & qui s'étoit perduë par la negligence de ceux qui vinrent au monde après luy.^a Que Dieu l'ayant déjà rétablie une fois par la revelation dont il avoit honoré Abraham, ce Patriarche en avoit laissé Ismaël son fils & leur Ancêtre le dépositaire. Qu'il instruisit ses enfans conformément à cette revelation; mais que ses preceptes s'étant perdus par l'idolâtrie où sa posterité étoit tombée, Dieu avoit envoyé Mahomet pour les renouveler parmi ceux qu'il vouloit sauver.

^a Pocock
ubi supra
p. 53.
Alco. an.
cap. 3.
&c.

Ce mensonge assez grossièrement inventé, donna lieu aux

^a Golii,
Lexicon.
& Po-
cock ubi
suprà.

Juifs de nommer la nouvelle Doctrine l'*Ismaélisme*, qu'ils appelloient ainsi par dérision, & en transposant quelques lettres du mot ^a *Islamisme*, qui est un terme d'honneur chez les Mahometans, & qui dérive de l'Arabe *Salama*, qui dans la quatrième conjugaison fait *Aflama*, qui signifie *entrer dans l'état du salut*, d'où est formé *Eslam*, c'est-à-dire, *Religion qui sauve*, & *Musliman*, ou selon nôtre maniere de prononcer, *Musleman*, *celuy qui y croit*.

^b Alco-
ran. cap.
3. 4. 5.
&c.

^b Mahomet ne rejettoit ni le vieux ni le nouveau Testament; & reconnoissoit pour une Mission divine, celle de Moïse & de JESUS-CHRIST. Mais il souûtenoit que les Juifs & les Chrétiens ayant corrompu les Livres sacrez, Dieu l'avoit envoyé au monde pour leur redonner leur ancienne

forme. De-là vient que les passages de l'Écriture sainte qu'il cite dans l'Alcoran sont si differens de ceux de nos Bibles, parce qu'il les a accommodez à son sujet sous pretexte de les rectifier. Et je ne sçay si en cela il n'a pas été plus sage que les Sociniens, qui nient la Trinité en niant la Divinité du Fils de Dieu, bien qu'ils admettent l'autorité de cette même Écriture qui combat si invinciblement l'impiété de leurs Dogmes.

^a S'ils eussent suivi la maxime de Mahomet, qui se peut appeller leur Maître, puisqu'ils ne croient de JESUS-CHRIST que ce qu'en a crû cet Imposteur, ou qu'ils eussent nié comme luy la verité de ces divins Oracles, tels qu'ils sont reçus par les Orthodoxes & les Heretiques, ou qu'ils en euf-

^a Hotting.
Histor.
Orient.
lib. 2. c.
3.

sent même substitué d'autres en la place de ceux-là, leur hypothese auroit eû une suite plus naturelle, mais ils ont cette incommodité dans leur Systeme qu'ils ne raisonnent point consequemment, & que leurs propres principes se détruisent.

Quoique Mahomet semblât chercher les fondemens de sa Religion dans une antiquité qui luy devoit concilier la veneration des peuples, si elle eût été veritable, il luy chercha pourtant un second appuy, peu assuré du succès de sa nouvelle Doctrine; ^a & publia que l'Ange Gabriel luy reveloit tout ce que ses Sectateurs avoient jusqu'alors entendu de luy. Et parce qu'il falloit justifier cette revelation douteuse, ^b il trouva dans les Symptômes frequens de l'épilepsie auquel il étoit sujet dequoy la confirmer. Il fit

^a Alcoran. c. 2.

Ioan.

Andreas.

cap. 2.

Guadagnol

Tract. 2.

c. 10.

Sect. 1.

Liber

Agar.

^b Rode-

passer le tems des accès de sa maladie pour celuy que le Ciel destinoit à communiquer avec luy ; & ses convulsions pour des impressions de la majesté & de la gloire du Ministre celeste qui luy apprenoit la volonté de Dieu.

ricus Tol-
letan.
cap. 6.
Richardi
Confu-
ratio. c.
13. Teo-
phan.
Zonaras,
Hotting.
Hist.
Orient.
Liber. 1.
cap. 2.

Comme ces apparitions pre-
tenduës avoient leurs interrup-
tions , il divisa son Alcoran par
Chapitres, pour faire voir qu'il
ne le recevoit que par fragmens
& selon les occurrences: & c'est
ce Recueil de differentes pieces
qui compose le Livre qui porte
ce titre , & qui est comme la
Bible des Mahometans , puis-
qu'il est la source de leur
croyance , de même que chez
les Chrétiens la Bible est le
premier principe de leur foy.

Il s'avisa encore d'une autre
imposture , afin de faire da-
vantage respecter par ses Secta-

teurs l'Alcoran qu'il vouloit leur donner. ^a Il les assura que l'Original entier étoit gardé dans les Archives du Ciel, & qu'au lieu de le recevoir tout à la fois, l'Ange Gabriel ne le luy délieroit que par Chapitres, & selon les occasions qui se presentoient, ce qui étoit cause aussi de ce qu'il le leur donnoit de même.

^b Ioannes Andreas. cap. 2.

Aprés avoir pris toutes ces diverses précautions, il publia une partie de l'Alcoran à la Mecque avant sa retraite, & l'autre à Medine, mais il le fit d'une façon bizarre & singuliere. ^b Car à mesure qu'il en composoit un Chapitre, il le dictoit à un Secretaire qui en donnoit une copie aux nouveaux Disciples auxquels il étoit ordonné de l'apprendre par cœur. Et lors qu'ils avoient bien retenu la Leçon qui de-

voit dans la suite dépendre de leur memoire, ils étoient obligez de rendre la copie à Mahomet qui la gardoit dans un coffre qu'il appelloit l'*Arche de son Apostolat*. Sans doute il voulut imiter par ce nouveau mystere ce qu'il avoit oüy dire de l'*Arche de l'Alliance* chez les Juifs, dans laquelle on garda si longtems l'*Original de la Loy* que Moïse délivra à ce peuple par l'ordre de Dieu.

Une des femmes de l'Imposteur fut la dépositaire de ce tresor d'iniquité, & ce fut d'elle qu'on emprunta tous ces morceaux ramassez dont on compila l'*Alcoran* après la mort de Mahomet, comme on fit autrefois le *Poëme d'Homere sur les Centons* ou *Rapsodies* qui couroient sous le nom de ce Poëte. ^a *Abu-Beker* en fit le premier Recueil, qu'*Othman* corrigea depuis, & au-

^a Elnra-
cin. lib.
I. cap. 2.
& 4.

quel il donna une nouvelle forme, & qui est la même que celle qu'il a encore à présent.

Toutes ces précautions de Mahomet pour s'insinuer dans l'esprit des peuples, ne le garantirent pas des reproches que meritoit son imposture. Les uns l'accusoient de Magie, & les autres de séduction & de mensonge. Ce qu'il y eut de vray dans ces accusations le toucha vivement, & il s'en plaint en divers lieux de son Alcoran. Il ne se rebuta pas néanmoins pour avoir perdu la première année de sa Mission à des travaux inutiles, & il continua ses desseins avec autant de tranquillité en apparence que si rien ne les eût traversez. ^a Il affecta même de n'avoir nul ressentiment contre ceux qui se declaroient ses plus ardens ennemis, & accommoda ses ma-

^a Elmacin. lib. 1. c. 1. Abunazar. Hotting. Hist. Orient. lib. 2. c. 4.

nieres à celles de tous ceux qui voulurent lier quelque commerce avec luy. Sa porte étoit ouverte à toutes sortes de gens, & il ne recevoit pas la moindre visite qu'il ne la rendît avec la dernière exactitude. Ceux qu'il ne pouvoit gagner par ses largesses & ses bienfaits, il les gaignoit par des loüanges qu'ils croyoient meriter, ou par des services proportionnez à leur état & à leur inclination. Enfin il ménagea les esprits avec tant de dextérité qu'il surmonta ces mêmes difficultez que l'audace de son imposture avoit elle-même formées; & qu'il vit après bien des traverses, de nouveaux Profelytes se ranger à son parti, ^a parmi lesquels se trouva *Omar-Ebno'l-Chattab* qui fut depuis l'un de ses Successeurs. Cet exemple attira d'autres Sectateurs à Mahomet, qui s'en

^a Elmacin. lib. I. c. I. Ioan. Andreas. cap. I.

trouva quarante la cinquième année de sa Mission imaginaire.

Ces progrès considérables allarmerent les ennemis de l'Imposteur, & craignirent pour l'ancienne Religion ou pour leur propre liberté, menacée par les intrigues fourdes, mais ambitieuses d'un Concitoyen si dangereux; ils se liguerent ensemble, résolus de détruire par la force ce qui n'étoit encore qu'un ouvrage de cabale & de surprise.

^a Elmacin. & Ioan. Andreas. Ibid.

^a Cette ligue déplut à *Abu-Taleb* oncle de Mahomet, qui en arrêta les suites, & qui soutint par son crédit en cette occasion le parti de son neveu, qui auroit souffert un rude échec sans un secours venu si à propos. Il n'entroit pas pour cela dans les sentimens de la nouvelle Religion, ayant toujours préféré celle de ses An-

cêtres à une toute moderne. Sa conduite à cet égard étoit un effet du sang fortifié par l'éducation, qui laisse en ceux qui la donnent ou qui la reçoivent, des impressions semblables à celles de la nature.

Mahomet assuré d'une protection si efficace, ne garda plus les mesures ordinaires, il prêcha sa nouvelle Doctrine dans les places publiques, & montra même quelques Chapitres de son Alcoran que l'Ange Gabriel, à ce qu'il disoit, avoit soin de luy apporter de tems en tems. Son Systême n'avoit pas alors toute l'étenduë qu'il luy donna depuis, car il se réduisoit à croire un Dieu dont l'unité est indivisible, puis à quelques devoirs moraux; & enfin à l'excellence du prétendu Apostolat qui étoit le centre où tout se réunissoit.

Il joignit à la publication de sa Doctrine , les promesses & les menaces , persuadé que rien n'émeut plus efficacement les hommes, que la crainte & l'esperance , & en fit comme les colonnes de tout l'édifice. Ses promesses avoient pour objet un Paradis inventé selon le goût des Arabes, & conforme aux plaisirs qui les touchoient avec le plus de vivacité. ^a Leur séjour dans un climat brûlant, joint à des mœurs lascives, leur faisoit aimer tout ce qui conduisoit à la sensualité. Ce côté foible fut celuy par où Mahomet les attaqua , & les surprit. *Vous entrerez* , leur disoit-il,

^a Am-
mian
Marcel-
lin. lib.
14. c. 4.

^b Alco-
ran. cap.
2. 4. 36.
37. 43.
47. 78.
90. &c.
Joannes
Andreas

^b *dans des jardins dont le seul aspect enchante. Les rivieres y portent leurs eaux en cent endroits differens , les fontaines y font naître une infinité de ruisseaux qui arrosent de grands arbres ornez en tout tems de verdure &*

de l'Imposteur Mahomet. 39

de fruits délicieux. Sur le bord de ces ruisseaux & à l'ombre de ces arbres qui joignent l'agréable à l'utile, on trouve d'espace en espace des lits de repos aussi somptueux que commodes. Et pour comble de félicité des femmes d'une beauté incomparable, dont les yeux sont noirs, le teint blanc & vif, & qui vous offrent tout ce que l'amour a de plus doux, sans jamais regarder que celui dont elles doivent faire le bonheur. Dans ce lieu la jouissance n'éteint point la passion, au contraire elle la ranime & fait aimer plus tendrement. De jeunes garçons dont les manières sont charmantes vont perpétuellement autour des lits de repos, offrant des liqueurs d'un goût exquis, & qui ne sçauroient jamais être empoisonnées; & qu'ils versent dans des coupes d'or, ou dans des cristaux comparables au diamant.

Si cette idée trompeuse étoit propre à flatter l'espérance d'un peuple enclin à la volup-

cap. 9.
Richardi
Confu-
tat. cap.
8. Can-
tacuzen.
Orat. 2.
Sect. II.
Hotting.
Hist.
Orient.
lib. 2. c.
4. Po-
cock
Miscella-
nea cap.
7. Dif-
put.
Christ.
cap. 26.
& 28.
Bellon.
lib. 3.
cap. 9.

té , celle qui devoit produire
 la crainte avoit des caracteres
 si opposez qu'elle ne pouvoit
 gueres de son côté manquer à
 produire son effet. Aussi peut-
 on dire que son Enfer est veri-
 tablement l'antipode de son
 a Alcor. Paradis. ^a Les damnez n'y trou-
 c. 7. 37. vent que de l'eau sale & boüillante
 43. 44. pour remede à l'épouvantable soif qui
 47. 50. les presse. On n'y respire qu'un air
 74. 77. brûlant, chose terrible pour des volup-
 78. & tueux , un feu continuel y jette une
 90. fumée noire & salée : & l'ordinaire
 nourriture de ces malheureux sont les
 épines , & le fruit de l'arbre Zacon,
 duquel on n'a pas plûtôt mangé , qu'il
 semble que l'estomac soit changé en
 une fournaise ardente.

Ces deux divers objets que
 Mahomet proposoit incessam-
 ment à ses Auditeurs , suspen-
 doient merveilleusement leurs
 esprits , & y excitoient tour à
 tour la joye & la crainte à pro-
 portion

portion de la foiblesse ou de la vivacité de leurs passions. Mais comme il luy étoit plus important de les effrayer que de les flatter , & que d'ailleurs les peines éloignées n'excitent pas dans l'ame des craintes aussi vives que le font d'ordinaire celles qui sont ou plus prochaines ou plus récentes , il joignoit aux peines futures la menace des temporelles , & souûtenoit ses raisons d'exemples en partie veritables , & en partie accommodés à sa maniere.

^a Apprenez , leur disoit-il, que le monde a été détruit par les eaux du déluge , pour n'avoir pas crû les pathétiques discours de Noé ; que Sodome a été consumée par le feu du Ciel, à cause qu'elle ne suivit pas les sages conseils de Lot ; & que le mépris que les Egyptiens firent de Moïse , leur attira tous ces châtimens dont le Ciel jugea à propos de punir leur impieté.

^a Ioan.
Andreas
c. 12.

A ces exemples veritables il en ajoûtoit de fabuleux, & leur citoit ceux d'*Ad*, & de *Thamet*, deux anciennes Tribus Arabes qu'il affuroit être absolument peries par un semblable principe d'incrédulité, & dont il leur disoit tant de circonstances, que d'autres que des Arabes ignorans auroient eû peine aussi à n'en pas croire quelque chose. Voici comment il racontoit cette pretenduë histoire.

^a Pocock
Specim.
Hist.
Arab. p.
37.
Alcor. c.
21.

^a *Ad*, petit fils d'*Aram* fils de *Sem*, après la confusion des Langues étant venu habiter la partie Meridionale de l'Arabie, y laissa une posterité qui ne suivit pas long-tems ses exemples, & qui s'abandonna à l'idolâtrie. Dieu fâché de leur erreur leur envoya un Prophete nommé *Hud*, & que les Commentateurs de l'Alcoran.

de l'Imposteur Mahomet. 43

appellent *Heber*, afin de les remettre dans la voye dont ils s'étoient écartez. Mais n'ayant pas suivi ses conseils, le Ciel irrité les fit tous perir en sept jours par un vent violent, excepté ceux qui s'étoient laissé fléchir par les discours du Prophete.

Quant à *Thamet*, continuoit-il, c'étoit une ancienne Tribu Arabe qui habitoit les Frontieres de Syrie. Etant tombée dans la même idolâtrie que l'autre, Dieu luy envoya le Prophete *Saleh*. Ils luy demanderent un miracle pour preuve de sa Mission, il en donna un, en faisant sortir un Chameau d'un rocher. Ce miracle les irrita au lieu de les convaincre, & ils blessèrent l'animal par mépris pour le Prophete. Dieu ne laissa point impunie une infidelité accompagnée de tant d'info-

Pocock
ubi sup.
Hotting.
Hist.
Orient.
lib. 1. c.
3.
Alcor. c.
21.

lence, il détruisit en trois jours l'incredule Tribu, & n'épargna que ceux que le saint homme avoit convertis.

Alcor.
Ibid.

Il rapportoit encore une autre Fable assez semblable aux deux precedentes, d'un troisieme Prophete nommé *Chaib*, envoyé à la Tribu de *Madian*, & qui n'en étant point écouté, donna lieu au tonnerre vengeur de la perdre, aussi-bien que celles dont on vient de parler.

Alcor. c.
26. &c.

Comme il racontoit souvent ces sortes de Fables repetées frequemment dans l'Alcoran, ses ennemis, par dérision, l'appelloient le *Conteur*. Cependant soit qu'elles fissent impression sur quelques Auditeurs, ou qu'ils fussent convaincus par d'autres motifs, il gagna encore quelques Sectateurs, & sur tout *Hamza* & *Al-Abbas* deux de

Joan.
Andreas
cap. 1.

ses oncles, dont le credit avec celui d'*Abu-Taleb* qui ne l'abandonna jamais, servit de contre-batterie aux intrigues du reste de sa famille, qui se ligua avec les ennemis de Mahomet, persuadée que sa pieté apparente couvoit un dessein formé d'assujettir sa patrie.

Mais le chagrin qu'il reçut par là de ses proches, ne fut rien en comparaison de l'embarras où le jettoient ses ennemis en le pressant de confirmer sa prétendue Mission par des miracles. Ils luy reprochoient qu'il étoit le seul à qui ce secours manquât au besoin : que Moïse, Jesus & les autres Prophetes avoient autorisé la leur par des actions tout extraordinaires. Et ils ajoûtoient que s'il étoit Prophete, & Supérieur, comme il s'en vançoit, à ceux qui l'avoient précédé,

Alcor.
cap. 2. 6.
& Bi-
davvi ad
Alcor. c.
12.

il ne devoit pas leur être inférieur du côté des miracles. Si vous êtes ce que vous prétendez être, disoient-ils, que ne ressuscitez-vous des morts, que ne faites-vous parler les muets & entendre les sourds? Que ne donnez-vous des eaux en abondance à ces lieux naturellement arides, ou pourquoy ne faites-vous pas paroître des jardins fertiles dans ces terres stériles & incultes? Montrez-nous en un moment quelque édifice superbe qui soit un monument de l'efficace de votre puissance. Rendez-nous si vous voulez des exemples vivans de la divinité de votre Mission, en attirant sur nous ces châtimens dont vous menacez ceux qui n'y ajoutent point de foy, car nous faisons gloire d'être incredules; ou du moins laissez-nous voir ce Livre que vous assurez être un don du Ciel, que nous le puissions lire, que l'Ange qui l'a apporté nous le montre, nous n'attendons que quelque chose de sensible pour nous rendre.

Comme il étoit difficile de satisfaire des gens si curieux & si pressans , il varioit souvent dans ses réponses. Quelquefois il disoit qu'il n'étoit envoyé que pour leur annoncer simplement les peines & les récompenses à venir^a. En d'autres tems a Alcor. cap. 17. il répondoit que leurs Ancêtres ayant méprisé les miracles de *Saleb* , & des autres Prophetes , Dieu n'en vouloit plus faire parmi eux. Et comme il sentoit le foible de ces réponses , il en ajoûtoit une nouvelle à celles-là ; & disoit que ceux que Dieu avoit prédestinez à croire , croiroient infailliblement sans Miracles , de même que ceux qu'il prévoyoit incredules le seroient toujours, quand même ils verroient de leurs yeux tous ces prodiges qu'ils demandoient pour servir de pretexte à leur peu de foy.

Ces défaites si opposées aux desirs de ceux que la curiosité excitoit à demander des Miracles, luy firent tort dans l'esprit de plusieurs de ses Sectateurs mêmes, qui l'abandonnerent cōme un homme plus rempli d'orgueil que de puissance. Il ne fut pas insensible à cette défection, & il s'en plaint avec aigreur en divers lieux de l'Alcoran.

Ce mauvais succez le déterminâ d'aller à Médine, & d'employer desormais d'autres voyes que celles de la persuasion pour se faire des Disciples. Il leva une petite armée proportionnée à son credit, & appella ainsi la force au secours de la raison. Et afin de prevenir les difficultez qu'on luy pourroit faire sur ce qu'il n'avoit point encore parlé de cette nouvelle maniere d'établir sa Religion, il ajouta à son Système des circonstances

de l'Imposteur Mahomet. 49
constances prises de son état
present.

Il avouoit donc que Dieu
avoit envoyé Moïse & Jesus
pour faire des Miracles, bien
que ceux qui les verroient n'en
dûssent pas être convaincus, &
que par cette raison il luy
avoit refusé la puissance d'en
faire, voulant qu'il se servît
de l'épée, pour executer par
la force ce qu'il exigeroit vai-
nement d'eux sans cela.

Sur ce nouveau principe il
défendit à ses Sectateurs de
disputer jamais de Religion, &
leur commanda de détruire
tous ceux qui s'opposeroient
à son établissement. Et afin de
les encourager à prendre ce
parti, il promettoit les récom-
penses de la vie future à ceux
qui s'armeroient pour sa nou-
velle Doctrine, & la gloire qui
suit le martire à ceux qui mour-

Richard.
Confut.
cap. 7.
Cantacu-
zeni A-
pol. 4.
Sect. 1.
Alcor. c.
2. 3. 4.
&c.

Alcor.
cap. 4.
Cantacu-
zeni
Orat. 1.
Sect. 2.

roient en combattant pour elle.

Ahmed-
Ibn-Zin.
Guada-
gnol.
Tract. 2.
cap. 10.
Sect. 11.

Un Dogme si singulier a donné lieu aux Docteurs Mahometans d'épuiser toute la subtilité de leur science, afin de justifier ce qu'il a de plus scandaleux. Ils ont dit que les Prophetes de Dieu étant differens en leurs fonctions, selon la diversité des attributs de la nature divine, on ne devoit pas s'étonner que l'un suivît une route inconnüe à l'autre. Que **JESUS-CHRIST** étoit envoyé *pour reveler la justice, la puissance & la connoissance de Dieu*; qu'il a montré sa parfaite justice dans son impeccabilité; sa science infinie dans la connoissance du cœur humain, & son pouvoir dans l'usage des Miracles qui ne pouvoient être faits que par Dieu même. *Que Salomon avoit manifesté l'étendue de la sagesse, de*

de l'Imposteur Mahomet. 51
la gloire, & de la Majesté divine,
Moïse sa providence, & sa miséricor-
de, chacun d'eux ayant soute-
nu leur ministere par les Mira-
cles, sans ordre d'appeller la
force au secours de la raison &
des prodiges. Mais que Mahomet
envoyé de Dieu uniquement pour faire
connoître sa puissance par la force &
par les armes, n'avoit point été
revêtu du don des Miracles,
parce que l'épée seule devoit
donner à sa Mission toute l'effi-
cace que son Apostolat deman-
doit. Et c'est ce principe qui
a donné lieu à une coûtume ob-
servée par leurs Prédicateurs,
d'avoir auprès d'eux une épée
nuë pendant leurs Sermons,
pour marquer que ce qu'ils leur
annoncent doit être publié &
maintenu par les armes.

Mais quelques plausibles
qu'ayent paru ces raisons aux
Mahometans pour justifier l'in-

Canta-
cuz: Gua-
dagnol.
Tract. 2, 2
c. 5. Sect.
3.

Abul
Farag.
p. 104.
Pocock
Specim.
p. 187.
& 188.
Hotting.
Hist.
Orient.
lib. 2. c.
6. Gua-
dag. Tra.
2. c. 2.
Sect. 2.

utilité des Miracles qu'auroit dû faire leur faux Prophete dans le cours ordinaire d'une Mission Apostolique, plusieurs n'ont pas laissé néanmoins de luy en attribuer un grand nombre, comme d'avoir partagé la Lune en deux ; fait marcher des arbres, & obligé les pierres mêmes à le saluer, d'avoir d'un morceau de pain rassasié une multitude de personnes, & fait parler un Chameau ; & enfin d'avoir été averti par une épau-
le de mouton, que s'il en mangeoit, il seroit empoisonné.

Abul
Farag.
p. 104.
Pocock
Specim.
p. 191.
192. &c.
Hotting.
Hist.
Orient.
lib. 2. c.
6. Alcor.
c. 6. &c.

J'avouë que ces sortes de contes ne sont rapportez que par des Auteurs peu accreditez, ^a & que les Sçavans de cette Secte, & Mahomet même en son Alcoran, confessent qu'il n'a point fait de Miracles. Et parce que cet aveu les laisse toujours en une espece

de l'Imposteur Mahomet. 53

d'embaras, quand on les presse d'alleguer quelque raison solide qui excuse l'impuissance de l'Imposteur à ce sujet, ils citent avec beaucoup de confiance celui de l'Alcoran, comme si ce Livre étoit un Miracle parlant.

En effet ils ^c prétendent qu'il a été impossible humainement que Mahomet ne sachant pas même lire ny écrire, quelque capacité qu'il eût d'ailleurs, ait pû composer non-seulement un livre, mais sur tout un livre aussi profond que sublime, & d'un caractère si particulier qu'il peut être comparé aux miracles les plus extraordinaires du Vieux & du Nouveau Testament. ^d Il a souvent luy-même cité cet argument en sa faveur, défiant les hommes & les démons tous ensemble de pro-

c Al-Ge-lazi. Sc-pho, Cozri, Bidavvi. Ahmed-Ebn - E-dris. Hot. 1.2. c. 6, Pocock. Specim. P. 191. 192, &c.

d Alco.c. 2. 10. 17. &c.

Cap. 27.

duire rien d'approchant, soit à l'égard du tout, ou à celui de ses parties simplement. Et ses Sectateurs fortifiez du propre témoignage de leur Maître ont tenu depuis pour indubitable ce principe, & crû que ce Livre étoit un don de Dieu, & que Mahomet n'avoit été que le porteur de ce rare present.

Ce qu'il y a de certain dans la preuve qu'ils alleguent, c'est que l'Alcoran * est pour le style & la maniere de s'exprimer, un modele d'éloquence en langue Arabe: & que Mahomet étoit effectivement ignorant jusqu'à la barbarie, ne sçachant ny lire ny écrire. Au reste ce défaut ne luy étoit pas particulier, il d'avoit cela de commun avec toute

e Alcor.

c.7. Joa.

Andreas

c.2. Poc.

Speci. p.

156. Dif-

put. Chr.

c.12. Ri-

chardi

confut.

c. 3.

d Ebno'l

Athir.

Shareft.

Al-Mo-

rarezi.li.

Mogreb.

* On ne parle point icy de l'extravagance de ses Dogmes.

de l'Imposteur Mahomet. 55

sa Tribu, où l'on faisoit profession de vivre & de mourir dans l'ignorance. Ce fait est si constant, que lorsque Mahomet entreprit de passer pour Prophete, il n'y avoit que *Warakak* dans toute la Mecque, cousin de *Cadigha*, qui sçût lire & écrire : & encore étoit-ce par accident, à cause que s'étant fait Juif & depuis Chrétien, il apprit depuis son commerce avec les deux partis, à écrire l'Arabe en caracteres Hebreux. ^d Le peu de soin que ce peuple avoit pris à cultiver les Lettres, donna lieu de designer souvent les Habitans de la Mecque par le terme d'*ignorans*, comme on appelloit au contraire ceux de Medine *le peuple du Livre*, à cause qu'ils sçavoient lire & écrire.

Ce fut principalement d'eux que plusieurs disciples de Ma-

Pocock.
ib.p.157.

^c Al-Bochari
Pocock.
ubi sup.

^d Shar.
Pocock.
ib. Hist. Orient. l. 1.
c. 1.

Pocock
P. 157.

homet, depuis qu'il eut fait son sejour de cette derniere Ville, apprirent l'un & l'autre, n'y en ayant eu qu'un petit nombre à qui *Balhar*^c le Cendian l'eût enseigné, lors qu'il se fut établi à la Mecque, où il épousa une sœur d'*Abusophian*; car il demeuroit auparavant à *Anbar* Ville d'*Erac* proche l'Euphrate, & par conséquent ne participoit point à l'ignorance de ceux dont il devint le Maître quand il eut embrassé la nouvelle Religion.

Elma-
cin. l. i. c.
i. Barth.
Edeffen.

De tous les disciples de l'Imposteur il n'y en eut pas qui fit plus de progres dans les lettres qu'*Othman*^d, qui parvint depuis à la dignité de Secretaire du Prophete. Mais comme leur ignorance n'avoit donné aucun lieu à l'usage du papier, ils se trouverent assez embarrassez lors qu'ils voulurent s'exercer à

écrire ; & ils furent contraints de recourir à l'ancien usage des Tribus Arabes pour subvenir à leur indigence. ^c Il consistoit à se servir au lieu de papier des os plats d'une épau-
le de mouton , & dont on lioit plusieurs ensemble avec des cordes ^d , lorsque l'ouvrage , soit en prose , soit en vers , étoit trop long pour être contenu dans une seule. Comme on ne sçauroit donc nier , que nonobstant l'élegance du style de l'Alcoran , celui qu'on en suppose l'Auteur , étoit un homme sans étude & sans science , on souhaite naturellement de sçavoir par qui ce Livre a été composé. Ce qui en augmente encore le desir , c'est qu'il contient diverses choses empruntées du Christianisme & du Judaïsme , que Mahomet nourri dans une ignorance grossiere

^c Pocock
Specim.
P. 157.

^d Ebno'l
Athir.
Pocock
ibid.

n'a pû sçavoir par luy-même, & qui ne laissent aucun lieu de douter que quelque personne plus habile que luy y ait mis la main. Mais le mystère dont on a caché cet ouvrage d'iniquité, la credulité avec laquelle les Mahometans l'ont reçu, & le zele trop vehement dont les Chrétiens l'ont combattu, ont répandu tant de ténèbres dessus, qu'il est bien difficile de développer une intrigue que des principes si differens semblent avoir voilés exprés.

Le peu de certitude qu'on voioit dans ce dénouement, a fourni mille contes extravagans au faux zele des Chrétiens, & qui ne servent qu'à nous rendre ridicules chez les Mahometans, lorsque nous les leur recitons comme des faits constans. Ils admirent que nous puissions nous flatter de sçavoir

une chose qui s'est passée dans le fond de l'Arabie, & parmi des gens qui ne souffroient chez eux que ceux qui étoient de la même Secte ; & qui n'ont eû garde de répandre des bruits sur un sujet qu'ils ont reçû sans examen, & sans se mettre en peine de l'approfondir. Cependant pour ne pas frustrer entièrement la curiosité des Lecteurs, je veux rapporter ce que j'ay trouvé là-dessus chez les Ecrivains les plus connus, afin qu'en conciliant toutes les diverses relations, on puisse en tirer des conséquences plus justes qu'on n'a pas fait jusqu'icy.

C'est un fait incontestable qu'on n'a jamais crû à la Mecque, que Mahomet eût luy-même composé son Alcoran, dans lequel il se plaint que ses ennemis l'ont accusé, non seulement de mensonge, mais aussi

d'avoir eû besoin d'un secours étranger pour le faire. *Ils prétendent*, dit-il au Chapitre 35. *que l'Alcoran est un tissu de mensonges, & que d'autres m'ont aidé.* Surquoy

^a Liber ^a
 Agar.
 Guadag.
 Tract. c.
 10. Sect.
 1. Joan.
 Andreas
 de Con-
 fus. Sect.
 Maho-
 met. cap.
 1. Belon.
 liv. 3. c.
 2.

les Commentateurs disent, que ceux dont il veut parler, sont les Domestiques d'un Artisan de la Mecque, qui étoient Chrétiens, & avec lesquels Mahomet avoit lié un commerce assez étroit, afin d'apprendre d'eux ce qu'il ignoroit du Vieux & du Nouveau Testament. Et c'est ce qui a fait dire à *Belon* que Mahomet rencontra deux Chrétiens à la Mecque qui avoient des Exemplaires de la Bible, & qui luy furent d'un secours merveilleux pour faire l'Alcoran. Mais un dessein si mystérieux ne demandoit pas un si grand jour; & ce n'étoient pas ceux qui paroïssent extérieurement le

plus dans sa familiarité , que ses ennemis soupçonnoient d'être les complices de son imposture. Il y a plus d'apparence que ceux qu'il destina à cela étoient des amis secrets , & qui écrivoient ces Chapitres qu'il disoit que l'Ange Gabriel luy apportoit. Luy-même au 16. Chapitre de l'Alcoran, semble désigner celuy qu'on pouvoit soupçonner d'en être l'Auteur. *Je sçay que l'on dira , ce sont les propres termes , qu'un homme luy a enseigné l'Alcoran , mais celuy qu'ils veulent dire est Persan de nation , & parle Persan , au lieu que l'Alcoran est écrit en Arabe & est plein d'érudition & d'éloquence.*

Il s'agit donc à présent de sçavoir quel étoit ce Persan qui l'a aidé. Le Moine Richard nous donne quelque lumière là-dessus dans sa *Refutation de la Loy de Mahomet* , lorsqu'il dit

dans son 13. Chap. que l'Im-
 posteur étant tres-ignorant ,
 s'étoit sur tout servi du mini-
 stere d'*Abdia-Ben-Salon* , Juif
 Persan , dont il changea un peu
 le nom pour l'approcher de la
 Langue Arabe , luy donnant
 celui d'*Abdollah-Ebn-Salem* , qui
 avoit déjà de l'affinité avec le
 premier , *Abdiah* , signifiant en
 Hebreu ce qu'*Abdollah* signifie
 en Arabe , c'est-à-dire , *Serviteur*
de Dieu , & *Ben* qui veut dire,
fil , étant le même qu'est en
 Arabe le mot , *Ebn*.

^a Schil-
 kard.

Taric. in
 Proemio.

p. 54.

Forbes

Instruct.

Historic.

Theolog.

lib. 4. c.

3. Span-

heim In-

troduct.

ad Hist.

Ecclesias.

Sect. 7.

c. 6.

Cantacuzene & le Cardinal de
Cusa confirment la même chose.

^a Elle a aussi été reçûë par plu-
 sieurs Auteurs modernes qui
 ont regardé ce Juif , comme le
 principal Artisan de l'impostu-
 re , & qui est vray-semblable-
 ment le même que celui dont
 parle l'Alcoran , puisque Ri-
 chard remarque au sixième

de l'Imposteur Mahomet. 63

Chapitre de son Traité, que ce Fourbe étoit de Perse. Ce sentiment est encore conforme à celui d'*Elmacin*, qui le nomme *Salman le Persan*, à l'exemple de *Bidawi* un des plus celebres Commentateurs de l'Alcoran, qui dit, que le Persan dont Mahomet a voulu parler dans le passage allegué, étoit *Salman*.

Ce fut selon *Elmacin*, ce même Juif, qui conseilla si à propos à Mahomet lors de la Bataille du Fossé, de faire un retranchement à la tête de son Camp, pour reparer l'avantage que ses Ennemis avoient sur luy, par un nombre de Combatans fort superieur au sien, & qui luy épargna la honte d'une défaite entiere. ^a Le sçavoir-faire de cet homme ne se bornoit pas à l'artifice & à l'expérience que donne l'usage du monde, il avoit outre cela une

^aDialog.
interMa-
homet.&c
Abdollah

parfaite connoissance de ce qu'on appelle érudition Juive, ce qui luy avoit aquis le titre de *Rabbi*. C'est donc de luy, selon toutes les apparences, que Mahomet apprit tout ce qu'il a sçû des Coûtumes & de la Religion des Juifs, & qu'il a depuis cousu aux autres lambeaux qui composent sa nouvelle Loy.

Cette conjecture est encore fondée sur ce qu'il y a dans l'Alcoran des choses tirées de mot à mot du *Talmud*, & que les Rabbins seuls pouvoient alors sçavoir. Il faut joindre pour abondance de droit à toutes ces probabilitéz le sentiment de Jean-André, *Alfaki*, ou ou Docteur Mahometan, de-

De puis devenu Chrétien, ^a qui prouve par les Auteurs Arabes les plus fameux, que cet *Abdol-lah-Ebn-Salem*, que luy ou plûtôt son

^a Confuf.
Sect. Ma-
homet.
cap. 2.

de l'Imposteur Mahomet. 65
son Traducteur nomme *Abdala-
Celem*, fut occupé dix ans en-
tiers à écrire de sa propre main
les prétendues revelations de
Mahomet, dont on peut croire
aussi qu'il fut le principal Au-
teur.

Il y a à la fin de la version
Latine de l'Alcoran, publiée
par *Bibliander*, un Traité qu'
Hermannus Dalmata a traduit de
l'Arabe, qui est en forme de
Dialogue entre Mahomet &
cet *Abdollah*, où l'on voit une
partie des extravagances de la
Religion de l'Imposteur; &
par lequel il est facile de recti-
fier le nom corrompu dans l'ou-
vrage du Moine Richard, qui
a souffert diverses alterations,
étant une Traduction de la
troisième main, si cela se peut
dire. En effet, les Sçavans n'i-
gnorent pas qu'elle est faite
d'après le Grec de *Demetrius Cy-*

donius, qui fit cette version en faveur de l'Empereur *Cantacuzene*, sur l'Original Latin que nous n'avons plus aujourd'huy.

Outre les secours que Mahomet tira de ce Juif, il eut encore celuy d'un Moine Schismatique qui luy fournit tout ce qui a dans l'Alcoran relation au Christianisme. Les Auteurs de l'Histoire *Bisantine*, comme *Theophanes*, *Zonare*, *Cedrene*, *Anastase* & les autres ne le désignent que par le nom du Moine Nestorien. Mais celuy qui a composé *la Dispute contre un Mahometan*, abrégée par Vincent de Bauvais dans son *Miroir Historique*, & imprimée à la fin de l'Alcoran Latin de *Bibliander*, l'appelle *Sergius*. Et soit que luy ou d'autres l'ayent fait connoître sous ce nom, il est constant que tous les Occidentaux qui en ont parlé depuis, ne

luy en ont point donné d'autre, quoy qu'aucun Ecrivain du Levant ne leur en ait montré l'exemple, ne le nommant jamais que *Bahira*.

Et c'est pourquoy le Moine Richard qui alla exprés à *Bagdad* l'an 1210. pour s'instruire exactement dans les Livres des Arabes, & par un étroit commerce avec les Orientaux, de tout ce qui pouvoit luy fournir quelque lumiere pour refuter le Mahometisme, parle toujours de *Bahira* comme du principal instrument dont se servit l'Imposteur pour imposer à tous ceux qu'une fole credulité devoit engager dans son parti.

^a *Cantacuzene*, Barthelemy d'Édesse, & un autre Grec Auteur d'une refutation de cette nouvelle Secte, & publiée par feu M^r le Moine Professeur à *Leyden*, ne disent pas le moindre mot

Cap. 6. &
13.

^a Orat. 1.
contra
Mahom.

• Eche-
lens. Hi.
Arab. P.
1. cap. 6.

de *Sergius* ; ^a ce qui peut donner lieu de croire constamment que *Sergius* & *Bahira* sont deux differens noms d'une même personne, qui fut Moine Syrien de la Secte des Nestoriens.

Et c'est de luy qu'ont voulu parler les Mahometans, lorsqu'ils ont fait mention de ces dons Prophetiques qu'un certain *Bahira* reconnut d'abord en Mahomet, mais ils n'ont pas remarqué que la Chronologie ne s'accordoit guere bien avec cette relation, puisqu'il auroit été trop âgé pour avoir eû part si long-tems après à des intrigues qui demandoient beaucoup d'activité. Ce qu'il y a de vray en tout cela, c'est que Mahomet ne le connut que bien des années ensuite ; & lorsqu'ayant déjà projeté son dessein, il ne cherchoit qu'à pénétrer dans le caractère des Reli-

de l'Imposteur Mahomet. 69

gions Chrétienne & Juive pour les faire servir à ses vûës, & à se lier d'amitié par cette raison avec ceux dont il esperoit des lumieres.

^a Ayant donc connu *Bahira* ^a Abul dans un de ses voyages en Syrie, Farag. soit à *Bostra*, ^b comme disent Abul Fe- quelques-uns, ou à Jerusalem da. Al- selon d'autres, il fut charmé Kodai. de ses discours, & se faufila Al-Jan- avec luy. nabi.

Peu de tems après que ces ^b Geor- deux méchans hommes eurent gius Mo- fait societé, le Moine fut ex- nachus. communié pour des crimes in Dif- énormes & chassé de son Mo- putat. nastere. ^c S'étant retiré à la cum A- Mecque, Mahomet le reçût bu-Sala- chez luy avec toutes les démon- ma. strations d'amitié imaginables; ^c Theo- en tira tout le secours dont il phan. eut besoin, ^d & le fit perir en Zonare. fuite; de peur que quelque Richardi moment d'indiscretion n'allât Confut. cap. 13. ^d Rich. Ibid. Edit. de Mr. le Moine.

veler un mystere dont le succèz alors dependoit uniquement du secret.

Comme *Sergius* fut le nom sous lequel cet homme fut connu en son Convent, *Bahira* fut donc celuy qu'il se donna en Arabie. Et il y a apparence qu'il y chercha de l'allegorie, & que parce que ce^a terme signifie dans la Langue de ce pais-là un *Chameau*, animal cheri des Arabes, & qu'on engraisse separément, exempt de tout travail, lorsqu'il a rendu de longs services, il y a, dis-je, apparence qu'en adoptant ce nom, il vouloit insinuer que son expulsion luy devoit tenir lieu de merite, & que son arrivée à la Mecque avoit été comme présagée par ce nouveau nom, qui sembloit marquer mystiquement son état passé & present.

* Golii
Lexic.
Arab.
Pocock
Specim.
Hist.
Arab. p.
330.
Hotting.
Hist.
Orient.
lib. 1.
cap. 7.

Il y a tant d'incertitude dans ce qu'on rapporte des autres personnes que Mahomet a pu encore employer pour trâmer son imposture, que je n'ay garde d'entreprendre d'en rien dire de positif, outre qu'il est aisé à conjecturer qu'un dessein si important n'aura été communiqué qu'à un petit nombre de gens choisis & pour leurs talens & pour leur discretion. D'ailleurs, je ne voy pas quel rolle un quatriéme Acteur auroit eû à jouer dans cette Comedie. Car la nouvelle Religion étant tissuë de Christianisme, de Judaïsme, & de Paganisme, *Abdollah, Bahira & Mahomet* suffisoient pour occuper la scene, sans l'embarasser de plus de personnages.

^a Je n'ignore pas de combien de circonstances on a voulu enrichir la piece, & les contes ri-

^a InPræfat. ad Disput. Christ.

Purchas
Pilgrim.
lib. 3. c.
3.

^a In no-
tis. ad
Sphær.
Manilii.

^b In ap-
pend. ad
Geog.

Nubiens.
c. 7.

^c De ve-
rit. Relig
Christ.
lib. 6. c.
3.

dicules qu'on a faits, du Tau-
reau instruit par Mahomet à
luy apporter dans les Assem-
blées publiques l'Alcoran sur
ses cornes; celuy du Pigeon
privé qu'on avoit accoûtumé
à s'approcher de son oreille, &
d'autres semblables que j'ay
presque honte de rapporter,
bien que ^a Scaliger, ^b Sionita & Gro-
^{tius} ^c, n'ayent pas douté de ce
dernier qui me semble aussi-
bien que celuy du Taureau
trop grossier pour des peuples
d'un esprit aussi délié que l'ont
communément les Arabes. Et
rien, à mon avis, ne fait mieux
voir combien Mahomet redou-
toit de leur imposer par ces sor-
tes de prestiges, que le parti
qu'il prit de nier plutôt la ne-
cessité des Miracles, que d'en
feindre quelques-uns dont la
découverte suffisoit seule à con-
fondre le dessein le mieux ima-
giné.

giné. De plus, il faut avouër que son imposture fut conduite avec tout l'art imaginable, & son Alcoran, qu'on peut appeller la maîtresse rouë de toute la Machine, travaillé avec tant de secret, que rien à cet égard ne fut divulgué. D'où l'on peut naturellement conclure que les choses qu'on a voulu depuis debiter sur ce sujet n'ont aucune proportion avec un dessein si mystérieux; & qu'elles ont été controuvées par des Chrétiens simples, mais zélez, qui ignorant la vérité du fait, ont appelé le mensonge au secours d'une piété aveugle, qui cherchoit des armes imaginaires pour combattre l'ennemy, pendant qu'ils en avoient de véritables, dont ils n'ont pas scû faire l'usage auquel on pouvoit les emploïer.

La huitième année de la pré-

^a Elmac.
lib. I. c. I.

tenduë Mission, ^a le parti de Mahomet paroissant déjà formidable à la ville de la Mecque, elle publia une Ordonnance qui défendoit à ses Habitans de se joindre à luy sous quelque prétexte que ce fût. L'autorité de son Oncle ôta à ce decret toute sa force, mais la mort de ce Citoyen accredité étant arrivée dans ces circonstances, changea bien-tôt la face des affaires. *Abusophian*, de la Famille d'*Ommia*, Ennemi juré de Mahomet, ayant depuis ce tems-là la principale autorité dans la Ville, y releva bien-tôt son parti, & n'épargna rien pour arrêter le cours des progrès que faisoit l'Imposteur à la Mecque. Ses soins eurent tant de succès, qu'aucun Profelyte n'osa plus se declarer, & que plusieurs autres, que des vûës d'interêt avoient jettez dans la nouvelle

Religion, l'abandonnerent incontinent.

Une Révolution si fatale aux desseins de l'ambitieux Prophe-
te le fit résoudre à quitter pour
un tems le lieu de sa naissance ;
sans abandonner pour cela le
dessein de s'en rendre un jour
le maître, & d'en faire le centre
de l'Empire, où il se flata tou-
jours de parvenir, quelques
obstacles qu'il trouvât dans son
chemin. Et comme il avoit be-
soin d'une Ville qui luy servît
de retraite en attendant qu'il
pût se rendre maître de celle
qu'il quittoit à regret, ^a il jet-
ta les yeux sur *Tayf*, à l'O-
rient de la Mecque, & qui n'en
étoit éloignée que de soixante
milles. Le séjour qu'y avoit
fait son Oncle *Abu-Taleb* ne fut
pas un des moindres motifs
qui le fit tourner de ce côté-
là, persuadé que l'ombre seule

^a Golii
Notæ ad
Alfra-
gan.
P. 100.

de son nom luy serviroit d'appuy, le mort ayant laissé après luy une si belle réputation dans ce pais-là, que depuis cette Ville fit gloire de quitter son propre nom, pour prendre ce-luy d'un Citoyen si celebre, se faisant appeller ^a *Abbas Baledi*, c'est-à-dire la ville d'*Abbas*. Soit que Mahomet eût compté là-dessus plus qu'il ne devoit, ou qu'il se fût attendu à quelque autre secours, il crût qu'il se rendroit aisément maître de cette Place. Mais bien loin de s'y faire un parti assez puissant pour cela, il n'y fit pas même un Disciple pendant un mois entier qu'il y demeura, de sorte qu'il se vit contraint de revenir à la Mecque.

^a Elmac.
lib. I. c. I.

^b Elmac. Ce fut à son retour qu'il eut la douleur de voir mourir ^b *Cadigha* sa femme après 22. ans de mariage ensemble. Les premiers

Abul Fa-
rag.
Abul Ec-
da.

de l'Imposteur Mahomet. 77

mouvemens de tristesse qui suivent d'ordinaire la perte d'une personne aimée, étant passez, il pensa à de secondes nôces.

C'étoit un avantage pour luy d'être en état de contracter de nouvelles Alliances, qui pouvoient fortifier son parti. Il les tripla afin que ces liens multipliez s'unissent à plus de gens; & se fit gendre des trois principaux Chefs de Famille du lieu de sa naissance, ^a en épousant *Aysha*, fille d'*Abu-Beker*, *Sweda* fille de *Zama*, & peu de temps après *Hapsa*, fille d'*Omar*.^b Comme cette dernière n'avoit que six ans, il ne consumma son mariage avec elle que deux ans après son engagement. Le tems qui seroit prématuré en Occident ne l'étant pas dans le Levant non plus qu'aux Indes, où la chaleur du climat fait qu'à cet âge les femmes y sont

^a Elnra-
cin. ibid.

^b Gentii
Notæ ad
Musla-
din. Sad.
p. 568.

Joan.
Andreas
cap. 12.
Sionita
in ap-
pend.c.8.

Guada-
gnol Tr.
2. c. 10.
Sect. 12.
Theven.

part.3.de
ses Voya-
ges liv.
1. c. 49.

Tempeſtive viro , pour parler comme Horace , & même en état d'avoir des enfans neuf mois après.

L'on met ſa *Mefra* , c'eſt-à-dire ſon prétendu Voyage fait pendant une nuit de la Mecque à Jeruſalem & de Jeruſalem au Ciel , ſur la douzième année de ſa Miſſion. C'eſt une pure invention de l'Impoſteur , qui fatigué de ſe voir inceſſamment ſollicité de montrer ſa puiffance par quelque action ſurnaturelle , ſ'avifa de ce Voyage imaginaire , pour luy tenir lieu de miracles dans l'eſprit de ceux qui auroient aſſez de crédulité pour y ajoûter foy. Les circonſtances en ſont ſi extravagantes , que je n'aurois garde d'en donner le détail , ſi elles ne paſſoient aujourd'huy pour un article de Foy chez les Mahometans , & ſi elles ne ſe trou-

de l'Imposteur Mahomet. 79

voient pas chez tous ceux de leurs Auteurs, qui ont ramassé les Traditions communément reçues parmy eux.

^a Ils rapportent donc, qu'étant couché une nuit avec *Ayeshah*, celle de ses femmes qu'il aimoit le plus tendrement, il entendit fraper à la porte de sa Chambre, & que s'étant levé pour l'ouvrir, il y vit l'Ange Gabriel orné de soixante-dix paires d'ailes déployées sur ses côtes, dont la blancheur égaloit celle de la neige. Il étoit suivi de l'*Alborak*, qui est un animal, à ce que disent les Mahometans, qui avoit toujours servi jusqu'alors de monture aux Prophetes lorsque Dieu vouloit qu'ils fussent promptement transportez d'un lieu à l'autre pour l'exécution des ordres auxquels il les destinoit.

Mahomet faisant la peinture

^a Roderic Tole-
tan. c. 5.
Joan.
Andreas
c. 8. Ri-
card.
Confu-
tat. legis
Saracen.
c. 1. & 7.
Canta-
cuz. Orat
4. Gua-
dagnol
Tract. 2.
c. 2. Sect.
2. Belon.
liv. 3. c. 7.
Bochart.
Hiero-
zoïcon
part. 2.
l. 6. c. 13.
Liber A-
gar.
Zammal
hari &
Bidavvi.
in Alcor.
ad c. 17.
& 53.

de cette bête, la représente d'une blancheur de lait : & dit qu'elle tenoit de l'Asne & de la Mule. Au reste elle étoit, selon luy, d'une douceur peu commune, & d'une vitesse si singulière, que l'éclair ne passe pas avec plus de rapidité, qu'elle faisoit d'un lieu à l'autre. Et c'est cette agilité qui luy fit mériter le nom d'*Alborak*, qui signifie un *Eclair* en Langue Arabe.

A peine Mahomet avoit eû le loisir d'envisager le Messager Celeste, que l'Ange l'embrassa d'une maniere affectueuse & tendre, & le salua de la part de Dieu, qui étant son Maître, luy avoit commandé de le conduire au Ciel, pour luy faire connoître des mysteres, auxquels, préférablement au reste des humains, il le vouloit initier : & qui luy envoyoit exprés l'*Alborak* pour faciliter son voya-

de l'Imposteur Mahomet. 81
ge, & afin qu'il partît sans dé-
lay.

Comme Dieu n'avoit pas en-
voyé des Prophetes au monde
depuis long-tems, & que l'*Al-
borak* par conséquent étoit fort
réposé, l'aïse luy avoit fait ou-
blier ses premiers devoirs, de
sorte que Mahomet fit plusieurs
vains efforts pour le monter
sans y pouvoir réüssir. Inquiet
de trouver là un obstacle qu'il
n'avoit pas prévu, il s'avisa de
luy promettre une place dans
le Paradis, s'il vouloit bien re-
prendre pour luy son ancienne
docilité. L'animal qui n'avoit
jamais été flatté d'un pareil es-
poir, fut sensible à cette pro-
messe, & se laissa monter alors
sans façon. Il n'attendit point
qu'on l'excitât à marcher, &
partant avec sa vitesse accou-
tumée, arriva en un moment
de la Mecque à Jerusalem, pré-

cedé de l'Ange Gabriel qui luy tenoit la bride.

A peine Mahomet y fut arrivé, que tous les Prophetes & les Saints ressuscitez vinrent le salüer à la porte du Temple, & le conduisirent vers le principal Oratoire, le conjurant d'offrir ses prieres à Dieu pour eux. L'ayant ainsi accompagné jusques-là, ils le laisserent dans ce lieu, d'où il sortit peu de tems après pour continuer son voyage avec l'Ange Gabriel. Comme l'*Alhorak* demeura là attaché à un rocher jusqu'à leur retour, ils trouverent au lieu de luy une échelle de lumiere posée exprés pour eux, sur laquelle ils monterent, & qui les fit enfin parvenir au premier Ciel.

D'abord l'Ange frappa à la porte, qui luy fut aussi-tost

de l'Imposteur Mahomet. 83

ouverte , dès qu'il eut déclaré qu'il accompagnoit Mahomet l'ami de Dieu. Les Commentateurs de l'Alcoran ont eu soin de nous décrire ce qu'il vit dans ce premier Ciel. Ils disent qu'il étoit tout d'argent, que les portes en étoient extrêmement larges, & que les étoiles y étoient attachées avec des chaînes d'or, dont chacune étoit grosse comme la Montagne de *Nobo* qui est en Arabie, & voisine de la Mecque. Ils assurent qu'il y avoit des Anges dans ces étoiles qui font la garde continuellement pour défendre aux Demons l'approche du Ciel, de peur qu'ils n'ayent connoissance de ce qui s'y passe. Il y vit selon eux à l'entrée Adam tout cassé de vieillesse, lequel l'embrassa rendant grace au Ciel de luy a-

voir donné un si digne fils, & luy demanda celle d'avoir part à ses prieres. Après avoir pénétré plus avant en continuant son chemin, il remarqua une multitude d'Anges de formes différentes, les uns ayant la figure d'hommes, les autres d'oyseaux, ou de quelques autres bêtes. Parmi ceux de cette seconde espece étoit un Cocq d'une blancheur ébloüissante, & d'une hauteur si prodigieuse, qu'ayant les pieds sur ce premier Ciel, il touchoit de sa tête au second, quoyque la distance de l'un à l'autre comprenne autant de journées de chemin, pour parler selon la maniere de compter des Levantins, que l'on en peut faire en cinq cens ans.

Des Musulmans encore plus remplis d'hyperboles parlent d'une maniere plus singuliere

de l'Imposteur Mahomet. 85
de ce Cocq, qui étoit, à ce qu'ils
pretendent, d'une taille si énorme,
qu'il traversoit de sa tête
les sept Cieux, allant jusqu'au
Trône de Dieu, qui est, suivant
leur sentiment, sept fois plus
élevé que ne le sont les sept
Cieux ensemble. Ils ajoutent
que ses aîles étoient enrichies
de perles & d'escarboucles, &
qu'il les étendoit à proportion
de sa grandeur, l'une sur l'O-
rient, & l'autre sur l'Occi-
dent.

L'Ange Gabriel, qui avoit
soin d'instruire le Prophete des
choses qui attiroient le plus son
attention pendant son voyage,
luy apprit que ses Compagnons
intercedoient incessamment
auprès de Dieu pour toutes
les creatures vivantes qui
sont sur la terre : Que ceux
qui étoient de figure humaine,
prioient pour les hommes, com-

me ceux qui avoient celle d'oyseau faisoient pour les oyseaux, & de même des autres, selon l'espece qu'ils avoient revêtuë: Que ce grand Cocq qu'il voyoit étoit le Chef des Anges que Dieu avoit créé sous cette forme: Qu'il joignoit son chant à celui de Dieu en chantant un Hymne tous les matins avec luy; mais que sa voix étoit si perçante, que tout ce qui étoit sur la Terre & dans les Cieux, exceptez les hommes & les demons, l'entendoit, & que c'étoit comme un signal pour tous les Cocqs du monde qui se faisoient entendre alors. Les Mahometans croient que quand le jour du Jugement approchera, Dieu commandera à ce Cocq si singulier de retirer ses aîles & de se taire; ce qui doit être, à ce qu'ils prétendent, un signe assuré de la proximi-

té de ce jour redoutable , & auquel toutes les creatures le reconnoîtront, hormis les hommes & les demons , qui ayant été toujourns sourds à sa voix ne s'appercevront point aussi de son silence. Ils estiment encore que ce Cocq est si favorisé de Dieu , que sa voix est une des trois qu'il a accoutumé d'entendre avec plus de plaisir ; car ils disent qu'il y en a trois qui ont ce privilege, sçavoir celle du Musulman soigneux de lire l'Alcoran, celle de l'Homme qui demande chaque matin le pardon de ses pechez , & enfin celle de ce Cocq qui est encore la plus harmonieuse de toutes à ses oreilles.

Cette historiette est une imitation d'une autre tirée du *Talmud* , dont *Abdollah* fit part à Mahomet , & qu'il diversifia

de la maniere dont on vient de le rapporter pour cacher la source d'où il l'avoit puisée. En effet on lit quelque chose de semblable dans le Babylonien, au Traité qui a pour titre *Bava Bathra*, un oyseau appelé *Ziz*, qui marchant sur la terre touche pourtant les Cieux de sa tête, & qui par la seule extension de ses aîles cause des éclipses de Lune & de Soleil.

La Paraphrase Caldaïque sur le Pseaume 50. 11. & 80. 14. fait mention de cet oyseau, à qui elle donne aussi le nom de Coq, & qu'elle represente de la taille qui a déjà été designée, & chantant devant

Cap. 3. v.
7. c. 38.
v. 36. c.
39. v. 16.

Dieu. Cette même Paraphrase sur Job dit qu'il chante tous les matins en la presence de Dieu, qui luy a donné une sagesse merveilleuse. L'on peut voir ce que les *Talmudistes* en

ont

Buxtorf
Lexicon
Rabbin.
in voce
Ziz.

de l'Imposteur Mahomet. 89
ont écrit au 50. Chapitre de la
Synagogue de Buxtorf, & au Livre
2. Chap. 2. des *Pelerinages* de
Purchas Poëte Anglois fort ce-
lebre.

Mais pour revenir au voya-
ge de Mahomet, d'où cette
digression nous avoit éloignés,
on assure qu'il monta du pre-
mier Ciel au second, autant
éloigné du precedent que ce-
luy-là l'est de la Terre; ce
qu'il estime estre la juste di-
stance qui se trouve entre cha-
que Ciel. La porte luy en é-
tant ouverte avec les mêmes
ceremonies que l'autre, il ren-
contra d'abord Noë, qui fut
charmé de le voir, & qui luy
demanda le secours de ses prié-
res. Ils pretendent que ce se-
cond Ciel qui est d'or pur, con-
tient deux fois autant d'An-
ges que celuy qui luy est infe-
rieur, & un principalement

d'une grandeur proportionnée à l'Ange Cocq, puis qu'il touchoit de sa tête le troisième Ciel.

Dans son passage du second au suivant il remarqua que celui-cy étoit de pierres précieuses. Abraham résidoit dans ce brillant séjour, mais il n'y étoit pas vray-semblablement tout-à-fait content, puis qu'il souhaita que le Prophete priât en sa faveur. Il y apperçut encore plus d'AnGES que dans les autres, parmi lesquels il y en avoit un d'une forme monstrueuse, & d'une taille si énorme, qu'il y avoit entre ses deux yeux autant d'espace qu'un Voyageur en peut parcourir en soixante-dix mille journées de chemin.

Ce calcul extravagant montre évidemment l'ignorance de Mahomet en ce qui regarde

les proportions Mathématiques. Car n'y ayant entre les yeux de chaque homme à raison de sa hauteur, que la distance d'un à soixante-douze, il faudroit néanmoins, selon la relation du prétendu Prophe- de, que son Ange eût près de quatorze mille ans de journées en hauteur; ce qui monte à quatre fois autant que celle de tous les sept Cieux ensemble, & prouve conséquemment l'impossibilité qu'auroit dû estre cet Ange de se contenir dans la sphere qu'il luy attribüé au commencement. Quoy qu'il en soit de cette supputation, cela ne l'a pas empêché de placer cet Ange dans le troisiéme Ciel, où il le représente sans cesse occupé à écrire & à effacer des caracteres sur une Table près de laquelle il se tient. Cette occupation pa-

roissant toute mystérieuse à Mahomet, il eut la curiosité d'en sçavoir la raison. Son guide, auquel il proposa sa difficulté, luy apprit que ce Ministre de Dieu étoit l'Ange de mort, qui écrivoit tous les noms de ceux qui naissent, & qu'il calculoit le nombre des jours qu'ils avoient vécu; effaçant le tems qui s'étoit écoulé selon la quantité qui étoit prescrite à chacun, d'où s'ensuivoit aussitôt la mort de celui dont les jours venoient de recevoir le coup d'éponge.

Instruit de ce mystere, il continua son voyage, & parvint au quatrième Ciel, qui étoit tout d'émeraudes. Joseph, fils du Patriarche Jacob, y faisoit sa residence. Il ne fut pas long-tems sans reconnoître le merite du Voyageur, aux prieres duquel il se recommanda.

Parmi la multitude d'Anges, qui sont les Habitans de ce quatrième Ciel, & qui excède celle des precedens, il y en remarqua un qui avoit autant de stature qu'il y a d'intervalle de celui-là au cinquième, & qui pleuroit incessamment sur les pechez des hommes, & sur la ruine inévitable qui doit suivre leurs iniquitez.

Ils rapportent peu de choses du cinquième Ciel, sinon qu'il étoit de diamans, que Moïse y demeuroit, qu'il demanda l'intercession du Prophete auprès de Dieu, & que le nombre des Anges y surpassoit celui des autres Cieux.

Ils ne sont gueres plus diffus sur ce qui regarde le sixième, dont ils disent simplement qu'il étoit tout d'escarboucles; qu'il y vit Jean-Baptiste, lequel souhaita d'avoir part à ses

prieres, & qu'au reste ce Ciel étoit encore plus rempli d'An-
ges que les autres.

Enfin parvenu au dernier, qui étoit tout de lumière, il y rencontra JESUS-CHRIST. Icy l'Imposteur change de style; il ne dit pas que JESUS-CHRIST se recommanda à ses prieres, mais que luy-même demanda le secours des siennes; par où il se confesse inférieur au Redempteur du monde; ce qui étoit moins un effet d'un reste d'humilité de ce méchant homme, qu'un trait de sa politique; qui vouloit par là flater les Chrétiens qu'il cherchoit d'attacher à son parti. Ce fut dans ce séjour de la gloire qu'il remarqua un Ange encore plus extraordinaire que ceux dont il a parlé, puis qu'il avoit soixante-dix mille têtes, & en chacune autant de langues qui for-

moient toutes séparément & à la fois chacune soixante-dix mille voix occupées jour & nuit à glorifier Dieu.

Après que l'Ange Gabriel eut conduit son Prophete jusqu'à ce dernier Ciel, il luy déclara qu'il étoit forcé à s'arrêter, ne luy étant pas permis de passer au-delà, & qu'ainsi il ne pouvoit plus luy servir de guide; & que tout ce qu'il pouvoit désormais faire en sa faveur, étoit de luy montrer le chemin pour aller seul au Trône de Dieu. Le Prophete plein d'obeissance continua sa route, bien que destitué de conducteur, & arriva enfin au lieu souhaité après bien des difficultés dans sa route, & avoir traversé des abîmes de neiges & d'eaux. Ce passage franchi, il ouït une voix qui luy dit, *O Mahomet, tu vois ton Createur!*

& s'avançant encore toujours en montant, il vint à un lieu extrêmement vaste, & si éblouissant par l'excez de la lumière, qu'il n'en pouvoit soutenir l'éclat. C'étoit dans ce brillant séjour qu'étoit le Trône de Dieu, sur le côté droit duquel on lisoit ces caractères Arabes, qui comprennent le *Credo* des Mahometans, & que l'Impositeur assure avoir vûs gravez sur les portes des sept Cieux. *La Ellah Ellallah Mohammed resul ollah*, c'est-à-dire, *il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet est son Prophete.*

^a Alcor.
cap. 53.

^a Après s'être encore approché davantage, & avoir été enfin admis en la presence de ce Dieu, il le vit sur son Trône ayant la face couverte de soixante-dix mil voiles. Le Tout-puissant voulant luy témoigner
la

la bienveillance dont il l'honoroit, étendit sa main sur luy; mais il la sentit d'une froideur si excessive qu'il resta comme s'il eût été pénétré de glace, ne la pouvant plus supporter.

Ce premier Cérémonial fini, Dieu, à ce qu'il dit, luy parla familièrement, luy révéla plusieurs mystères que leur profondeur avoit jusqu'alors rendus impénétrables, luy expliqua toute sa Loy, & luy exposa même les moyens qu'il jugeoit nécessaires pour la faire recevoir de ceux à qui elle devoit être annoncée. Et pour achever de le combler de graces, il luy accorda outre cela cinq prérogatives, qui l'élevoient audeffus de tout le genre humain. La 1^e. fut qu'il seroit à l'avenir le plus parfait de tous les êtres créés : la 2^{de}. qu'au jour du jugement il jouïroit de

plus de degrez de gloire que tous les autres hommes : la 3^{me}. qu'il seroit le rédempteur de tous ceux qui croiroient en luy : la 4^{me}. qu'il n'ignoreroit aucune langue morte ou vivante ; & la 5^{me}. qu'il n'auroit à partager avec personne les dépouilles des ennemis vaincus, puisque désormais elles luy appartiendroient de droit.

Gratifié de si grands privilèges il retourna sur ses pas jusqu'au lieu où il avoit laissé l'Ange Gabriel, qui l'y attendoit, & qui le ramena par le même chemin qu'ils étoient venus, c'est à dire en traversant les sept Cieux : & enfin par Jerusalem où l'*Alborak* étoit demeuré attaché. Le Prophete monta dessus à l'instant précédé de l'Ange qui ne le quitta qu'à la Mecque, où ce voyage se termina si heureusement, qu'il fut commencé & fini en moins

de l'Imposteur Mahomet. 99

de tems qu'il n'y en a dans la dixième partie d'une nuit.

Quelque grossiere que fût
^a cette imagination, il ne laif-
sa pas d'en faire part au matin
à ses amis, comme il auroit pû
faire d'une histoire veritable
dans toutes les circonstances.

Mais il ne trouva pas des audi-
teurs de facile créance, les uns
s'en mocquerent, & les autres
plus vehemens indignez de l'o-
pinion qu'il sembloit avoir con-
çûe de leur credulité, luy ré-
pondirent qu'il n'y avoit point
d'autre moyen pour les persua-
der là-dessus que de faire en-
core en plein jour ce même
voyage qu'il supposoit avoir
fait la nuit, afin qu'il pût avoir
des témoins oculaires autres
que luy d'un événement si sin-
gulier. ^b Le dépit se joignit à
l'indignation, & plusieurs de
ses disciples l'abandonnerent.

^a Can-
tacuz.

Orat. 4.

Richardi

Confuta.

legis Sa-

racen.

cap. 14.

Hotting.

Hist. O-

rient.

lib. 2.

c. 26.

^b Joan-

nes An-

dreas.

Hotting.
Ibid.

^e Ri-
chard.
Canta-
cuz.

^d Hot-
ting. l. 2.
c. 2.

^a Elma-
cin. l. 1.
c. 2.

deslors, honteux d'une imposition qui portoit avec elle un caractère tout visible de reprobation. ^c Divers Auteurs comptent de ce tems-là jusqu'à mille deserteurs du parti de Mahomet, & rapportent que cet exemple auroit encore été suivi de bien d'autres, ^d si *Abu-Beker* n'eût arrêté le cours de cette defection, en jurant que le Prophete leur avoit dit la verité, & que pour luy en son particulier il ajoûtoit une foy entiere à cette narration. Un service rendu si à propos ne demeura pas sans recompense. ^a *Abu-Beker* fut honoré du titre d'*Alfadik*, qui veut dire *juste*, pour être à la posterité un témoignage de sa foy : & quiconque fait profession du Mahometisme en doit avoir tout autant que luy à cet égard, puisque c'est-là un article de foy

Chez les Turcs. ^a Il y a seulement diversité d'opinions sur la maniere de croire cette fable, les uns voulant que ce soit une vision prophetique, & les autres un voyage veritable. Ceux qui ont voulu remedier aux absurditez sans nombre dont cette narration est embarassée, ont adopté le premier sentiment; mais la multitude a suivi le second, qui a enfin tellement prévalu, qu'un Mahometan n'oseroit aujourd'huy en douter.

^a Hotting.
l. 2. c. 6.

L'éminent danger où se trouva la nouvelle loy par une fable si mal concertée, porta Mahomet à luy chercher de quoy se soutenir dans l'esprit des mécreans, voyant que la déposition d'*Abu-Beker* ne suffisoit pas dans une occasion si délicate. Et comme le parjure coûte peu, après un mensonge de

dessein formé, il ne fit point de scrupule d'appeller le Ciel à témoin de la vérité de son voyage. Delà vient qu'en deux endroits de l'Alcoran, dont l'un se lit au Chapitre *des Enfans d'Israël*, & le second en celui de l'*Etoile*, il prend Dieu pour garant de son imposture, le représentant qui jure par l'Etoile, que son Prophete n'a point imposé à ses sectateurs; qu'il a été reçu effectivement dans le plus élevé de tous les Cieux, qu'il y a vû les prodiges étonnans qu'il renferme, appris les plus cachez mystères; & qu'enfin personne n'en doit plus revoquer en doute la réalité.

Au reste tout extravagant qu'étoit ce conte, on ne l'avoit pas forgé sans dessein, & il étoit la suite d'une vûë plus étendue qu'il ne paroissoit d'abord. Mahomet sentoit le foi-

de l'Imposteur Mahomet. 103
ble de sa doctrine, & voyoit bien que le tissu n'en étoit pas également serré. A la vérité il avoit déjà pris la qualité de messager de Dieu, s'étoit autorisé par l'envoy prétendu de l'Ange Gabriel vers luy; il avoit publié son Alcoran avec protestation de le donner comme il l'avoit reçu, & sans y rien changer. Mais cela ne le déli- vroit pas d'une infinité d'obje- ctions pressantes de la part de ses ennemis, qui ne se conten- toient point d'entendre pour toute réponse, *mon Dieu l'a dit; qu'il s'en explique autrement, s'il juge à propos de vous satisfaire,* par- ce que c'étoit répondre par la chose même qui étoit en ques- tion. Ainsi il falloit allonger le système pour en sauver les pre- miers principes. Son ami *Abdol- lah* luy en fournit la matière en luy apprenant que les Juifs se

régloient par deux sortes de loix, l'une Ecrite, & dictée de la bouche de Dieu même, & l'autre Orale, donnée à Moïse en même tems que la première, & communiquée par son ministère aux Anciens du peuple; pour être ensuite perpétuée de siecle en siecle, & servir de tradition authentique. Ce trait d'érudition plut à l'imposteur, & il forma dès lors le dessein d'inventer quelque chose de semblable, pour se débarrasser de tant d'importunes difficultez qu'on proposoit chaque jour contre son Alcoran, en donnant à ses réponses la même autorité parmi les Musulmans qu'en avoit chez les Juifs la loy Orale.

Ce fut donc pour s'aplanir un chemin qui ne le retardât plus dans sa course, qu'il imagina son fabuleux voyage de la

Terre au Ciel, assuré que s'il pouvoit une fois persuader à ses Sectateurs qu'il eût parlé aussi familièrement avec Dieu, que Moïse avoit fait sur la montagne ; & qu'il eût appris de luy tout ce qu'il leur ensei- gnoit , c'étoit une voye sûre pour parvenir à ses fins ; & s'ac- corder d'une manière incon- testable dans leur esprit.

^a Ce projet tout étrange qu'il étoit, luy réussit pourtant ; car ceux qui avoient crû comme une réalité la fable qu'il leur avoit débitée, reçurent avec la même crédulité tout ce qu'il luy plut inventer dans la suite, divinifiant & ses paroles & ses actions. Ils recueillirent même après sa mort tout ce qu'on avoit ouï & sçu de luy pendant sa vie, & en composèrent ce qu'on appelle le *Sonnab*, qui est une compilation de tradi-

^a Po-
cock
Specim.
p. 298.
& 299.
Joan.
Andreas
c. 3. Be-
lon. l. 3.
c. 4.
Hottin-
geri Bi-
bliot.
Orient.
c. 2. Fe-
chelens.
Eutyth.
vindicat.
c. 27.
Gentii
Notæ ad
Musla-
din. Sa-
dum.
p. 178.

tions qui ont rapport à l'Alcoran, & dont l'autorité chez les Mahometans est égale à celle de la loy Orale chez les Juifs. Et comme parmi ceux-cy on trouve divers livres qui contiennent cette loy expliquée & redigée par chapitres & par matieres ; de même le *Sonnah*, où plusieurs Auteurs differens ont mis la main, comprend non seulement ce que le faux Prophete a dit & fait, mais encore les Decrets & les Ordonnances des Anciens, ^b c'est à dire des Califes qui luy succederent, & particulièrement des quatre premiers. Cet ouvrage revû & corrigé a produit enfin une somme de Theologie theoretique & pratique, que les compilateurs ont divisée en livres & en chapitres, & par lieux communs, où l'on trouve tout ce qui est en usage chez

^b Ebno'l
Athir,
Ebel
Kassai.
Pocock.
ibid.

les Mahometans , quant à la religion,

Je me suis étendu plus que je n'aurois souhaité sur tout ce qui regarde ce voyage fabuleux, trop ridicule en luy-même, pour trouver place dans une histoire ; mais comme il sert, pour ainsi dire, de commentaire pour expliquer la fausse religion de Mahomet, & les impostures grossieres de sa nouvelle loy, j'ay crû que je ne me pouvois dispenser d'en rapporter les circonstances, puisqu'elles servent absolument au dénouement de toute la pièce, & à faire connoître une intrigue accompagnée d'évenemens si funestes au monde Chrétien.

La défection de tant de Sectateurs, causée par une si extravagante revelation, ^a rendit les Ennemis de Mahomet si

^a Abul feda. Eb² no'l Athir. Kamus. Pocock. Specim. Hist. Arab. p. 172. Echelenfis Euty-chius vindicat. c. 27. Goli² not ad A'rag. 1. 53.

puissans, qu'il ne fut plus en état de maintenir ceux de ses Disciples, qu'un reste de crédulité ou d'interêt attachoit encore à luy. Cent des principaux, devenus l'objet de la haine publique, furent contraints à quitter la Mecque, & à aller chercher un asyle dans les Etats de *Nagash* Roy d'Ethiopie. La recommandation que leur donna le Prophete près de ce Prince leur aquit sa protection, malgré l'Ambassade de ceux de leur Ville, qui envoyerent deux de leurs Habitans pour redemander les Criminels. Quant à Mahomet, il étoit trop intéressé à maintenir son crédit au lieu de sa naissance pour en sortir; de maniere qu'il y demeura tant qu'il crût y trouver quelque assurance pour le reste de son parti.

A la fin la diminution de son

crédit & l'accroissement de celuy de ses Ennemis l'auroient aussi déterminé à aller joindre le Prince protecteur de ses Amis, si sa bonne fortune ne luy eût fait retrouver à ^a Medine, alors nommée *Yatreb*, Ville au Nord de *Hagiaz*, & distante de la Mecque de deux cens soixante & dix milles, ce qu'il perdoit en sa Patrie. ^b La situation où se trouvoient les affaires de cette Ville, habitée de Juifs & de Chrétiens Schismatiques peu unis entr'eux, fit juger à Mahomet que ce lieu étoit propre à y multiplier sa Secte. Il ne se trompa pas dans le jugement qu'il en avoit fait. Les plus ardens des Factieux, animez par l'espoir d'un parti auquel ils pouvoient s'unir en cas d'extrémité, ne ménage-
rent plus rien, & après bien des contestations, se declare-

^a Geogr. Nubiens. Clim. 2. p. 5.

Golii Notæ ad Alfrag. p. 98.

^b Sharefani Disput. Christ.

c. 4. Joannes Andreas c. 1. Pock. Specim.

p. 137.

Elmac.
lib. 1. c.
1.

rent Disciples du nouveau Legislateur. Il y en eut soixante & quinze, parmi lesquels étoient deux femmes, qui vinrent tout à la fois se jeter entre ses bras à la Mecque, la treizième année de sa prétendue Mission.

La joye de Mahomet ne fut pas médiocre, de trouver une si ample moisson dans un lieu où il n'avoit point encore semé. Il reçut ces Profelytes avec tous les témoignages d'estime & de bienveillance qu'ils en pouvoient esperer ; & après avoir exigé d'eux le serment de fidelité, il en choisit douze pour les instruire à fond de ses sentimens, lesquels il renvoya ensuite à Medine comme douze Apôtres qu'il destinoit extraordinairement à sa Mission. Ils ne démentirent point l'esperance qu'il avoit conçüe de

de l'Imposteur Mahomet. III

leur adresse & de leur capacité; ils travaillèrent avec un succès si étonnant, qu'en peu de tems la plûpart de leurs Concitoyens embrasserent leur nouvelle Secte.

Mahomet instruit du progrès que faisoit sa Doctrine en ce lieu-là, & lassé des persecutions qu'il souffroit en sa Patrie, se resolut de ceder pour un tems à l'orage, & ramassant ceux qui restoient affectionnez à son parti, il en fit les Compagnons de son exil.

^b Pour éviter les surprises dans sa retraite, il commença à faire sortir secretement de la Ville & de grand matin tous ceux qui étoient dévoüez à luy, ordonnant de prendre le chemin de *Yatreb*; & lorsqu'il les crût assez éloignez, ^c *Abu-Beker* & luy suivirent cette petite troupe.

Ali resté seul pour achever de

^a Alcor. c. 8. Joa. Andreas cap. 1. Bidavvi Comm. ad Alcor. cap. 8. Abunazar. Hotting. hist. Orientalis lib. 2. c. 5. ^b Elmacin ubi suprâ. Abul Farag. Abul Feda. & c. ^c Elmacin. ibid. Clenard. Epist. 1. 1. p. 52.

terminer quelques affaires qui demandoient sa presence, partit à son tour, & les joignit à la troisième journée.

a Alcor.
c. 9. Bi-
davvi ad
istud ca-
put. & ad
cap. 5.

a Lorsqu'on scût à la Mecque la fuite de l'Imposteur, on détacha quelques Troupes pour tâcher à couper les fugitifs dans leur chemin. La diligence de ses Ennemis le pensa perdre, & il eût bien de la peine à se sauver dans une grotte, où il demeura caché tout le tems qu'il crut nécessaire pour ralentir leur poursuite.

b Elma-
cin lib. 1.
c. 1.
Golii
Notæ ad
Alfra-
gan. p.
55. Ah-
med-Ebn
Yuseph.
Pocock.
Speci. p.
174.

b Enfin après bien des inquiétudes & des traverses il arriva à *Yatreb* le douzième jour du mois appelé par les Arabes le premier *Rabia*, qui répond à nôtre vingt-quatrième de Septembre. Il y fut reçu de son parti avec toutes les démonstrations d'une joye extraordinaire; & qui furent d'un heu-

reux

reux augure pour luy.

Les Auteurs ne marquent point si les Sectateurs qu'il trouva en cette Ville étoient ou Juifs ou Chrétiens, deserteurs de la Foy de leurs peres. Mais s'il est permis de conjecturer, lorsque les preuves évidentes manquent, il y a apparence que ce furent plutôt les derniers qui se declarerent pour luy, vû la douceur avec laquelle il traitoit alors ceux-cy, pendant qu'il témoignoit aux autres une haine implacable. Et il semble qu'on n'en puisse pas douter, après la maniere diverse dont il parle de chacun d'eux au cinquième Chapitre de l'Alcoran, & qui fut un des premiers qu'il publia après son arrivée à Yatrib.

Vous verrez par experience, dit-il, que les Juifs sont les plus grands Ennemis des Musulmans, & que les

Chrétiens ont plus de douceur & de penchant pour eux. Car leurs Prêtres & leurs Religieux sont humbles, & ils ne scauroient retenir leurs larmes lorsqu'ils entendent parler de la Doctrine que Dieu t'a inspirée, convaincus qu'elle est la véritable; penetrez de nos paroles, ils disent, Seigneur, nous croyons en ta Loy, écry-nous au rang de ceux qui professent ton Unité. Qui nous empêchera de croire en Dieu, & en la Verité qu'il nous a apprise? Nous desirons, ô Dieu, avec ferveur d'être du nombre des Justes.

On peut juger par ce discours de l'état déplorable où le Christianisme étoit alors réduit en Orient, puisque ceux qui en faisoient profession, étoient si prompts à l'abandonner pour embrasser les extravagantes opinions d'un homme aussi barbare par l'esprit, que par le cœur. Aveuglement fatal, mais ordinaire à ceux qui

de l'Imposteur Mahomet. Ils ont une fois quitté l'Orthodoxie, & la Foy de leurs Ancêtres ! Ils courent d'erreur en erreur, & de précipice en précipice, tant qu'enfin ces changemens fréquens les conduisent à l'Irréligion & à l'Athéisme. Et plût à Dieu, que l'Angleterre ne nous fît pas tant voir de ces sortes d'exemples !

^a Mahomet logea d'abord à *Yatreb* chez *Chalid-Abu-Job*, un des Principaux de la Ville, & le Chef du party, qui l'y avoit appellé. Il y demeura jusqu'à ce qu'il se fût fait bâtir une Maison dans la Ville avec une Mosquée tout joignant pour l'Exercice de sa nouvelle Religion. ^b En jettant les fondemens de ce prétendu Sanctuaire, il n'observa pas les règles de l'équité ; s'étant emparé avec violence du lieu destiné à l'Edifice, & qui apparte-

^a Elmacin. lib. i. c. 1. Abul Fedda, &c.

^b Disputat. Chr. c. 4.

noit à de jeunes orphelins, enfans d'un Artisan décedé peu de tems auparavant, qu'il en chassa avec une extrême inhumanité. Ainsi cette Maison d'impiété fut élevée sur les mêmes fondemens que la Religion qui s'y devoit enseigner.

^a Geograp.
Nubiens
Clim. 2.
part. 5.
Append.
ad ean-
dem c. 8.
Golii
Notæ ad
Alfra-
gan. p.
98. Abul
Feda, Al
Kamus,
&c.
^b Alfra-
gan. c. 1.
Golii
Notæ ad
eund. p.
53. Elma-
cin. lib.
1. c. 1. &
3. Euti-
chius A-
bul Fara-
gc. Po-
cock.
Specim.

Se voyant ainsi établi avec tranquillité en cette Ville, il la choisit pour en faire à l'avenir son séjour, & c'est pour cela qu'elle perdit depuis son premier nom, afin de prendre ^a celui de *Medinatò'l-Nabi*, c'est-à-dire, *la Ville du Prophete*, & puis par abregé, *Medine*, nom qu'elle retient encore aujourd'hui.

^b La fuite de Mahomet, toute honteuse qu'elle fut, devint si illustre après sa mort, qu'on en fit une Epoque celebre nommée *Hegire*, qui a été depuis l'Ere de tous ses Sectateurs. *Omar* troisième Empereur des Sarrazins en fit la premiere Loy à

l'occasion d'une dispute qui s'éleva pour le paiement d'une somme pendant son Regne, & telle que je vas la rapporter.

Certain Creancier avoit une obligation sur un debiteur, qui s'engageoit à l'aquiter le jour d'un mois marqué dans la Cedula. Le terme expiré, il est appellé en cause devant *Omar*. Interrogé sur le motif de son refus, il allegue qu'à la verité il est debiteur, mais nie en même tems l'écheance, soutenant qu'elle n'arriveroit que le mois d'après celuy que son creancier estimoit être le tems du remboursement. *Omar* se trouva embarrassé à regler ce differend né de l'inexactitude de la datte & du manque d'une Epoque juste. Pour arrêter le cours de pareils differends, il ordonna par l'avis de son Conseil, que l'on insereroit desor-

Hist. Arab. pag. 172. &

173. Ecche-
lensis

Hist. Arab. part. 1. ch. 10.

mais dans tous les Actes, soit privez, soit publics, le jour du mois & de l'année dans lequel il auroit été passé : & réglant en même tems une maniere fixe de compter, après en avoir conferé avec un fameux Persan nommé *Hermuzan*; il declara que les années se compteroient à l'avenir du jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque à Medine. De-là vient que cette Ere, qui commence le seizième de Juillet 622, fut appellée *Hégyre*, qui veut dire, *Fuite*, en la Langue des Arabes.

Depuis cette Ordonnance d'*Omar*, faite la dix-huitième année depuis la fuite, cette Epoque a été reçûë avec le même respect chez les Mahometans, que celle de la Naissance de JESUS-CHRIST parmi les Chrétiens. Le jour que Mahomet quitta la Mecque fut le

premier du premier *Rabia*, mais il n'arriva à Medine que le douzième de ce même mois.

² Cela n'a pourtant pas empêché que l'*Hegyre* n'ait été censée avoir commencé de deux mois plutôt, sçavoir du premier de *Moharram*, parce que celui-cy étant le premier mois de l'année Arabe, *Omar* n'y voulut rien changer, se contentant d'anticiper cinquante-neuf jours, afin que le commencement de l'Ere vulgaire s'accordât avec celui de la nouvelle.

a Golii
Notæ ad
Alfra-
gan. pag.
52. & 55.
Elmacin.
lib. I. c. I.

Avant cette période de l'*Hegyre* les Arabes comptoient d'ordinaire depuis la plus récente & la plus longue guerre qu'ils avoient eüe. Et parce que celles de l'*Elephant*, & de la *Guerre impie*, ont précédé l'Époque de la fuite, il n'est pas tout-à-fait inutile d'en marquer l'origine.

^a Al
Kodai.
Golii
notæ ad
Alfra-
gan.

p. 54.
Pocock.
Specim.
Hist. A-
rab. p.
173. &
174.

^b Abul
Feda. Al-
Masudi.
Ecche-
lensis
Hist. A-
rab. part.
I. c. 10.
Pocock.
Specim.
p. 62.

^a La premiere commença à la guerre qu'eurent ceux de la Mecque avec les Ethiopiens l'année que nâquit Mahomet, & dont les Auteurs Arabes ont ainsi rapporté ce qui y donna occasion.

^b Les Homérites, ancienne nation Arabe qui habitoit au Midy de la Mecque, ayant pour Roy *Du Navus*, le virent avec regret embrasser le Judaïsme, Il ne fut pas long-tems de cette secte sans devenir le persecuteur des Chretiens établis dans ses Etats du moins depuis trois cens ans ; & sans former le dessein de les détruire, s'ils ne sui-voient son exemple. Et afin que l'horreur du supplice fît une plus vive impression sur l'esprit de ceux qu'il vouloit attirer, on creusa par son ordre une fosse profonde, & on y alluma un feu ardent où l'on jettoit
ceux

ceux qui préféreroient le choix du supplice à l'abjuration du Christianisme. Plusieurs succomberent à l'apprehension d'une mort si terrible, & d'autres souffrirent le martyre.

^a Une femme Chretienne, célébrée par les Historiens Arabes pour la rareté de l'exemple, se distingua dans cette persécution d'une maniere toute divine. Car étant menée au lieu du supplice avec un petit enfant qu'elle tenoit entre ses bras, effrayée de l'ardeur du feu, elle paroissoit s'en éloigner & balancer entre son devoir & ce qu'elle craignoit, lors qu'excitée par la remontrance de son enfant, qui luy cria : *Mère, n'apprehendez pas de mourir pour la foy; après ce feu il y en a encore un autre*, elle fournit constamment la carrière en remportant la couronne du martyre.

^a Al Masad. Echelenf. ibid.

Une persecution si violente engagea un grand nombre d'Homérites à se retirer en Ethiopie. Le Prince étoit Chrétien, & animé d'une juste colere contre le Tyran ennemy de la Foy, resolut d'exterminer ce persecuteur. Il envoya contre luy une armée de soixante & dix mille hommes commandée par *Aryat* son oncle. Dieu

• Al Jan-nabi.

Ahmed

Ebn-Yu-

seph, Ec-

chelenf.

Hist. A-

rab. part.

2. c. i.

Pocock.

ubi su-

pra p.63.

benit un dessein si pieux, & dont sa gloire étoit le motif. *Du Navas* fut vaincu, & poursuivi par les troupes ennemies, se précipita dans la mer, pour ne pas tomber entre les mains d'*Aryat*; & perit dans les eaux, après avoir livré aux flâmes tant d'innocentes victimes.

Cette victoire si complete fit passer le sceptre des Homérites chez les Ethiopiens, qui reconnurent pour Roy le General, sous les ordres duquel

ils avoient vaincu. ^a *Aryat* régna vingt ans sur les nouveaux sujets, & laissa *Abraham al Ashram* pour successeur. Ce fut celui-cy qui fit bâtir une magnifique Eglise à *Sanaa*, capitale des Homérites, afin de diminuer le crédit superstitieux des Payens Arabes pour le Temple de la Mecque. La proximité de *Sanaa* contribua à la conversion d'un grand nombre d'Arabes qui renoncèrent à l'Idolatrie, pour embrasser la Religion Chrétienne. Ainsi le Temple de la Mecque, où l'on accouroit auparavant de toutes parts à certaines Fêtes anniversaires que l'on célébroit avec beaucoup de solennité, commença à n'être plus si fréquenté, & recevoit moins d'offrandes qu'à l'accoutumée. Le ressentiment de la perte joint à la fureur de la superstition, anima

^a Abul Fedā. Al Jannabi. Ahmed. Ebn-Yuseph. Zama-shari. Bidavvi, & alal. Comment. ad cap. 103. Alcor. Focock. ubi supra, p. 64. Golii Notæ ad Alfrag. pag. 54.

les Idolâtres contre l'Eglise de *Sanaa*, où quelques-uns d'entr'eux s'étant glissés à l'insçu des Chrétiens y commirent toutes les indignitez que des profanes irritez purent imaginer.

Abraham eut à peine appris ce sacrilege, qu'il jura de s'en vanger, en renversant le Temple de la Mecque jusqu'aux fondemens. Et ne pouvant se résoudre à differer plus longtems l'execution de ce vœu, il leva incontinent une nombreuse armée avec laquelle il vint assieger cette Ville. Le Ciel pour lequel il sembloit combattre, ne le favorisa pas dans cette entreprise, ou plutôt faute de précaution & de prudence il se vit contraint de lever le siege, les vivres manquant de toutes parts à ses Troupes par la sterilité du

lieu qu'il devoit avoir prévuë. Et parce qu'il avoit grand nombre d'Elephans en son armée, ses Ennemis appellerent cette guerre *la guerre de l'Elephant*, & en firent une Epoque remarquable, à laquelle ils donnerent le même nom.

Cet événement trop avantageux aux Infidelles n'avoit garde d'être passé sous silence par le nouveau Legislatteur. Aussi il l'a non seulement amplifié à sa maniere, mais il a voulu encore que le Chapitre de son Alcoran, où il en parle, portât le titre superbe du Chapitre de l'Elephant. Vous sçavez, y dit-il, comment le Seigneur traita ceux qui vinrent monter sur des Elephans pour ruiner le Temple de la Mecque, & la maniere dont il les détruisit, en envoyant contre eux des oiseaux qui laissoient tomber des pierres sur les

Cap. 105.

têtes des Ennemis ; & comment il en couvrit les campagnes ; semblables au grain qui est foulé par les bêtes.

a Za-
mach-
shari.
Bidavvi
Jalalavi.

^a Les Commentateurs de l'Alcoran ont glosé à leur manière sur ce Texte romanesque. Ils ont dit que Dieu se déclarant le conservateur du Temple de la Mecque , avoit envoyé contre les Ethiopiens une armée d'oiseaux dont chacun portoit trois pierres , l'une dans le becq , & les deux autres sur les pieds : Que ces pierres , bien qu'elles ne fussent pas plus grosses que des poix , traversoient pourtant les casques des Ennemis , & leur faisoient trouver la mort sous des armes qui devoient naturellement les deffendre contre des iustrumens si foibles. Ils ajoutent pour embellir l'histoire , que le nom de celuy qui devoit être tué du coup ,

étoit gravé sur la pierre dont il devoit être frappé. C'est ainsi que les Mahometans par une complication de miracles controuvez, d'un événement commun en ont fait un extraordinaire ; habituez qu'ils sont à croire toutes les imaginations de leur faux Docteur, qui cachoit un dessein prémédité sous le récit de ces prodiges, de même qu'il avoit déjà fait par la narration de son voyage fabuleux.

En effet comme l'Imposteur avoit marqué ce Temple pour être le centre de son nouveau Culte , il étoit bien aise de luy conserver son ancienne réputation, en luy en acquérant une plus récente, afin d'allumer davantage en faveur de ce lieu, le zèle des peuples, qui s'imaginent d'ordinaire que rien n'est bien sanc-

tifié , si les miracles ne s'en mêlent. Son audace à mentir en cette occasion alloit jusqu'à l'insolence, voulant imposer sur un fait connu, & que bien des gens encore vivans alors pouvoient avoir vû : La guerre dont parle Mahomet, ayant commencé lorsqu'il vint au monde, c'est-à-dire cinquante ans avant l'*Hegyre*. Mais peut-être aussi que ce Chapitre n'a été publié que dans l'édition de l'Alcoran par *Othman* bien des années après que tous ceux qui auroient pû se souvenir de cette guerre étoient morts, ce qui a quelque apparence.

a Pocock.
Specim.
Hist. Arab. p.
174.
b Gol. nota ad Alfragan.
P. 54.
c Al Kodai. Al Kamus.

Quant à l'Ere de la ^a guerre impie, elle commença l'an vingtième de celle de l'Elephant, & prit son nom d'une guerre cruelle entre les *Korashites* & les *Kaisailanites*, où ^b Maho-

de l'Imposteur Mahomet. 129
met âgé de vingt ans fit ses premières campagnes sous son oncle *Abu-Taleb*.

Cette guerre mérita avec raison l'épithète d'*impie*, par l'animosité & l'acharnement de ces peuples les uns contre les autres, dans laquelle ils s'attaquoient en toutes rencontres, sans avoir égard aux mois où il ne leur étoit pas permis de combattre.

^a Car c'étoit une coutume pratiquée dans toute l'Arabie, d'observer la trêve quatre mois l'année, sçavoir en ceux de *Moharram*, de *Rajeb*, de *Dulkaada*, & de *Dulhagha*, c'est-à-dire le premier, le septième, le onzième, & le douzième de l'année. Ces quatre mois avoient été si sacrez jusqu'alors, que quelque haineux que soient naturellement ces peuples, ils mettoient les armes bas, dès

a Al Jahari. Al Shareftani. Al Kamus. Cazvvin. Golii Notæ ad Alfrag. P. 4. 5. Pocock. ubi supra P. 174. & 176.

que ce tems approchoit, & ren-
troient dans un mutuel com-
merce, comme s'il n'eût souf-
fert aucune interruption. Ils
pouffoient même si loin le res-
pect dû à ces mois privilegiez,
qu'un homme y rencontrant le
meurtrier de son Pere ou de
son Frere s'abstenoit de luy nu-
ire, quelque vif ressentiment
qu'il eût de l'outrage reçu.
Comme on n'avoit donc point
vû de tems immemorial vio-
ler cette Loy, qu'un long usa-
ge avoit consacrée parmi ces
peuples, ce ne fut pas sans rai-
son qu'ils caractériserent d'un
nom odieux une action aussi
criminelle que celle-là. ^a Ceux
qui moralisent sur chaque éve-
nement, disent que Mahomet
ne pouvoit mieux commencer
ses exploits militaires, dont
la suite étoit destinée unique-
ment à établir l'impieté, que

^a Al Ko-
dai, Al
Kamus.
Pocock.
Specim.
Pag. 174.

de l'Imposteur Mahomet. 131
dans une guerre qui n'avoit de
singularité que le sacrilege.

Mais pour revenir à l'*Hegyre*,
qui depuis le Decret d'*Omar* res-
ta la seule Epoque des Turcs,
il est nécessaire de remarquer,
puisque aussi-bien c'est celle que
nous suivrons dans la suite de
cet ouvrage, que l'année des
Mahometans se compte par
mois lunaires, & que son com-
mencement n'a rien de fixe par
les raisons que j'en vas dire.

^a Quoyque les Arabes comp-
tassent anciennement par mois
lunaires, ils ne laissoient pas
cependant de les réduire aux
années solaires par une inter-
calation de sept mois en 19.
ans. De maniere que chacun
revenoit toujours dans sa mê-
me saison. Mais cet usage étant
aboli du tems de Mahomet,
leur année est depuis restée ab-
solument lunaire, & composée

^a Al Jau-
hari. Eb-
no'l Athir.
Pocock.
Specim.
P. 177.

de 354. jours huit heures , & quarante-huit minutes , qui jointes ensemble après deux ou trois années font un jour de plus , qu'ils intercalent le dernier mois de l'an , où l'intercalation est reçue : & alors l'an est composé de 355. jours.

^a Golii
Notæ ad
Alfraganum. p.
11. Scaliger de
Emendat.
temp. lib.
2. cap. de
anno Hegiræ.

La ^a première intercalation se fit la seconde année de l'*Hegyre*, ensuite la cinquième, la septième, la dixième, la treizième, la quinzième, la dix-huitième, la vingt & unième, &c. c'est à-dire de deux en trois, & de trois en deux.

Cette maniere de compter par années lunaires , fut tellement autorisée par Mahomet , que dans le neuvième Chapitre de l'Alcoran , il nomme impiété le dessein de prolonger l'année , sous quelque prétexte que ce soit , au de-là du terme réglé par ce calcul , qui la rend

d'onze jours plus courte que la nôtre , & sans commencement déterminé. D'où vient qu'il tombe tantôt en un mois , & tantôt en un autre; quelquefois en Eté ou au Printems , & d'autrefois en Hyver ou en Automne; desorte que dans l'espace de 33. ans ce même commencement se trouve dans toutes les différentes Saisons , & revient enfin à la même période de l'année Solaire , sans que ce soit pour cela au même jour.

Ce Calcul plein d'inconveniens pour ceux qui se reglent par l'année Solaire , m'a obligé de joindre en marge avec l'an de l'*Hégire* celui de nôtre Epoque ; & de marquer ici une fois pour toutes les noms des mois chez les Arabes , dont voici le Catalogue. 1. *Moharram* , 2. *Saphar* , 3. le premier *Rabia* , 4. le dernier *Rabia* , 5. le premier *Jomada* , 6. le

deuxième Jomada, 7. Rajeb, 8. Shabbar, 9. Ramadan, 10. Shawall, 11. Dulkaada, 12. Dulhagha. Le premier a trente jours, le second vingt-neuf, & de même alternativement, excepté l'an d'Intercalation, où *Dulhagha* a trente jours, à cause de celui qui est ajoûté, n'en ayant ordinairement que vingt-neuf.

Une des premières choses que fit Mahomet après s'être établi à Medine, fut de marier *Fatima* sa fille à *Ali* son cousin. Elle restoit unique de six enfans qu'il avoit eû de *Cadigha* sa première femme; car il n'en eût aucun de cette multitude d'autres qu'il épousa après qu'elle fut morte. ^a Il faisoit des éloges perpetuels de celle-là, qu'il avoüoit surpasser en mérite tout ce qu'il y avoit de personnes les plus accomplies en son sexe. Il relevoit d'au-

Hegire 1.
Juillet
16. An.
D. 622.

^a Abul-
Farag.
pag. 103.

tant plus les perfections de *Cadigha*, qu'il croyoit qu'elles se trouvoient rarement parmi les femmes : ^a Ce qui luy faisoit dire souvent qu'il y avoit bien des hommes parfaits, mais qu'il n'avoit jamais oüy parler que de quatre femmes, dont les vertus pussent être célébrées ; Sçavoir *Asiah*, épouse de *Parrah*, Marie Mere de CHRIST, feüe *Cadigha* sa femme, & *Fatima* sa fille, de laquelle descendent tous ceux qui se disent encore aujourd'hui de la race de Mahomet.

^a Abul-Feda. Po-cock. Specim. Hist. Arab, 183.

L'Imposteur après bien des traverses, se trouvant enfin maître d'une ville où il pouvoit armer son parti, & executer les desseins qu'un défaut de retraite luy avoit fait suspendre jusqu'alors ; il se fit voir sur la Scène dans une posture différente des premières. Car au

lieu qu'il avoit passé les treize années précédentes à prêcher sa Doctrine, il n'employa les dix dernières qu'à combattre en sa faveur, & à la faire recevoir l'épée à la main.

Il s'étoit trouvé long-tems si fatigué d'objections & de disputes de la part de ses Ennemis, & même souvent exposé

à Alcor. ^a
c. 4.
Cantacuz. Orat
1. Sect.
12.
Joan.
Andreas
c. 12.
Disput.
Christiani
cap. 8.
Cantacuz. Orat
1. Apol.
4. Richardi
Confutat. c. 10.

aux railleries que ses mauvaises réponses donnoient lieu de faire, qu'il ne put plus souffrir sa maniere lente & inefficace de persuader. Ainsi convaincu que ses Sectateurs seroient encore plus embarrassés que luy en suivant la même voye, il leur en prépara une plus abrégée, en leur défendant à l'avenir toute dispute; & leur recommandant de passer au fil de l'épée tous ceux qui contrediroient ou refuteroient sa Doctrine, à moins que par un tri-

but

but annuel ils ne rachetassent le peché d'incrédulité qu'ils auroient commis.

^a De-là vient qu'encore aujourd'huy tous ceux qui vivent dans des lieux dépendans de l'Empire des Turcs, & qui ne suivent pas leur Religion, sont obligez à payer tous les ans une taxe, qui est comme une amende qu'on leur impose à cause de cela, que l'on nomme en Turquie *le Carrage*; ^b & qu'on punit de mort ceux qui osent y disputer contre la Croyance reçûë. Et certainement il faut demeurer d'accord qu'on ne pouvoit trouver de moyen plus sûr pour couvrir l'absurdité du Mahometisme, qu'un silence absolu, & dont l'infraction fût sujete à une peine si dure.

Le faux Prophete ne fut pas long-tems sans mettre en usage sa sanguinaire Doctrine.

^a Theven. par. 1. liv. 1. chap. 55. &c. 28.

^b Cantacuz. Orat. 2. Sect. 5. Theven. ibid.

^a Elmac.
lib. 1. c. 1.

Il leva des Troupes pour appuyer la foiblesse de sa Mission, & fit ^a *Hamza* son oncle Lieutenant General de ses Armées, l'envoyant à la premiere expedition qui se presenta.

^b Elmacin. ibid.
Disput.
Christ.
cap. 4.

^b Et comme il eut appris que la Caravane de la Mecque revenoit de Syrie, il envoya ce nouveau Commandant avec trente Chevaux seulement en embuscade pour tâcher de s'en rendre maître. Celuy-ci ayant trouvé le Bois de *Yamama* propre à son dessein, il s'y cacha. Mais voyant la Caravane escortée de trois cens Chevaux, il n'osa l'attaquer, & s'en retourna sans aucun butin. Mahomet n'eut pas de meilleurs succès cette premiere année en diverses autres entreprises.

Hegire
2. Juillet
5. An. D.
623.

Il fut plus heureux dans la suivante, contre une autre Caravane, chargée pour le com-

pte des Habitans de la Mecque, de Marchandises précieuses, & même de beaucoup d'argent monnoyé, laquelle faisoit le voyage ordinaire de cette Ville en Syrie. ^a Car s'étant posté à un passage appellé le *Beder*, à la tête d'un peu plus de trois cens hommes des siens, il chargea avec tant de vigueur l'escorte, qui étoit de mille hommes, & commandée par *Abu-Sophian*; qu'il la mit en fuite, malgré tous les efforts du General Ennemi, qui par une retraite sage & ferme, sauva une partie de la Caravane; mais ne put pourtant empêcher que Mahomet, outre l'honneur de la victoire; n'eût encore emporté un riche butin.

Cette espece de Conquête pensa être l'occasion d'un second Combat dans l'Armée de Mahomet. Elle étoit comme

^a Elmacin. lib. 1. cap. 1. Abul Farag. pag. 122. Alc. cap. 3. & Comment. in illud caput.

^a Hot-
ting. Bi-
bliot. O-
rient.
cap. 2.

divisée en deux partis, que l'habileté seule du Chef entretenoit dans l'union. ^a L'un étoit composé de ceux de Medine, qui l'avoient suivi, que l'on nommoit les *Ansars*, ou les Auxiliaires de Mahomet, & l'autre des *Mohagerins*, ou Compagnons de la fuite. Les premiers s'estimant superieurs aux autres ou par le nombre, ou par la gloire d'avoir donné un asyle à leur Prophete, vouloient partager en maîtres plutôt qu'en compagnons; & les seconds, fiers de leur perseverance à suivre leur Maître dans ses adversitez, croyoient assez faire que d'admettre l'égalité qu'on leur contestoit. Une sédition si à contre-tems ne pouvoit être que d'un fâcheux exemple, Mahomet en jugea ainsi: & afin qu'un semblable prétexte n'en fit plus naître d'autres,

il composa le huitième Chapitre de l'Alcoran, par lequel en s'adjudgeant la cinquième partie, il donnoit le reste à ses soldats, pour être divisé entre eux en portions égales.

Cet avantage dû à la bonne conduite de Mahomet & à la valeur de ses Troupes donna un grand lustre à son party.

Le Chef n'a pas oublié d'en parler dans son Alcoran; & il y voudroit persuader que deux miracles faits en sa faveur ont ajoûté quelque nouvel éclat à la célébrité de cette journée. Le premier selon luy consiste en un charme, dont Dieu fascina les yeux de ses ennemis, en leur faisant voir l'armée de Mahomet deux fois plus nombreuse qu'elle n'étoit; & le second en un secours de trois mille Anges qui hâterent la victoire à se déclarer pour luy.

Alcoran. c. 3.
Bidayvi.

Mais comme ces deux évènements n'ont été connus que de luy, c'est de luy seul aussi qu'en dépend toute la certitude.

^a Abul

Farag.

pag. 102.

Al Ko-

dai. Abul

Feda.

Joann.

Andreas,

&c.

^b Pro-

pheta

Daniel,

cap. 6.

vers. 10.

Buxtorf.

Synago.

Judaic.

cap. 10.

Maimo-

nid. in

Halach.

Tephil-

lah. c. 1.

Scct. 3.

^c Abul-

farag.

p. 102.

^a L'Imposteur fit cette année quelque changement au *Kebla*, qui est le lieu où les Sectateurs se tournoient en priant, suivant la coutume de tous les Orientaux, de regarder vers un certain point du Ciel au tems de leurs prieres.

^b Les Juifs dans quelque part du monde qu'ils soient se tournent du côté de Jerusalem;

^c les Arabes vers la Mecque, parce que c'étoit là leur *Caaba*, le principal lieu de leur Culte pendant leur Paganisme:

^d Les Sabéens vers l'Etoile du Nord;

& les ^e Persans idolâtres du feu & de la lumiere, dont ils fai-

soient des Divinitez, vers l'Orient, d'autant que le Soleil,

selon eux, principe de l'un & de l'autre, s'y leve.

Durant les premieres années de l'imposture forgée par Mahomet, il avoit accoutumé ses Disciples dans le tems de leurs dévotions, de se tourner du côté de Jerusalem, qu'il appelloit *la sainte Cité, la Cité des Prophetes*, ayant eû d'abord en vûë d'y établir le siege de son impieté, & d'en faire un lieu de pelerinage. Mais ayant remarqué par la suite du tems que ses Sectateurs ne pouvoient se défaire de leur ancienne superstition pour le Temple de la Mecque, qu'une longue antiquité leur rendoit toujourns venerable : & esperant d'ailleurs que le respect qu'il témoigneroit pour ce lieu, en luy conservant ses privileges, luy regagneroit l'affection de ses Concitoyens, alienée par

d Ibid.
p. 184.
Pocock.
Specim.
P. 148.
e Abul
Feda.
AbulFar.
p. 102.
Joann.
Andreas.
cap. 6.
Pocock.
ubi supra
p. 175.

* Alcor. ses desseins ambitieux, ^a il ren-
 cap. 2. dit à cette Ville la préemi-
 Joann. nence qu'il avoit auparavant
 Andreas. donnée à Jerusalem. Et afin
 c. 2. & 6. qu'on ne pût plus douter de
 la sincerité de ses intentions là-
 dessus, il ordonna qu'à l'ave-
 nir les Musulmans regarde-
 roient en priant vers ce lieu-
 là, qu'il embellit d'un nou-
 veau Temple, qui de sa figu-
 re tétragône fut nommé *Kaa-
 ba*, qui veut dire en Arabe un
 Quarré; & qu'il destina dés-
 lors pour être le centre de sa
 superstition, & le rendez-vous
 general de ces pelerinages si
 fréquens chez les Turcs.

Ce changement de dessein
 fut une suite de la haine qu'il
 conçut contre les Juifs, avec
 lesquels il ne voulut plus avoir
 aucune conformité de céré-
 monies, ny même retenir,

† Alcor.
 cap. 2.

^b comme il est dit dans l'Al-

coran,

coran, aucun extérieur de cul-
te qui pût confondre ses Sec-
tateurs avec eux. ^a On ne goû-
ta point dans son parti cette
innovation, & plusieurs la re-
gardant comme une instabili-
té d'esprit dans le Législateur
mal d'accord avec luy-même
sur des principes de religion
qui doivent être fixes, ils l'a-
bandonnerent.

^a Joan.
Andreas.
cap. 6.

Après s'être déclaré sur le
changement qu'on vient de
marquer, il inventa mille ab-
surditez, pour tâcher de met-
tre en réputation sa nouvelle
Mosquée. ^b Il soutenoit que cet
édifice avoit premierement été
construit dans le Ciel, pour y
être le Temple des Anges ;
qu'Adam dans le Paradis y fai-
soit ses prieres. Car selon les
Mahometans le Paradis, que
nous nommons Terrestre, étoit
dans le Ciel ; mais qu'en ayant

^b Sha-
restani.
Focock.
Specim.
Hist. A-
rab. p. 116
Sionitæ
appendix
ad Geo-
graph.
Nubient.

été chassé il demanda à Dieu la grace d'en avoir un semblable sur la terre, où en célébrant ses loüanges il pût aller en rond, de même qu'il l'avoit vû pratiquer aux Anges dans le Temple céleste où ils adorent le Seigneur. Il assuroit qu'ensuite de cette humble priere Adam exaucé avoit vû dans une nuée pleine de lumiere un modele semblable à l'original, & que conformément à ce qu'il vit, il jetta les fondemens d'un semblable au lieu où est aujourd'huy le *Caaba*. Mais comme la mort prévint l'Auteur de ce miraculeux édifice, Seth prit soin de l'achever, & le laissa à sa sainte posterité qui s'y assembla jusqu'au Deluge, qui n'épargna pas plus le *Caaba* que le reste du monde. Il n'étoit pas juste qu'un miracle si sensible fût dé-

truit sans retour par les eaux ;
aussi Mahomet accoutumé à in-
venter en continua ainsi la gé-
nealogie. Dieu toujours bien-
faisant à ceux qui le cherchent,
ne voulut pas priver Abraham
d'une faveur accordée à ses An-
cêtres : il luy envoya une vision
qui luy marquoit l'ancienne fi-
gure du *Caaba* ; & qui luy aida
à reconnoître la place où il a-
voit été autrefois ; & qu'il ap-
perçut au^a *Shecinah* visible qui y
réside perpétuellement. Ismaël
& luy assurez par ce signe qu'ils
avoient infailliblement trouvé
l'endroit destiné, rebâtirent le
Temple détruit, & y laisserent
à leur posterité des exemples
de pieté qu'elle oublia enfin,
en profanant par son idolâtrie
un lieu si sacré : & qu'il fallut
de nouveau sanctifier, disoit
l'Imposteur, par la pratique
de sa Loy.

^a Alcor.
c. 2. 3. &
22. Al
annabi.
in vita
Abraha-
mi. Sha-
restani.
Zamach-
shari. ad
c. 2. Al-
corani.
Sharifol
Edrifi.
Liber A-
gar. Joa.
Andreas.
cap. 1.

En gardant cet ancien Temple il retint encore la pluspart des cérémonies qui y étoient déjà en usage, pour faire voir qu'il n'étoit que le restaurateur & non le destructeur du Culte primitif. Unissant ainsi par une politique sage des peuples tout différent en religion, qui n'auroient autrement jamais consenti à prendre la Loy les uns des autres. Au reste ce qu'il y a de certain touchant le Temple de la Mecque, & son état avant Mahomet, c'est qu'il étoit aussi célèbre chez les Arabes que celui de Delphes autrefois chez les Grecs; que toutes leurs Tribus depuis bien des siècles y venoient tous les ans adorer leurs Dieux; ^a & qu'ils persisteroient encore en ce même usage, lors que l'Imposteur les força de renoncer à leur Ido-

^a Sha-
restani.
Golii no-
tæ ad Al
Fragan.
p. 8. & 9.

lâtrie, pour embrasser une autre religion, qui tout exempt de ce défaut n'étoit néanmoins guere meilleure que celle qu'on luy substituoit.

Makrifi.
Pocock.
Specim.
p. 177.
& 311.

^a La même année que se fit ce changement il institua le mois de *Ramadan* pour être un tems de jeûne & d'abstinence.

^a Abul
Farag.
p. 102.
Al Ko-
dai.

Et quoiqu'il évitât depuis quelque tems la conformité de cérémonies avec les Juifs, il ne laissa pas d'en établir une qu'il emprunta d'eux immédiatement.

^b Car ayant remarqué à son arrivée à Medine qu'ils solennisoient la Fête des Expiations le dixième du premier mois; & scû que cette observance étoit de Moïse, il déclara qu'il y avoit infiniment plus d'affinité entre ce Législateur & luy qu'entre eux & ce luy dont ils suivoient le précepte; & ordonna en conse-

^b AlCaz-
vvini.
Pocock.
Specim.
p. 309.

quence pour le dixième de *Moharram*, qui est le premier mois de l'année Arabe une fête solennelle, qu'il appella *Asbura*,^a du terme Hébreu *Ashor*, qui veut dire, dixième; parce que la célébration s'en faisoit le dixième de *Tisri*. Son affectation à vouloir en cela imiter Moïse étoit moins un effet de son respect pour luy qu'un dernier essai de l'impression que feroit cette pratique sur l'esprit des Juifs, voulant voir si l'adoption de cette cérémonie luy attireroit autant de Circoncis que l'imitation des Payennes luy avoit gagné d'Idolâtres.^b Mais reconnoissant par luy-même l'inutilité de cette complaisance il abrogea non seulement cette Fête, mais encore toutes les précédentes qui avoient quelque conformité avec les leurs.

Comme il étoit trop politi-

^a Levi-
tiq. c. 16.
Misna.
tract.
Yoma.
Maimo-
nid. Tra.
Yoma.
Kippur.

^b Ebno'l
Athir.

de l'Imposteur Mahomet. 151
que pour se broüiller avec tous
les partis ; & qu'il vouloit re-
gagner sur les Chrétiens ce qu'il
perdoit parmy les Juifs, il s'ap-
procha d'eux en plusieurs cho-
ses, & sur tout dans l'imitation
d'un jeûne pareil à leur Carê-
me, ainsi que je l'ay déjà dit.
Ce qu'il y eut de singulier, c'est
que cette année-là le mois de
Ramadan concourut fortuite-
ment avec celui de Mars. De
maniere que la Quadragesime
des Chrétiens se rencontra a-
vec le premier Carême de Ma-
homet. Pour sauver ce qu'il y
avoit de trop apparent dans
cette imitation, ^a il allegua
que le principe du sien venoit
de ce qu'à pareil mois l'Alco-
ran luy fut apporté du Ciel,
c'est-à-dire le Chapitre quia re-
lation à cette pratique.

Avant ce tems-là le mois de *Ramadan* ^b chez les Arabes étoit

^a Alcor.
cap. 2.

^b Ebn Ah-
med. Al

Makrifi.
 Pocock.
 Specim.
 Hist.
 Arab.
 pag. 175.
 Al Jau-
 hari.
 Ebno'l
 Athir.
 Golii no-
 tæ ad Al-
 frag. p. 7
 Pocock.
 ubi supra
 p. 176.
 b Elma-
 cin Abul
 Farag.

destiné à la joye & aux festins.
 Et parce qu'il venoit toujourns
 au milieu de l'Eté, lors que
 l'année étoit Biffextile, pour
 parler à nôtre maniere, ce
 mois prit son nom de l'état de
 la saison, c'est-à-dire de l'ex-
 trême chaleur qui régnoit a-
 lors; ce qui s'appelle en Ara-
 be *Ramado'l Har*.

^b Mahomet après avoir passé
 le reste de l'année à ravager
 ses voisins, & à piller ceux de
 Medine, qui ne voulurent pas
 embrasser son parti, porta dans
 la suivante la guerre chez les
 Arabes de son voisinage, qui
 faisoient profession de Judaïs-
 me. Sa valeur & sa bonne for-
 tune le rendirent maître de
 toutes leurs places fortes; non
 seulement il subjuga ces nou-
 veaux ennemis, mais il en fit
 des esclaves qu'on vendit à
 l'encan, & partagea entre ses

Hegyre
 3. Juin.
 24. ann.
 D. 624.

Soldats le bien de ces malheureux. Le principal motif de cette guerre fut la haine invétérée qu'il avoit conçûë contre ^a *Caab*, un de leurs plus fameux Rabins, dont il esperoit faire la premiere victime de sa fureur. Quand il vit que l'objet de sa vengeance manquoit à sa victoire, son couroux redoubla, & il mit de tous côtez des partis en campagne, avec ordre de le luy amener mort ou vif.

^a Elmacin. Ibid.

^b Les talens merveilleux de l'infortuné Rabin pour la Poësie avoient donné lieu à l'animosité de Mahomet contre luy. Un de ses Freres, nommé *Béjair*, soit par crainte, soit par aveuglement avoit embrassé la religion de l'Imposteur. Le Poëte outré de cette Apostasie, fit une Satyre ingenieuse, où en attaquant le Profelyte il

^b Echelenfis Hist. Arab. p. 1. cap. 1. luty ch. vindicatus. p. 303 & 304.

n'épargnoit ni le Mahometisme, ni celuy qui en étoit l'Auteur. Plus les coups furent portez avec adresse, & plus ils se firent sentir. La vengeance suivit le ressentiment, & ne fut différée que faute d'occasion. Durant quelque tems *Caab* évita avec assez de bonheur tous les pièges que luy tendit son ennemy ; mais voyant la plus grande partie de l'Arabie recevoir les Loix du victorieux ; & ne croyant plus pouvoir se dérober à une haine si puissante, il se résolut à venir implorer la clemence de Mahomet, & à suivre enfin le pernicieux exemple de son Frere.

La premiere satisfaction que l'Offencé exigea de luy fut d'effacer son nom de tous les endroits satyriques de ce Poëme contre luy. *Caab* y consentit volontiers en apparence ; & y

de l'Imposteur Mahomet. 155
substitua par tout celuy d'*Abu-Beker*. Cette rétractation suspendit pour un tems le reste de la colere du Prophete. Cependant le Juif qui se confioit aux dons de son esprit, crut achever sa réconciliation en flatant son nouveau maître par un endroit sensible. Sçachant que Mahomet malgré ses occupations guerrieres en avoit d'amoureuses, & qu'il étoit épris des charmes d'une jeune beauté, dont au milieu de ses conquêtes il regrettoit toujours l'absence; il fit un Poëme à la louange de la Dame, qu'il récita devant son Amant avec toutes les graces d'un homme qui vouloit plaire. L'excellence de l'ouvrage enchantait tellement Mahomet qu'il le voulut entendre une seconde fois, & charmé comme à la première il ne put plus tenir contre

un mérite si brillant ; son aversion se métamorphosa en amitié, & de son ennemy il en fit son plus intime confident.

Et pour luy donner une preuve incontestable de sa bienveillance, il luy fit present d'un manteau qu'il portoit luy-même ; faveur qu'il n'avoit encore accordée à personne. Le nouveau favory bon courtisan, parut faire un cas singulier du present dont son maître l'honoroit, le conservant avec un soin extrême, & le regardant d'une maniere à donner lieu de croire que la vûë seule de ce don excitoit en luy une veneration extraordinaire pour le bienfacteur.

L'estime que ces soins & ces égards concilierent dans la suite du tems à ce manteau, alla si loin que *Moavias*, un

des successeurs de Mahomet, étant à son tour parvenu à l'Empire, l'acheta trente mille pieces d'or. On ne s'arrêta pas encore là, tant le prix de certaines choses s'accroît par le tems ! D'un vêtement commun du prétendu Prophete on en fit un habit de cérémonie pour tous ceux de la maison d'*Ommia*, lors qu'ils parviennent à la Souveraineté ; lesquels sont accoutumés de s'en parer aux jours de Cérémonie.

Quelques-uns attribuent à ce *Caab*, depuis qu'il fut si avant dans l'amitié de Mahomet, d'avoir aidé plus qu'aucun autre à l'Imposture, & d'avoir même composé l'Alcoran, qui semble se ressentir de l'éloquence si naturelle à ce Juif impie.

^a La Bataille d'*Obud*, qui se

^a Elmacin. lib. 1. cap. 1. Abul Fagrag. pag. 102.

donna ensuite de la destruction des Juifs Arabes, pensa être aussi fatale à Mahomet, que ses Conquêtes précédentes avoient été heureuses. *Abu-Sophian*, toujours attentif à réparer la honte de sa défaite passée, ayant levé trois mille hommes de pied & deux cens chevaux, se saisit de la montagne d'*Ohud*, distante de Médine ^a de quatre milles seulement, & forma de-là comme une espece de Blocus qui incommodoit extrêmement les Habitans de cette Ville. Mahomet honteux de laisser l'Ennemi aux portes d'une Cité à laquelle il étoit si redevable, prit le parti de le chasser de ce poste, bien qu'il n'eût en tout que mille hommes pour une entreprise si hazardeuse.

• Geogr.
Nubiens.
Clim. 2.
part. 5.

Tout inférieur en nombre qu'il étoit, il ne laissa pas

d'engager le Combat, où d'abord il eut quelque avantage, mais à la fin accablé par la multitude plutôt que vaincu; il vit tomber plusieurs des siens, tuer *Hamza* son Lieutenant General, & luy-même blessé en divers endroits, & prêt d'avoir un même sort que son oncle, ^a s'il neût été secouru de *Telha*, neveu d'*Abu-Beker*. Ce secours coûta cher à ce genereux Ami, qui reçut en cette occasion un coup à la main dont il perdit presque l'usage.

^a Disp.
Christ. &
Abul Fa-
rag. p.

117.

Le peril où se trouva alors Mahomet, joint à la fuite des siens, ne fut pas son unique sujet de chagrin, se voyant vaincu, pour ainsi dire, une seconde fois, ou du moins vivement pressé par les objections que sa défaite donnoit lieu de faire, & par les repro-

^a Alcor.
cap. 3.

ches de ceux qui luy impu-
toient la mort de leurs pro-
ches. ^a Car les uns luy deman-
doient par quel secret myste-
re un Prophete cheri du Ciel,
Messager de Dieu, pouvoit a-
voir été vaincu par des Infi-
dèles; & les autres, d'où vient
qu'imprudemment il avoit été
cause de la mort de leurs pa-
rens & de leurs amis.

Après bien des réflexions sur
ces difficultez pressantes, il
répondoit aux premiers, que le
malheur qui luy étoit arrivé
avoit sa source particuliere
dans l'iniquité de quelques-uns
des siens, dont le châtement
avoit éclaté par leur mort;
Dieu ayant voulu marquer ain-
si avec quel soin il veilloit à
la garde des siens, pendant
qu'il laissoit les méchans ex-
posez aux coups de leurs En-
nemis.

Comme

Comme les objections des seconds demandoient plus de discussion & qu'elles sembloient se fortifier par la réponse précédente, il fallut en faire une matière de système. Ce fut donc pour en faciliter le dénouement, qu'il inventa la Doctrine du Destin, ou de la Prédestination, confondant les idées de ces deux termes si differens, & bâtissant là-dessus, il disoit que la durée de l'homme étant déterminée de Dieu, il n'y avoit point de précaution à prendre pour éviter la fin d'un temps aussi fixe que l'est ceuy que le Créateur a marqué à chaque homme, que cette vérité étant incontestable, il falloit croire que ces hommes, dont ils regrettoient la perte, auroient trouvé dans leurs propres maisons, & entre les bras de leurs Amis, cette mort

qu'ils avoient rencontrée dans un Combat, & que puisque l'heure & le moment de nôtre départ est limité, il n'y avoit qu'à reconnoître que dans cette occasion ils n'étoient morts, que parce que Dieu ne vouloit absolument plus qu'ils vécussent. Il joignoit la Morale à cette Doctrine, en ajoutant, que mourant pour la Foy, ils avoient le mérite du martyr, qu'ils vivoient maintenant d'une vie heureuse, & que leur félicité étoit si supérieure à celle dont ils pouvoient jouir ici-bas en vivant, qu'on ne pouvoit les regretter sans violer ce que l'amour & la piété demandoient pour eux dans cette rencontre.

^a Ricaut
Etat pre-
sent de
l'Emhire
Otto-
man, liv.
2. ch. 8.

Ce Système controuvé si à propos, n'a pas peu contribué à l'établissement du Mahometisme, & on peut dire^a que

cette notion a laissé depuis à cette Secte, des principes extraordinaires de fermeté & de courage ; rien n'étant plus propre à animer la valeur, qu'un sentiment assuré & détaché des principes qui semblent le tempérer indirectement ; que les dangers les plus évidens ne hâtent pas d'un moment nôtre dernière heure, & que tout au plus, la jouissance d'une félicité éternelle, suit infailliblement une mort arrivée pour le soutien de la Religion qu'on défend.

Les *Nadirites*, Tribu des Juifs Arabes, & voisins de Medine, eurent la même destinée que leurs freres avoient eüe l'année précédente. Ils furent vaincus comme eux par Mahomet, & chassés de leurs anciennes demeures, & contraints d'aller chercher chez leurs voi-

Hegire
4. Juin
13. ann.
D. 625.

^a Elma-
cin lib. 1.
c. 1.
Abul Fa-
rag. p.
102.

sans un repos, qu'ils ne trouvoient plus dans leur Patrie. Les uns se retirèrent à *Chaibar*, Ville qui professoit la même Religion qu'eux, & les autres en Syrie. Ces derniers, plus infortunez que leurs compagnons, furent poursuivis par un détachement des Troupes de Medine, que commandoit *Mundir-Ebn-Oman*; & tous passez au fil de l'épée, à l'exception d'un seul, lorsqu'ils touchoient presque le país qui leur devoit servir d'azyle. Cette même année fut encore remarquable par la Bataille de *Beder*, & par divers autres Combats contre ceux qui osèrent se défendre, & dans la plûpart desquels il eut de l'avantage, les autres restant si douteux pour le succès, qu'il seroit difficile de dire quel fut le parti vaincu ou vainqueur.

Pendant que ses Armées étoient ainsi en campagne, il arriva un desordre entre les principaux Chefs, qui auroit eû de fâcheuses suites pour Mahomet, s'il n'eût travaillé promptement à le calmer. Le jeu & le vin l'avoient causé; & chacun animé du feu qu'excitent ces sortes d'excès, s'alloit porter aux dernières violences, & fournir au Soldat inquiet un mauvais exemple à suivre, lorsque Mahomet arrivant, reprima la sédition par son autorité.

Le danger cessé, il ne pensa plus qu'à prévenir ceux qui pouvoient naître à l'avenir par de tels inconveniens. ^a La voye qu'il jugea la plus sûre pour cela, fut d'interdire absolument l'usage du vin & des jeux de hazard. Et afin de donner à cette loy toute recente & plei-

^aAl Kodaï Po-cock Specim. Hist. Arab. pag. 175. Alc. c. 5.

ne d'amertume pour des gens de guerre, la force qui luy étoit nécessaire outre la volonté du Legislatteur, il eut recours à son ancienne pratique, qui fut d'inventer quelque exemple qui justifiât sa conduite à cet égard, & en mêmes tems la vérité du fait controuvé.

Alcor. cap. 2.
Zamachshari. Biddavvi & alii ad ifrud cap.
Dialog. Mahumetis cum Abdollah. Richardi Confut. legis Sacracenicæ cap. 4.
Cantacuzen. Orat. 2.
Sect. 15.
Belon. 1. 3. c. 6.
Guadagnol Tr. 2. c. 4. & Liber Agar.

L'exemple étoit de deux Anges, nommez *Arut* & *Marut*, qui furent envoyez de Dieu sur la Terre pour administrer la justice de sa part dans la Province de Babylone, & y enseigner les vertus morales. Une femme plus appliquée à ses devoirs que les autres, chercha à s'instruire dans l'Ecole de ces deux grands Maîtres; les invita même à dîner chez elle, & leur presenta du vin à boire. Dieu leur en avoit défendu l'usage, mais l'odeur

de l'Imposteur Mahomet. 167

de cette liqueur agreable excitant en eux l'envie d'en goûter, non seulement ils en bûrent, mais même ils s'enyvrent, après avoir oublié les regles de la sobriété, dont ils devoient donner des exemples, ils s'engagerent dans d'autres déreglemens. D'Yvrognes devenus lascifs, ils firent des leçons d'incontinence à leur hôtesse, & voulurent la séduire. Elle mit à prix la faveur qu'ils luy demandoient, & leur promit tout à condition qu'auparavant l'un d'eux l'enleveroit au Ciel, & que l'autre la rameneroit sur la Terre. Le traité fut conclu, elle fut portée dans le Ciel, mais elle s'y trouva si-bien, qu'elle dispensa du soin de la reconduire l'Ange qui s'étoit chargé de cette commission : elle fit plus, car elle déclara à Dieu tout le secret

de sa translation. Dieu, pour la recompenser d'avoir mieux pratiqué la chasteté que ses Maîtres, la fit l'*Etoile du matin*. Pour les coupables, toute la grace qui leur fut faite, se réduisit à pouvoir opter sur la nature du châtiment qu'ils méritoient, & s'ils le vouloient present ou futur. L'avenir leur sembla trop redoutable, ils se déterminerent pour une punition presente, de maniere qu'ils furent condamnez à être suspendus par les pieds avec une chaîne de fer dans une fosse proche de Babylone, où ils doivent souffrir jusqu'au jour du Jugement, qui doit mettre fin à leurs peines. Ce libertinage des deux Anges causé par l'yvresse, fit que Dieu defendit depuis l'usage du vin à tous les Musulmans.

^a Epist. 3
Hist. de
l'Etat
present
de l'Em-
pire Ot-
toman,
l. 2. c. 25.

^a *Busbeque & Ricaut* qui la suivi

en

en cela , racontent d'une autre maniere l'occasion de cette défense. Ils disent que Mahomet étant allé à la campagne voir un de ses amis , chez lequel il n'arriva qu'à l'heure du dîner , il y trouva un repas somptueux préparé pour une nôce qui s'y faisoit ; & tout ce qui accompagne d'ordinaire ces sortes de Fêtes. Les Conviez déjà entre deux vins y témoignoiient une gayeté singuliere , & s'embrassoient réciproquement avec une cordialité charmante. Mahomet admiroit cette vive & mutuelle bienveillance , dont il voyoit que tout l'honneur étoit dû au fruit de la vigne , & louïoit Dieu d'avoir donné au monde une liqueur si propre à animer l'amitié. Comme il s'arrêta peu , & qu'il n'eut pas le loisir de voir la catastrophe

de cette journée , il s'en alla rempli d'estime pour le vin. Mais le hazard l'ayant ramené au même lieu le lendemain, il y vit la Scène bien changée. Ce n'étoit plus la joye qui y régnoit, ny cette tendre amitié du jour précédent. Le lieu du banquet étoit devenu un affreux champ de bataille qui n'offroit à la vûë que des ruiffeaux de sang , des membres separez du corps , & tout livides des coups qu'ils avoient reçus : & un débris general de tout ce qui avoit auparavant servi aux plaisirs & à la bonne chere. Il s'informa de la cause du desordre , on luy apprit que c'étoit l'excès immodéré du vin ; qu'il n'avoit produit que la joye & l'union tant qu'on s'étoit réglé à une certaine quantité ; mais que des lors qu'ils s'étoient abandon-

de l'Imposteur Mahomet. 171
nez à une folle intemperance, ils étoient devenus des furieux & des lions. Un effet si funeste fit connoître à Mahomet ce qu'il avoit jusqu'alors ignoré. Il révoqua la bénédiction qu'il avoit si légèrement donnée au vin, y substitua sa malediction dans les formes, & le deffendit à ses Sectateurs.

Bien que ces deux sentimens paroissent n'être pas tout-à-fait semblables, cependant ils ne s'éloignent ny l'un ny l'autre de ce qu'en dit Mahomet au cinquième Chapitre de l'Alcoran, qui semble attribuer cette défense & au vin & au jeu. *Le Démon, dit-il, desire de semer la discorde entre vous par le moyen du vin & des jeux de hazard, pour vous faire perdre le souvenir de Dieu & l'usage de la priere. Quittez donc deux abus si criminels, obéissez à Dieu & au Pro-*

phete qui est son Apôtre , & prenez garde à vous-mêmes.

α Ecche-
lenf.
Hist.
Arab.
part. 1.
cap. 5.
Richardi
confutat.
cap. 8.

^a Ce qu'il y a de certain, c'est que les Arabes aiment le vin avec passion, & en boivent extraordinairement dans les occasions. Et parce que Mahomet connut que leur temperament vif & boüillant, tel que le peut être celui d'un peuple qui habite la Zone Torride, étant échauffé par le vin se pouvoit porter à des excès, dont les suites étoient souvent fâcheuses ; il prit prétexte de quelque exemple récent, pour le deffendre, & pour prévenir les maux qui en arrivoient infailliblement sans cela.

β Hégyre
re 5.
Jun. 2.
An. D.
626.

^b La guerre du *Fossé* rendit mémorable la cinquième année de l'*Hégyre*, parce que Mahomet y évita le plus éminent danger où il se fût encore trou-

vé. Ceux de la Mecque toujours ses irréconciliables ennemis avoient formé une ligue avec toutes les Tribus voisines des Arabes , pour opprimer enfin ce fleau de leur Ville. Et ayant mis ensemble dix mille hommes commandez par Joseph frere d'*Abu-Sophian* , ils ne cherchoient plus que les occasions d'en venir aux mains. D'abord Mahomet résolut d'engager le combat , ignorant le nombre des Troupes alliées. Mais lors qu'il eut appris combien elles étoient supérieures aux siennes , il ne pensa plus qu'à se tenir sur la défensive. Et afin de se mettre à couvert de toute surprise , il suivit le conseil que luy donna *Abdollah-Ebn-Salem* , ce Juif Persan , dont on a déjà parlé , & qu'*Elmacin* appelle *Salman* , sçavoir de faire un large & profond retran-

chement à la tête de son camp, sans lequel il étoit difficile de n'être pas attaqué malgré luy. Et ce fut ce retranchement qui donna le nom à cette guerre, parce que tout se passa là ; les Ennemis ayant converty en siege le dessein qu'ils avoient pris auparavant de tenir la campagne.

Mais ce qu'ils regardoient comme un chemin assuré à la victoire, devint par l'adresse de Mahomet le principe de leur perte. Car ¹ par la proximité des deux Armées luy facilita des entretiens secrets avec les principaux Officiers ennemis, qu'il corrompit par promesses ou par presens, d'où s'ensuivit une défection entiere. En effet ceux qui avoient été les premiers gagnez, ne penserent plus qu'à séduire les autres, & à chercher tous ensemble

le tems propre à l'exécution de leur perfidie. L'occasion ne tarda pas, & voici comment la chose arriva.

Il y avoit dans leur camp un *Korashite* fameux, Oncle d'*Ali*, nommé *Amrus Ebn-Abdud*, qui passoit pour le plus adroit Cavalier de l'Arabie. Comme il s'ennuyoit de voir si long-tems sa valeur inutile par le soin que prenoit Mahomet à ne pas combattre, il vint reconnoître les Ennemis jusqu'à la tête de la tranchée, & defier en combat singulier le plus hardi aventurier d'entre eux. *Ali* son Neveu accepta le cartel, & après un assez long combat resta victorieux de son Oncle, qu'il tua, & d'un second Ennemi, qui se présenta, esperant vainement effacer la honte que son parti venoit de recevoir. Les traîtres

Ecche-
lenf. ubi
suprà
part. 1.
cap. 3.
Abul Fa-
rag.
p. 102.

Idem
 pag. 102.
 Elmacin
 lib. 1.
 cap. 1.

gagnez par les bienfaits de Mahomet prirent ce prétexte pour désertter & se retirer chez eux. Et comme les mauvais exemples en font d'autres, le reste étonné se dissipa, & laissa à l'Impositeur tout le loisir nécessaire à profiter de la circonstance, dont les suites furent d'autant plus heureuses pour luy, qu'il en tira tout l'avantage qu'il eût pû recevoir de la plus complete victoire; quoyqu'en tout ce grand bruit de bataille prochaine il n'y eût que six hommes de tuez d'un côté, & trois de l'autre.

Mahomet voulant ôter aux Ennemis dissipez le tems de se reconnoître, fit marcher en diligence *Saad-Ebn-Maad* un de ses generaux contre les Cozaïtes, une des Tribus Juives confederées qui les attaqua à

de l'Imposteur Mahomet. 177
l'improvisiste dans leurs forts ;
& les contraignit de se rendre à discrétion. Il usa en furieux & en barbare du droit que la force luy donnoit sur eux. Car plein de ressentiment d'une blessure qu'il avoit reçüe dans une rencontre contre un de leurs partis , il passa au fil de l'épée tout ce qui étoit en état de porter les armes , sans excepter *Hahib-Ebn-Atab* le Commandant ennemi. Un peu moins inhumain envers les femmes & les enfans , il en fit des esclaves , à qui il ne laissa que la vie pour unique bien.

Cet excès de fureur fut puni du Ciel , qui voulut que cet impitoyable Ennemi mourût de sa blessure , au même lieu où il avoit tant versé de sang. Les Cozaïtes qui restoient , furent bien-tôt pour compagnons

Hegyre

6.

May, 23.

An. D.

627.

dans leur misere, les Lahianites & les Mustalachites, avec diverses autres Tribus Arabes. Ceux-cy étoient la posterité de ces Cozaïtes, que Coza avoit chassez anciennement de la Mecque. Mahomet après les avoir vaincus en bataille fit, selon sa coutume, perir presque tous les hommes, & emmena en esclavage les femmes & les enfans. *Iweira* fille de *Harreth*, femme d'une beauté incomparable, fut du nombre des captives; mais victorieuse à son tour, elle triompha par ses charmes de son vainqueur, qui pressé d'un violent amour l'épousa, & affranchit à cause d'elle tous ceux de sa famille, qu'un sort heureux avoit sauvez d'un massacre presque general.

^a Elma-
cin. lib. I.
c. I.

^a Mahomet après tant de prosperitez qui augmentoient con-

siderablement sa puissance, se crut assez fort pour subjuguier enfin la Mecque. Mais il trouva dans cette rencontre plus de résistance qu'il n'avoit imaginé. On n'attendit point qu'il vint assiéger la Ville. Le peuple naturellement belliqueux sortit en campagne & presenta la bataille. Elle se donna à *Hadibia* assez près de leurs murs, du côté qui conduit à *Jodda*. Comme la victoire après bien du sang répandu ne se declaroit d'aucun parti, on parla d'accommodement, & enfin on conclut une Treve de dix ans aux conditions suivantes. 1^o. Que tous ceux de la Mecque qui s'étoient declarez pour Mahomet, pourroient librement se joindre à luy; & qu'aussi tous ceux de cette Ville, qui l'avoient jusqu'alors suivi, jouïroient du droit

de s'en retourner chez eux, selon qu'ils le jugeroient à propos. 2^o. Qu'à l'avenir il ne seroit permis à aucun habitant de la Mecque de se retirer vers Mahomet sans le congé du Gouverneur ; & qu'en cas de contravention à cet ordre, sur la première demande qui en seroit faite, le parti contraire seroit tenu à rendre celuy qui auroit violé cette Loy. 3^o. Que Mahomet & ceux qui étoient attachez à luy, pourroient aller à la Mecque, sans être molestez en nulle manière, pourvû qu'ils fussent sans armes, & qu'ils n'y demeurassent pas plus de trois jours consecutifs.

Elma-
cin ubi
suprà.

Cette trêve qui ouvroit à Mahomet un chemin à de plus grandes choses, acheva de flatter sa vanité. Il se crut digne du titre de Roy, après avoir

acquis sur divers peuples une autorité absoluë ; & il se fit installer par son General d'armée dans cette dignité à laquelle il aspirait depuis si long-tëms. La Cëremonie s'en fit proche de *Medine* sous un grand arbre, qui fletrit & mourut aussi-tôt : comme s'il eût eü honte d'avoir prêté son ombre pour favoriser une fête qui tiroit tout son lustre des crimes & des brigandages commis par celuy qu'on en declareroit le Heros. Les Mahometans qui n'ont pü cacher cette circonstance, ont moralisé autrement, & tourné cet événement à leur avantage, suivant le genie de tous les hommes, qui jugent diversément de la même chose, selon la qualité des préjugez que la nature ou l'éducation leur a donnez.

Le libre accès à la Mecque,

^a Al Kodaï, Pocock. Specim. pag. 175.

accordé par la Trêve aux Sujets de Mahomet, le fit résoudre à choisir cette Ville pour celle où ses Sectateurs devoient faire leurs Pelerinages. ^a Ils y consentirent, & ont observé cette institution avec tant de régularité, que depuis cet établissement il ne s'est pas passé une seule année sans quelque Caravane à ce dessein. Ce Pelerinage, comme on l'a déjà dit sur la seconde année de l'Hegire, faisoit une partie de l'ancien Culte des Arabes Paiens, qui alloient une fois tous les ans adorer leurs fausses Divinitez au Temple de la Mecque.

^b Shareftani. Makrifi. Golii Notæ ad Afraganum, p. 9. &c. Pocock. Specim. p. 177.

^b Le mois de *Dulhagha* étoit le tems destiné à ce voyage, & le dixième de ce même mois, le jour de la solemnité auquel on accomplissoit toutes les ceremonies prescrites aux Pele-

rins. De-là vint qu'on luy donna le nom de *Ayd-Al-Cabir*, c'est-à-dire la grande Fête, ou, *Ayd-Al-Korban*, c'est-à-dire, Fête de l'Oblation, parce qu'alors on offroit les Sacrifices. Tout le tems de la Fête ensemble se nommoit *Al-Hagha*, qui signifie célébrité, dans le même sens que *Chag* chez les Hebreux, d'ou celui-cy est emprunté, & qu'on employoit pour marquer une des trois Fêtes que les Juifs devoient aller célébrer à Jerusalem, pour s'y presenter au Temple devant le Seigneur. Du nom de la Solemnité, les Arabes ont fait celui du mois de *Dulhagha*, qui veut dire le mois de la Fête Solemnelle.

Et parce qu'il eût pû arriver que dans ce voyage estimé si saint, le Pelerin rencontrât quelque obstacle à sa piété de la part d'un Ennemi, ils étoient

convenus non seulement que le mois qui y étoit destiné seroit sacré, mais encore le précédent & le suivant, pendant lesquels tout acte d'hostilité cessoit. L'observance de ce Pèlerinage fut donc retenüe par Mahomet, qui y ajouta le commandement d'en faire un devoir indispensable : usant de la même circonspection à cet égard, qu'il avoit déjà observée pour tous les autres rites Arabes qu'il avoit adoptez. C'est-à-dire, que pour concilier le respect dû à des Actes de Religion, il luy donna plus d'antiquité qu'elle n'en avoit, assurant que c'estoit un precepte donné de Dieu à Abraham & à Ismaël, depuis que le *Caab* avoit été rebâti.

Hegire.
7. May
II. An. D.
628.

En se declarant Souverain, il n'oublia pas à prendre toutes les marques de la Royauté, mais il ne renonça pas pour cela

cela au caractère de Chef de la Religion ; conservant tout ensemble & l'Empire temporel & le spirituel , qu'il transmit depuis à ceux de ses Successeurs qui regnerent après luy sous le titre de *Caliphes* , à peu près comme les Princes de la race des Maccabées , qui faisoient tout à la fois chez les Juifs les fonctions de Princes Seculiers & de Pontifes.

Ce pouvoir Sacerdotal des *Caliphes* consistoit à interpreter la Loy de Mahomet , à faire des Constitutions en matiere de Religion ; & même à officier publiquement dans leurs Mosquées , soit en priant , soit en prêchant , & particulièrement aux jours de ceremonies.

Par la suite des tems ces *Caliphes* ne conserverent que la Jurisdiction Ecclesiastique , (si cela se peut dire sans profaner

Elma-
cin. l. 3.
c. 1.
Abul Fa-
rag. & c.

ce terme) ^a ayant été dépoüil-
lez de la temporelle par ceux
qu'ils avoient eux-mêmes ho-
norent des plus considerables
Gouvernemens : & qui usur-
pant toute l'autorité reçüe de
leurs Princes, se declarerent
Rois chacun dans les Provinces
où ils commandoient, ce qui
arriya vers l'an de l'Hegire
325, & donna lieu à d'autres
d'achever le démembrement
de cet Empire, dont il ne
resta plus que l'ombre aux *Ca-*
liphes.

Car bien que ces nouveaux
Souverains conservassent enco-
re une espece de respect pour
leurs premiers Maîtres; qu'ils
sembloient regarder comme
des personnes sacrées, pour les-
quels on prioit Dieu dans leurs
Mosquées, dont les noms mê-
mes étoient inferez dans les
Registres publics ayant ceux

dés Usurpateurs, on ne reconnoissoit cependant en nulle maniere leur autorité dans ce qui regardoit le Gouvernement Civil. Ils en vinrent même jusqu'à les déposer dans la suite, ayant attaché cette dignité à la seule ville de *Bagdad*, de sorte qu'ils restoient plus ou moins *Caliphes*, selon que le sort decidoit pour ou contre le Prince à qui cette superbe place tomboit en partage. Et en

fin l'inondation des Tartares ayant ravagé tout l'Orient, ils acheverent de perdre & l'autorité & le nom même de ces anciens Pontifes, de qui ils l'avoient reçu.

a Abul Farag. pag. 339.

Depuis la chute de cet Empire, la plupart des Princes Mahométans ont fait choix, chacun dans ses Etats, d'une personne qu'ils ont revêtuë pour le spirituel d'une puissance

ce à peu près semblable à celle des *Caliphes*, que l'on nomme *Mupti* en Turquie, & *Sadre* en Perse. Mais comme ce pouvoir n'est qu'emprunté, & qu'ils sont toujours en crainte de perdre la dignité dont on les a gratifiés, cette apprehension les rend presque tous les Ministres de l'avarice, & de l'ambition des Princes, qui la leur ont conférée; & d'infidèles Interpretes des Loix, qu'ils expliquent plutôt au gré du Maître, que selon l'intention du Législateur.

Lorsqu'on eut achevé la Mosquée de Medine, Mahomet affectoit d'y officier, autant que ses continuelles occupations le luy permettoient, y faisant les prières publiques, & y prêchant luy-même au peuple. Avant la construction de cet Edifice, il montoit sur

une poutre, ou sur un tronc de Palmier qu'on plantoit en terre lorsqu'il vouloit faire le Service, & officioit de-là. Mais s'étant insensiblement élevé à un rang qui requeroit plus de pompe, il fit faire par le conseil d'une de ses femmes une petite Tribune, où l'on montoit par deux marches avec un siege au milieu, abandonnant son premier marche-pied, ^a qui soupira de se voir ainsi negligé, à ce que disent les Legendaires Mahometans.

^a Al Gazali. Po-
cock.
Specim.
pag. 188.

Othman-Ebn-Affan orna cette Tribune d'une tapisserie lorsqu'il fut parvenu à être *Caliphe*. ^b Et *Moawias*, que l'excès de son embonpoint empêchoit d'officier debout, contre la pratique de ses Prédecesseurs, l'éleva de six nouvelles marches; jugeant cette élévation nécessaire pour se mieux faire enten-

^b Elma-
cin. lib. 1.
cap. 7.
Euti-
chius
tom. 2.
pag. 360.
Abul-
Farag.
p. 124.

dre du peuple. Depuis ce tems la Chaire de la Mosquée de Medine n'a point souffert d'autre changement, celui-là ayant suffi pour tous ceux à qui elle a servi depuis.

^a Abul Farag. p. 102. Il-macin. l. 1. cap. 1.

^a Mahomet ennuyé du repos dont il avoit joui depuis ses dernieres victoires, fit marcher son armée contre les Juifs Arabes de *Chaïbar*. La fortune, qui depuis quelque tems s'étoit ouvertement déclarée pour luy, luy continua ses faveurs. Il les vainquit en bataille rangée, assiegea ensuite leur Ville, & la prit d'assaut. ^b *Ali*,

^b Abul Fedda.

si l'on en croit ceux qui ont suivi sa secte, se signala à la prise de cette place; & comme un second Samson après avoir enlevé une des portes, que luy seul pouvoit remuer, il s'en servit comme d'un Bouclier tout le tems que dura le siege.

^a Le Vainqueur entra en triomphe à *Chaïbar*, & alla loger chez un des principaux Citoyens nommé *Hareth*. Si celuy-cy le receut avec tout le respect dû à un Conquerant, sa fille plus animée contre luy, le regardant comme l'ennemi de sa patrie, empoisonna une épaule de mouton qu'elle luy servit dans l'esperance de se vanger de ce nouveau Tyran. Ceux qui veulent que Mahomet ait fait des miracles, soutiennent que l'épaule parla, & qu'elle l'avertit du poison qu'elle cachoit. Mais l'avis fut donné trop tard, puisque *Basber*, un des amis du Prophete, en mangea & en perdit incontinent la vie. Et il y a apparence que Mahomet n'en fut pas aussi instruit d'assez bonne heure; car bien qu'il n'eût pas une faim si prompte que *Basher*, par-

^a Abul Fedai. Al Kodai. Al Jan-nabi. Disput. Christiani cap. 8. Richardi Confutat. c. 13. Pocock. Specim. p. 189. 190.

ce que le goût de la viande luy ayant déplû, il la rejetta à l'instant. Le poison neanmoins eut encore tant de force, que depuis ce fatal repas il fut presque toûjours valetudinaire, & en mourut enfin après trois ans d'une vie languissante, lors qu'on demanda à *Zainab* pourquoy elle avoit empoisonné des mets destinez à nourrir un Prophete, elle répondit qu'elle avoit voulu connoître par experience s'il l'étoit; persuadée qu'un homme de ce caractere n'en pouvoit ressentir aucun mal; & que ne l'étant pas, elle rendoit un service considerable au monde, en le délivrant d'un Tyran & d'un Impositeur.

^a Elma-
cin. lib. I.
cap. I.

La reduction de *Chaïbar* servit d'exemple à *Beder*, *Watiba*, & *Selalima*, Villes appartenantes aux Juifs Arabes, qui les rendirent

rendirent par capitulation, à la charge que les Habitans qui y voudroient rester payeroient annuellement la moitié du revenu qu'ils tireroient de la vente de leurs dates : & qu'il seroit toujours en la disposition du Vainqueur de les chasser à sa volonté. L'Accord ayant été observé exactement, la plûpart y demeurèrent sans être molestez jusqu'au Regne d'*Omar*, qui les chassa, sous prétexte que Mahomet en mourant, avoit ordonné qu'on ne souffrît pas deux différentes Religions en Arabie.

Cependant que Mahomet accroissoit son Empire par tant de Victoires, il augmentoit aussi ses troupes, qui monterent enfin à dix mille hommes. Il se crut assez fort avec une telle Armée pour assieger la Mecque. Et comme l'esprit de

Hegire

8.

Avril 3.

Ann. D.

629.

conquête prévaut toujourns sur la bonne foy, il imputa à ceux qu'il vouloit subjuguier d'avoir les premiers rompu la Tréve.

Abul Farag.
p. 103.
Elmacin.
L. I. C. I.

Sur ce prétexte, dont ils ne scurent rien que lors qu'ils le virent aux pieds de leurs remparts, il marcha avec tant de secret contre cette Ville, que se trouvant sans défense, elle fut obligée à se rendre.

Abu-Sophian se voyant par cette surprise au pouvoir de son Ennemy, alla implorer sa clemence, s'étant fait accompagner d'*Al-Abbas* oncle de Mahomet, qui étoit toujourns resté à la Mecque, quoy qu'il fût de la nouvelle Secte; & embrassant comme luy la Religion de l'Imposteur, sauva sa vie par ce changement. Comme la Ville s'étoit renduë à discretion, le Vainqueur y fit mourir ceux de ses Ennemis, qu'il

de l'Imposteur Mahomet. 195
avoit éprouvez les plus irréconciliables ; il pardonna aux autres ; & eût ensuite la joye de voir tous ses compatriotes se declarer en faveur de son impie Doctrine.

Cette révolution si avantageuse pour luy le fit penser à changer quelque chose au *Caa-ba*. Et parce que les Idoles qu'on y veneroit ne s'accommodoient pas avec ses desseins, il les jetta par terre, conservant touÿours l'envie de faire de ce lieu, la Ville Métropole de son Culte extravagant. Les plus considerables *Images* de leurs Temples étoient celles d'*Abraham* & d'*Ismaël*, qui étoient placées au dedans, au lieu que l'Idole de *Hobal* étoit au dehors. Les autres representoient des Anges, des Prophetes & divers Saints, dont ils imploroient l'intercession

auprès de Dieu, à peu près comme les Catholiques Romains, *celle de ceux que l'Eglise a reconnus pour tels.* Car ces peuples avoient toujours perseveré dans la foy de l'Unité de Dieu, Createur & Conservateur de toutes choses, lequel ils appelloient ^a *Allah-Taall*, c'est-à-dire, *le Dieu Suprême, le Dieu des Dieux, & le Seigneur des Seigneurs*, lesquels ils n'osoient représenter sous aucune forme. L'excellence de cet Estre si grand leur faisoit craindre de luy adresser directement leurs prières, ce qui les obligeoit d'avoir recours à la médiation de ces Anges & de ces Saints, dont les Images se voyoient dans leurs Temples. Voilà donc en quoy consistoit ce que Mahomet nommoit Idolatrie Arabe; & le Culte qu'il abolit.

^a Po-
cock.
Specim.
Hist.
Arab.
p. 95. & c.

^b Elma-
cin. lib. I.
cap. 1.

^b La réduction de la Mecque

de l'Imposteur Mahomet. 197

allarma tous les Arabes qui en étoient voisins, sur tout les Havvasins, les Thakifians, & plusieurs autres Tribus. Ils s'armerent sous le commandement de *Melec-Ebn-Auf*, pour tâcher d'arrêter le cours de ce torrent, & allerent eux-mêmes chercher l'Ennemi commun. Quand Mahomet eût appris cette conjuration generale, il marcha à la tête de vingt mille hommes contre ces peuples confederez. Et parce qu'il n'étoit pas encore bien assuré de l'affection des Mecquois, il prit soin d'empêcher qu'il n'arrivât quelque soulèvement parmi eux dans son absence, & leur laissa pour Gouverneur *Gayat-Ebn-Asad*, dont il con-

^a Zamachari. & Bidavvi sur le 9. chap. de l'Alcor.

^a Comme les deux Armées se cherchoient avec une égale

ardeur de combattre, elles se rencontrèrent bien-tôt. Ce fut dans la plaine de *Honaina*, entre la Mecque & *Taïf* que se donna la Bataille. Mahomet, bien que supérieur en nombre, y plia à la première charge, & fut contraint à se battre en retraite jusques sous les murs de la nouvelle Conquête. Il parle de cette espece de déroute au neuvième Chapitre de l'Alcoran, & en attribue la faute à la présomption de ses Soldats, qui se confioient plus à leur nombre qu'à leur valeur. Il ne perdit pas le jugement dans cette occasion, & ralliant ses Troupes fugitives, il en fit un second corps, qu'il ramena au Combat, avec toute la valeur & la conduite qu'on pouvoit esperer d'un bon General. Ce fut alors que la face des choses changea; &

n Bi-
davvi.
Zamaf-
hari ib.

que ces mêmes hommes, qui avoient fuy, contraignirent les autres à fuir à leur tour. Ce revers de fortune fut si heureux pour Mahomet, qu'enfin les Ennemis absolument défaits perdirent leur bagage, leurs femmes & leurs enfans, & une multitude de bétail qui faisoit toute leur richesse, & qu'ils conduisoient avec eux, suivant l'ancienne maxime des *Nomades Arabes*, (dont ces peuples étoient la posterité) & qu'ils ont toujours retenuë. Comme il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans cette vicissitude, l'Imposteur en fit un vaste champ pour mentir. Et privant ses Soldats de la gloire que leur valeur méritoit, il assura que sa victoire étoit dûë à une legion d'Ange invisibles, dont le secours luy étoit venu à point nommé. ^a Les Commentateurs

^a Alcor. cap. 9.

de l'Alcoran ont ajoûté foy à ses mensonges ; & ont multiplié le secours , selon qu'ils l'ont voulu rendre plus ou moins merveillex. ^a Les uns l'ont fait monter au nombre de huit mille , les autres de seize mille ; les frais de l'augmentation ou de la diminution ne tournant point à leur charge.

Les vaincus après leur défaite eurent recours à la clemence de Mahomet , auquel ils envoyerent des Ambassadeurs pour le conjurer de leur rendre leurs femmes & leurs enfans. Il leur demanda lequel ils aimoient mieux ou de leurs biens , ou de ce qu'ils luy demandoient. Ils opterent pour ce qui faisoit le sujet de leur ambassade , & ils l'obtinrent. Le butin restant fut partagé aux Soldats , excepté ce qui appartenoit à *Melec-Ebn-Auf* ,

• Elma-
cin. l. 1.
cap. 1.

qui conserva son bien en se déclarant Mahométan.

Le Prophete employa le reste de l'année à démolir les Temples des Nations vaincues, & à renverser dans toute l'Arabie conquise les Idoles qui étoient l'objet de leur veneration. Et pour en voir plutôt la fin, il commit ce soin à plusieurs de ses Generaux, donnant à chacun son département. Ils n'oublierent rien dans l'exécution de cet employ. *Saad* détruisit l'Idole de *Menah*, *Chalid* celle de *Al-Uzza*, avec le Temple de *Bossa*, & ainsi des autres. Comme il ne restoit plus après cela à ces peuples rien qui les fît ressouvenir de leur ancien Culte ; ils l'oublierent enfin, & embrasserent ensuite les funestes erreurs qu'il plut à leur Conquerant de leur faire recevoir.

Hegy-
re 9.
Avril 20.
An. D.
630.
Abul-
Farag.
p. 103.
Elmacin
l. i. c. 2.

Maomet ne borna pas son ambition à commander à la plus grande partie de l'Arabie : il voulut encore porter ses armes dans la Syrie, où il se rendit maître de *Tabul*, ville de la dépendance de l'Empire des Grecs ; & attaqua ensuite les Princes de *Dauma* & d'*Eyla*, qu'il se rendit tributaires. Après ces exploits il s'en retourna à *Medine*, au mois de *Rajeb* : & finit par-là toutes les guerres où il avoit commandé en personne.

Ses Generaux non moins heureux que luy acheverent de soumettre les *Takifians* en son absence, & leur firent admettre chez eux cette même Religion, qui avoit jusques-là été l'objet de leur aversion. A son retour il envoya *Abu-Sophian* pour les desarmer, & leur donna *Othman-Ebn-Abulas* pour les gouverner.

^a Les Arabes, que leur éloignement ou leur puissance avoit soustrait aux malheurs qu'avoient ressentis tant de peuples, étonnez des progrès surprenans que faisoit chaque année Mahomet, aimèrent mieux se soumettre à luy de bon gré que d'y être contraints par la force des armes. Ainsi ils se rangerent d'eux-mêmes sous la domination, & embrassèrent volontairement la religion que les autres venoient de recevoir avec tant de peine. Cette année qui fut la dernière de sa vie, devint par-là la plus glorieuse pour luy, puisqu'il y vit non seulement son pouvoir reconnu dans toute l'Arabie; mais encore son nouveau Culte, qui devoit être comme un lien par lequel tous ces peuples récemment soumis se maintiendroient dans une obéissance

Hegy-
re 10.
Avril.
An. D.
631.
Elma-
cin. l. 1.
c. 1. Abul
Feda.

toùjours fort chancelante ,
quand elle n'est pas fortifiée des
devoirs que la conscience ad-
met. Comme les révoltes sont
frequentes dans les grands E-
tats, sur tout lors qu'ils sont en-
core pleins de l'idée de leur li-
berté passée , Mahomet em-
ploya ce qui luy restoit de vie
pour les prévenir. Il rétablit
par tout des Commandans pour
veiller sur les déportemens de
ses Sujets , & pour achever de
confirmer son autorité. Ils eu-
rent sur tout un soin singulier
de ruiner le peu de Temples ido-
lâtres qui subsistoient encore ,
de peur que leur vûë ne rap-
pellât à ces peuples naturelle-
ment inquiets les idées d'un
changement , où la force avoit
eû plus de part que la volonté.

Après que Mahomet eut pas-
sé la plus grande partie de l'an-
née à des occupations si im-

portantes, sur la fin il alla en pelerinage à la Mecque, où il entra le dixième de ^a *Dulhagha*, le jour le plus sacré de toute la la Fête. Une affluence prodigieuse de peuple qui étoit accouru de toutes les parties de son Empire à ce spectacle, alla hors des portes au devant de luy. Il fit dans cette occasion plutôt les fonctions de Législateur que de Roy, car il ne s'y occupa presque qu'à enseigner sa Loy & à prêcher. Lorsque le terme de la solennité fut expiré, il s'en retourna à *Medine* lieu ordinaire de son séjour. Ses Sectateurs en memoire de ce que ce pelerinage fut le dernier acte authentique de la devotion de leur Prophete, le nommerent le *pelerinage d'adieu*.

^a Elmacin. l. 1. cap. 1. AbulFed. Abul Farag. p. 103.

A quelque haut point de puissance que fût parvenu Mahomet, il ne laissa pas de ren-

contrer de grandes difficultez à maintenir en repos son nouvel Empire. Car l'exemple de ses progrès étant un motif d'ambition & d'esperance pour d'autres, excita contre luy un nombre considerable de rivaux & d'imitateurs de sa conduite passée, qui en contrefaisant les Prophetes n'aspiroient à rien moins qu'à une Monarchie.

Abul-
Farag.
pag. 103.
Elmacin
l. 1. c. 1.
& 2.
Disput.
Christia-
ni. c. 17.

^a Un des plus fameux de ceux-là fut *Moseilema*, qui se déclara tout d'un coup Prophete dans la ville de *Tamama*, & qui attira après luy une grande quantité de peuple. Ayant des talens pour parler en public, il prêcha comme associé de Mahomet dans les fonctions Prophetiques, & se vanta d'avoir même mission que luy, pour rétablir le Culte du vray Dieu. Il publia aussi un Alcoran de sa façon, afin de ne paroître pas

inferieur à celuy dont il se disoit l'adjoint. Les Mahometans ne parlent de luy qu'avec exécration, & l'appellent par mépris, *le menteur Moseilema*; mais quoy qu'ils en disent, il fit en peu de tems bien des sectateurs, & mit sur pied une Armée formidable par le nombre.

a Il ne fut pas au reste le seul singe de Mahomet. *Aswad* armé des mêmes raisons fit à *Framyard*, país des Homerites, ce que celui-cy avoit fait à *Tamma*, & s'empara de *Sanaa*, de *Nasra*, & de *Taïf*. *Taliba*, & divers autres tentèrent pareils desseins; mais ils jouïerent tous moins heureusement leurs personages, que celui qui leur avoit servi d'exemple; & ne laisserent enfin après eux que la honte qui accompagne d'ordinaire une ambition sans succès. Il est vray que Mahomet

* Elmacin. lib. 1. cap. 1. & 2.

ne jouït pas du plaisir de voir la chute de tous ces téméraires ; mais ses Successeurs firent pour luy ce qu'il auroit fait, s'il eût vécu plus long-tems.

Hegy-
re II.
Mars 28.
Ann. D.
632.
Abul Fa-
rag. pag.
103.
Elma-
cin lib. I.
cap. I.
Futy-
ch.
tom. 2.
p. 251.
Abul Fe-
da. Al-
Jannabi
Al Ko-
dai Sha-
restani,
&c.

^a En arrivant à *Medine* il se sentit beaucoup plus foible qu'à l'ordinaire, le poison qu'on luy avoit donné trois ans auparavant à *Chaïbar*, achevant d'épuiser le peu de forces que la bonté de son temperament luy avoit fournies jusqu'alors. Ce redoublement de mal le contraignit à se mettre au lit, le vingt-huitième de *Saphar*, qui est le second mois de l'année Arabe, d'où enfin il ne se releva plus, étant mort le 12^{me} du mois suivant, après treize jours de maladie continuelle. D'abord il n'eut qu'une fièvre lente, qui redoubla depuis avec violence, & fut enfin suivie d'un délire.

Etant

^a Etant en cet état il demandoit incessamment une plume, de l'encre & du papier pour dicter, disoit-il, un Livre qui les défendrait après sa mort contre les erreurs où ils pourroient retomber sans cela. Mais *Omar* détourna ce coup en soutenant que l'Alcoran suffisoit, & que le redoublement de la fièvre faisoit ainsi parler le Prophete. Il y en avoit d'autres cependant qui étoient d'un sentiment contraire, & qui marquoient une extrême envie qu'on écrivît ce que le malade vouloit laisser à la posterité. La diversité d'opinions là-dessus commençoit même à faire entrevoir une semence de discord, lors que Mahomet débarassé du transport qui l'agitoit auparavant, leur ordonna à tous de s'en aller dehors, étant melleant à eux de disputer en

Bo-
chari.
Share-
stani.

Al Jan-
nabi. Po-
cock.

Specim.

P. 178.

& 179.

IA. 201
idam

IA. 171
idam
Pock
Specim.
IA. 171
idam
179.

sa presence. Ainsi le Livre resta dans l'imagination troublée de l'Imposteur, ce qui a été regretté de plusieurs Musulmans comme une grande perte.

^a Abul Fedā.
Ebn'ol-Athir.
Ebn-Phares. Al Jannabi.

^a Il se plaignit fréquemment pendant sa maladie du mets fatal qui la causoit; & assuroit que depuis ce moment-là il avoit toujours été valetudinaire, ressentant par intervalle d'extrêmes douleurs. Et lorsqu'il vit dans sa Chambre la mere de ce *Bashar* qui étoit mort du même poison, il s'écria: ^b *O Mere infortunée! le même venin qui coula dans les veines de ton fils à Chaïbar, & qui te priva de ce cher enfant, fait aujourd'huy le même effet dans les miennes, & déchire cruellement mes entrailles.* Cet aveu peu politique découvroit assez clairement la vanité de son prétendu commerce avec l'Ange Gabriel, & la fausseté

^b Al Jannabi. Pocock.
Specim. Hist. Arab. p. 190.

de l'Imposteur Mahomet. 211
de ses revelations, qui luy a-
voient manqué au besoin. Mais
il est de certains momens dans
la vie, où nôtre propre natu-
rel nous trahit, & où un fourbe
cesse de l'être.

Cette mort inopinée causa
un grand trouble parmi ses Se-
ctateurs, dont plusieurs ne pen-
soient pas même qu'il fût mor-
tel. Car, disoient-ils, ^a comment
peut mourir celuy qui doit être nôtre
témoin devant Dieu? Non, il n'est
point mort, il ne le peut être; il aura
seulement été enlevé pour un tems,
puis il reviendra, comme autrefois
Jesus. Ensuite de ces reflexions,
ils venoient à la porte de la
maison, où son corps étoit ex-
posé, & crioient: Ne l'enterrez
pas, car l'Apôtre n'est pas mort. Omar
se déclara pour ce sentiment,
& jura en mettant le sabre à
la main, qu'il mettroit en
pieces quiconque seroit assez

^a Abul
Feda.
Sharef-
tani. Al
Jannabi.
Pocock.
Specim.
P. 179.

hardi pour soutenir que le Prophete eût passé de cette vie à une autre : & répétant ce que les autres avoient déjà dit, il s'écrioit à son tour : *L'Apôtre de Dieu n'est point mort, il a disparu pour quelque tems, comme Moïse le fils d'Amram, qui se separa du peuple d'Israël pendant quarante jours, & qui revint ensuite.*

Abu-Beker ne supportant qu'impatiemment toutes ces contestations, prit la parole, & dit. *Qui adorez-vous de Mahomet, ou de son Dieu? Si c'est son Dieu, vous avez raison de le croire immortel; mais si c'est Mahomet, je vous declare qu'il est mort.* Il joignit les raisons à son sentiment, & prouva par divers passages de l'Alcoran que le Prophete devoit mourir comme les autres hommes.

Ses preuves parurent si démonstratives à Omar & à tout son parti, qu'ils conclurent

de l'Imposteur Mahomet. 213

avec Abu-Beker que Mahomet étoit mort, qu'il ne ressusciteroit qu'au jour du Jugement. Et cette Doctrine a été reçûe si unanimement parmi les Sectateurs, que c'est aujourd'huy une erreur chez eux que de croire le contraire. Ce fait est si constamment vray, que je suis surpris que des Auteurs de quelque réputation, ayent osé avancer que les Mahometans attendent encore le retour de leur Prophète sur la Terre. Mais ce n'est pas-là l'unique reproche qu'on leur ait imputé sans fondement.

^a A peine le trouble excité à cette occasion étoit appaisé, qu'il s'en éleva un plus grand touchant le lieu de la Sépulture de l'Imposteur. Les *Mohagerins*, ou ceux qui avoient autrefois fuy de la Mecque avec luy, vouloient que ce lieu, qui

^a Abul Farag.

p. 103.

Ahmed

Ebn. Yusuf.

Abul Fed. Sha-restani.

Pocock.

Specim.

Hist.

Arab.

p. 180.

étoit celuy de sa naissance, fût encore honoré de son Tombeau. Mais les *Ansars*, c'est-à-dire ceux de Medine, qui se joignirent d'abord avec luy, prétendoient que l'Inhumation se devoit regler par le lieu où il avoit fini ses jours. Et enfin d'autres souûtenoient que Jerusalem étant la Ville des Prophetes, il y devoit être enseveli avec eux, & y avoir son Monument.

La chaleur de la dispute préparoit les esprits à quelque émotion dangereuse; & on en seroit infailliblement dans la suite venu aux armes, si la sagesse d'*Abu-Beker*, qui avoit prévenu le premier desordre, n'eût encore arrêté le second en assurant qu'il avoit souvent luy même oüï dire à Mahomet que les Prophetes devoient avoir leur Sepulture dans le propre lieu

où leur dernière heure arri-
voit. Il n'attendit pas qu'on ré-
pondît à cette proposition ; &
supposant qu'on ne devoit point
révoquer en doute son témoi-
gnage, il fit à l'instant ôter le
lit où l'Imposteur mourut, &
commanda qu'on creusât inces-
samment la terre au même en-
droit, afin qu'on y mît le Corps
dont ils disputoient. Cette ac-
tion hardie ne fut pourtant
contestée de personne, de ma-
nière qu'on l'enterra dans ce
lieu, qui étoit la Chambre
d'*Aysha*, celle de toutes ses
femmes qu'il aimoit le mieux.
C'est dont là qu'il repose jus-
qu'aujourd'hui sans ce Cof-
fre de fer, & cette pierre d'Ai-
man qui le tient suspendu, se-
lon le bruit ridicule que les
Chrêtiens en ont répandu.

Handwritten marginal notes in a cursive script, likely a library or archival stamp, partially legible.

* Il est vray qu'autrefois un certain *Dinocrates*, fameux Ar-
* Pline liv. 34. chap. 14.

chitecte, avoit eû dessein de bâtir de pierre d'Ayman le Dôme du Temple d'*Arfinoë* à Alexandrie, afin que la Statuë de cette Princesse qu'on devoit faire de fer, demeurât suspenduë en l'air au milieu de l'Edifice. Mais on ne projetta pas même rien de tel pour Mahomet, qui ayant été enterré de la maniere simple dont je l'ay rapporté, n'a jamais été changé de place. ^a En effet, les Turcs se sont contentez de bâtir sur son Tombeau une petite Chapelle, qui joint à un des angles de la principale Mosquée de *Medine*, c'est-à-dire, de celle dont Mahomet jetta luy-même les fondemens. Il est même assez remarquable, que nonobstant la veneration singuliere des Musulmans pour l'Imposteur, ils n'ayent jamais fait aucune Loy par laquelle il fût

* Appen-
dix ad
Geogr.
Nubiens.
cap. 8.
Theven.
part. I.
liv. 2.
chap. 21.

fut ordonné d'aller à Medine en pelerinage ; ceux qu'on y fait en revenant de la Mecque étant purement volontaires , n'y ayant que celui-ci qui soit d'institution , lequel doit s'accomplir au *Caaba*, & non au Tombeau de l'Imposteur, quoy que quelques Auteurs ayent crû le contraire.

^a Telle a été la fin de Mahomet, après avoir vécu soixante & trois ans accomplis le propre jour de sa mort. J'entens à compter par années Lunaires, selon la coûtume des Arabes, puisque selon l'Ere Chrétienne, qui est composée d'années Solaires, il n'a vécu que soixante & un an. Il usurpa pendant l'espace de vingt-trois ans la qualité de Prophete, desquels il passa les treize premiers à la Mecque, & les dix autres à Medine.

^a Euty-
chius,
tom. 2.
pag. 251.
Elma-
cin. lib. 1.
c. 1.
Abul Fa-
rag.
p. 103.
Abul
Feda.
Al an-
nabi. Al
Kodai,
&c.

Dans cet intervalle de tems, il s'éleva par son courage & la sagacité de son esprit, de l'état le plus médiocre où se puisse trouver un Conquérant, à un si haut degré de gloire, qu'il a pû se vanter d'avoir donné lieu à une des plus remarquables révolutions qui soient jamais arrivées au monde: & à la naissance d'un Empire qui en l'espace de quatre-vingt ans s'étendit sur plus de Royaumes & de Provinces que n'en ont conquis les Romains pendant plus de sept cens ans. Et bien que cette vaste Monarchie n'ait pas subsisté plus de trois siècles dans son grand lustre, on a vû renaître de ses propres cendres plusieurs Royaumes & Empires, dont trois subsistent encore aujourd'huy, & qui ne sçauroient être comparez qu'à eux-mêmes pour leur puissance & l'éten-

duë de leur domination. Je parle de ceux du Turc, du Persan, & du Mogol, lesquels Dieu conserve par une sage dispensation de sa Providence, comme un fleau dont il châtie le déreglement des Chrétiens, qui après avoir reçu de luy une religion si sainte & si parfaite, en negligent la pratique d'une maniere toute criminelle.

^a Il étoit bien pris dans sa taille, beau de visage, & vouloit faire croire qu'il avoit de l'air d'Abraham: son esprit étoit vif & pénétrant, facile, & d'une souplesse à s'accommoder sans peine à toutes sortes de genies: son industrie admirable à conduire ses desseins au but qu'il se proposoit; en un mot, il avoit tous les talens nécessaires aux vûës que son ambition luy inspira.

^a Elmacin. l. 1. c. 1. Abunazar. Abul Fedai. Al Kodai. Schickardi Tarich. p. 32.

^a Bartholom.
Edesse-
nus. Dis-
putatio
Christia-
ni. &c.

^a Il passa la premiere partie de sa vie d'une maniere déreglée & digne d'être le prélude de tout le reste : ne prenant pas de plus grand plaisir qu'au vol & au brigandage, suivant la coûtume ordinaire aux Arabes qui vivent dans de perpetuelles inimitiez, & dans de continuels larcins.

^b Liber
de gene-
ratione
& nutri-
tura Ma-
hometis.
Joann.
Andreas.
cap. 1.
Belon.
l. 3. c. 1.

^b Quoyque cette verité soit indubitable, les Mahometans neanmoins n'en conviennent pas, & veulent qu'il ait été sanctifié dès l'âge de quatre ans, par le ministere de l'Ange Gabriel, qui le retira un jour d'avec de jeunes enfans avec lesquels il jouoit, pour luy rendre la justice originelle que tous les hommes ont perduë. La maniere, dont la chose se passa, fut singuliere. L'Ange l'ayant sequestré de ses camarades, luy ouvrit la poitrine, ar-

racha son cœur, & en fit sortir une certaine goutte de sang noir qui nous est naturelle à tous, selon eux, & dans laquelle consiste le germe du peché, *fomes peccati*; & le rendit par-là saint, de pecheur qu'il étoit auparavant. ^a Cette opinion ridicule qu'ils ont inventée pour faire honneur à leur Maître, n'est pas tout-à-fait conforme à ce qu'il dit de luy-même, au Chapitre 48. de l'Alcorân, où il prend Dieu à témoin, qu'il luy a accordé une chartre contenant le pardon de tous ses pechez passés & à venir.

^a Guadagnol. p. 169. è lib. Agar. Ecche- lenfis, Hist. Arab. part. 1. c. 23.

Ses deux passions dominantes furent l'ambition & l'amour des femmes. L'une paroît dans tout ce qu'il fit pour regner, & l'autre dans cette multitude de femmes, à l'amour desquelles il s'abandonna. Il fut si occupé par ces deux habitudes, qu'il

les a exprimées en tous les endroits de son Alcoran, y ayant à peine un seul Chapitre exempt de loix sanguinaires, ou d'un abandonnement entier à une vie licentieuse avec les femmes.

Tant que *Cadigha* vêquit, il ne paroît point qu'il ait eu d'autre femme qu'elle, ne voulant pas par reconnoissance donner une rivale à une personne qui étoit l'unique cause de son élévation & de sa fortune. ^a Mais dès qu'elle fut morte il en épousa plusieurs à la fois, & eut encore diverses Concubines. ^b Ceux qui diminuent le plus le nombre de ses femmes, ne luy en donnent que quinze; ^c car les autres en comptent vingt & une, dont cinq moururent avant luy, six furent répudiées, & les dix autres restèrent veuves. Suivant

^a Ap-
pendix
ad Geo-
graph.
Nubien-
sem. c. 8.
Joa. An-
dreas.
cap. 7.
Belon.
lib. 3.
^b Abul-
Feda.
Al Ko-
dai. Ah-
med Ebn
Yuseph.
^c Gentius
in notis
ad Mus-
ladinum
Sadum.
p. 568.

la première opinion, la dixième n'avoit pas encore pris possession de la maison de son Epoux lors qu'il mourut, leur mariage n'ayant été arrêté que peu de tems avant sa maladie. Les neuf précédentes furent *Ayesha* fille d'*Abu-Beker*, *Hapsa* fille d'*Omar*, *Zweda* fille d'*Hareth*, *Sephia* fille de *Hai*, *Em-Selema*, *Em-Haliba*, & *Maimuna*.

^a *Ayesha* fut celle qu'il aima avec le plus de passion, car bien qu'elle fût extrêmement coquette, & qu'il n'ignorât pas plusieurs de ses commerces amoureaux, il ne put jamais se résoudre à un divorce, quoy qu'il l'en eût souvent menacée. Comme ses intrigues n'étoient pas fort cachées, cela coûta à son Epoux la façon d'un Chapitre de l'Alcoran, dans lequel, pour sauver les apparences qu'elle ne gardoit guere, il de-

^a Disputat. Christ. cap. 6. Commentar. in Alcoran. c. 24.

clare de la part de Dieu qu'il est convaincu de l'innocence de sa femme ; que tout ce qu'on a dit contr'elle ne sont que des calomnies, & qu'enfin le Créateur de l'Univers ne laissera pas impuni le crime de ceux qui osent médire d'une femme chaste, innocente & fidele comme la sienne.

• Ap-
pend. ad
Geogr.
Nubien-
fem. c. 8.

^a Comme elle étoit fort jeune lors qu'il l'épousa, il prit un soin particulier de son éducation, luy fit apprendre toutes les sciences alors connuës dans l'Arabie, & sur tout à parler élégamment sa langue naturelle, & à rendre un compte exact de toutes les antiquitez du pais. Aussi on peut dire à sa gloire qu'elle fut à cet égard la femme de son tems la plus polie & la plus sçavante qui fut dans cette partie du monde.

^b Dis-
putat.
Christia-
ni. c. 6.

^b *Ali* ayant eû l'indiscretion

de faire connoître à Mahomet les galanteries de sa femme, elle eut toujours depuis une aversion inconcevable pour luy, & n'oublia rien, toutes les fois que le trône fut vacant, pour l'empêcher d'y monter, quoy qu'il pût naturellement plutôt espérer de parvenir qu'aucun autre à la dignité de *Caliphe*, étant Gendre de Mahomet. Et lors qu'enfin il y fut élevé après trois exclusions préalables, cette femme vindicative n'oubliant pas pour cela son ressentiment, prit les armes contre luy, & luy fit toute la peine dont elle fut capable. Il est vray qu'elle n'eut pas un heureux succès de ce côté-là ; mais il faut pourtant avoüer que sa défection fut cause des troubles qui agiterent le règne de ce Prince, & de l'obscurité où resta sa famille après luy.

Elmagin.
l. I. c. 4.
Abul Farag.
Abul Fed. & c.

Elma-
cin. l. I.
cap. 7.

a Elle survêquit quarante-huit ans à Mahomet, n'étant morte que la cinquante & huitième année de l'Hegire : & s'acquit une si haute réputation dans sa secte, qu'elle fut honorée du titre de *Propheteſſe & de Mere des Muſulmans*. Il arrivoit même tres-souvent qu'on avoit recours à elle, dans les difficultez qui naiſſoient de l'obſcurité des loix, pour ſçavoir quel avoit été le ſentiment de Mahomet, ſur la queſtion qui faiſoit le ſujet de la diſpute : & alors ſes réponſes étoient autant de déciſions, qui ont été reçûes depuis ſa mort, comme des traditions incontestables. En effet toutes celles qui compoſent le *Sonnah*, ſont tirées de ſes diſcours & de ſes réponſes, ou de celles de quelques-uns des dix premiers compagnons de Mahomet, c'eſt-à-dire de ceux qui s'a-

de l'Imposteur Mahomet. 227
vouèrent ses premiers disciples.
Et ce qu'il y a encore de singulier, c'est que le sentiment de cette femme est toujours le plus suivy, de même que celuy d'*Abdorrhman Ebn-Auf* après le sien le plus estimé.

^a Cette préférence n'étoit pas sans un juste fondement. Car comme personne n'avoit été plus avant qu'elle dans la confiance de l'Imposteur, durant tout le tems qu'il jouoit sa Comedie, & qu'elle avoit d'ailleurs une memoire extraordinaire, on ajoûtoit foy à tout ce qu'elle disoit ou faisoit en vûë de la nouvelle religion : de maniere que l'on compte encore aujourd'huy cinq mille trois cens quarante traditions, qui n'ont d'autre certitude que celle qu'elles tirent de l'autorité d'*Ayesha*.

^a Gen-
tius in
notis ad
Musladi-
num Sa-
dum.
P. 568.

Quant à *Abdorrhman*, il avoit

été un des plus intimes amis de Mahomet, qui luy donna le surnom d'*Abu-Hareira*, qui veut dire, *le pere du chat*, à cause de l'amitié que ce Disciple avoit pour un chat, qu'il portoit toujours entre ses bras. ^a Ces fortes d'épithetes sont fréquentes chez les Arabes, qui appellent d'ordinaire un homme, *le pere d'une chose*, lors qu'il marque une inclination particuliere pour elle. C'est ainsi que *Chalid*, l'hôte de Mahomet pendant son premier voyage à *Medine*, s'étoit acquis par son extrême patience, le nom d'*Abu-Job*, comme qui diroit, *le pere de Job*, ou *de la patience de Job*. ^b Celui-cy est le même *Chalid*, ou *Job*, qui mourut devant Constantinople, lors qu'elle fut assiégée par les Sarrasins, & qui fut enterré près des murs de cette superbe Ville, ^c où l'on voit en-

^a Bochart. in Hierozoic. p. 1. l. 2. cap. 1.

^b Elmacin. l. 1. cap. 7.

^c Ricaut

core à présent son tombeau ; & où tous les Empereurs Turcs vont se faire installer dans leur nouvelle dignité , lors de leur avènement au trône.

Hist. de
l'Empire
Otom.
l. I. c. I.
Smith.
Descrip.
Constan-
tinop.
Anglicè.

Hapsa , fille d'*Omar* , tenoit après *Ayeshæ* la premiere place dans le cœur de Mahomet. Ce fut à elle qu'il confia le mystereux dépôt de cette celebre cassette qu'il nommoit ; l'*Arche de son Apostolat* , qui contenoit tous les papiers originaux de sa prétendue révelation , c'est-à-dire ceux sur lesquels il fabriqua son Alcoran. ^a Ce fut encore à elle qu'*Abu-Beker* donna l'original entier de ce Livre , lors qu'il eût été achevé ; ce qui fait voir l'erreur de Jean André , dans son Livre de la confusion de la secte Mahometane , qui a dit , au Chapitre second , qu'*Ayeshæ* étoit la dépositaire de la Cassette : puis qu'il n'y a pas

^a Abul-
Feda :
Hotting.
Biblioth.
Orient.
cap. 2.
Pocock,
Specim.
P. 262.

d'apparence qu'*Abu-Beker* eût voulu déposséder sa propre fille d'un bien si glorieux , & dont Mahomet même l'avoit mise en possession. Comme *Hapsa* étoit de beaucoup plus âgée qu'*Ayesha* , ce fut sans doute par cette raison qu'on l'honora de cette préférence : le mérite du dépôt requerant un âge plus mûr que celui de sa Rivale. ^a La preuve de cette inégalité d'années se tire de la Chronologie même ; puis que *Hapsa* , qui mourut sur la fin du Règne d'Othman , avoit alors soixante & six ans , & étoit par conséquent âgée de quarante ans , lors de la mort de son Epoux ; au lieu que l'autre n'en avoit pas encore vingt.

^a Gen-
tius in
Notis ad
Musla-
dinum
Sadum.
p. 568.

Sweda fut de toutes ses femmes celle qu'il aima le moins,

& il l'auroit répudiée si elle ne luy eût pas demandé en grâce l'honneur de conserver le nom de son Epouse : renonçant solemnellement aux plaisirs du mariage en faveur d'*Ayeshà*, à qui elle ceda sa part de la couche conjugale. Cette condition ayant plû à Mahomet, dont la possession d'*Ayeshà* ne diminuoit point la flâme, il laissa l'infortunée *Sweda* jouïr du sterile honneur de demeurer le reste de ses jours en la maison de celui qui ne luy prêtoit qu'un vain titre.

^a *Zainab* avoit été mariée en premières nôces à *Zeid* Affranchi de Mahomet ; mais comme elle étoit d'une beauté surprenante, l'Imposteur en devint amoureux. Comme il avoit cependant des dehors de bienfaisance à garder dans l'état qu'il affectoit, il tâcha à repri-

^a Jan-
nabi. A-
bul Fedâ.
Al Kodâi.
Pocock.
Specim.
pag. 182.
Richardi
confut.
cap. 8.
Disput.
Christ.
cap. 6.
Ecchel.
Hist. A-
rab. pag.
1. c. 5.
Joannes
Andreas.
cap. 6.
Guada-
gnol.
Tr. 2. c. 5.
^a Jannab.
Scet 3. 8.
cap. 10.
Scet. 2.
Zamach-
shari.
Bidavvi,
& alii
Com-
ment.
ad c. 33.
Alcor.

Liber Al-
ma v va-
keph.

mer d'abord les premiers mouvemens de sa passion. Mais comme les feux de l'amour ne s'éteignent pas toujours en y résistant; & qu'ils s'allument plutôt par les obstacles, son ardeur s'accrut au lieu de diminuer: il se declara, & obligea enfin *Zeyd* à répudier celle dont il vouloit luy-même faire sa femme. Ce coup sensible à l'Afranchi trouva peu d'approubateurs dans la Secte naissante; & l'on disoit tout haut, qu'il étoit scandaleux de voir qu'un homme qui se disoit Prophete, & envoyé de Dieu pour enseigner aux hommes les plus saintes Loix, les pratiquât luy-même si mal, & ne pût se défendre de l'incontinence.

Mahomet avoit déjà composé des Chapitres de son Alcoran pour de moindres sujets, & celui-cy en meritoit un. Il publia

bliâ donc le * 33^{me} pour remédier au scandale qu'il venoit de donner. Dans ce Chapitre il fait intervenir le Createur, qui déclare qu'il a marié son Prophete avec *Zainab*, & qu'il luy permet de jouïr avec elle des droits du mariage. Et poussant son insolence plus loin, il représente Dieu qui luy fait un reproche de ce qu'il s'est abstenû trop long-tems d'un bien qui étoit à luy, comme s'il eût plus redouté les temeraires jugemens des hommes, que pensé à suivre ses ordres.

Mais malgré tant de précautions, il ne put ôter à plusieurs de ses Sectateurs la pensée où ils furent toujours, que cette action étoit odieuse; & il s'en trouve même encore à present qui la condamnent comme un peché.

Quoy-qu'il en soit, *Zainab*

* Ce Chapitre dans du Rier est intitulé, Chapitre des Bandes. Il l'appelle Zeid dans sa Traduction.

devint son Epouse , & fière d'avoir obtenu ce rang , elle méprisoit toutes les autres femmes de Mahomet , disant que leur mariage étoit le pur ministère de leurs parens , mais que le sien étoit l'ouvrage du Dieu qui habite le septième Ciel.

Ce que nous avons dit ailleurs de l'alliance qu'il contracta avec *Iweira* suffit , sans le repe-ter icy. Pour *Saphias* elle étoit Juïve de naissance , & d'une Famille de Levites , ce qui luy donnoit souvent lieu de dire qu'*Aaron* étoit son Pere , *Moïse* son Oncle , & *Mahomet* son Mary. Il y a apparence que les autres femmes de l'Imposteur ne se distinguèrent par aucune qualité brillante , puisque les Historiens n'en ont point parlé.

• Abul

• Outre tant de femmes at-

tachées à luy par les liens du mariage, il avoit encore une Maîtresse nommée *Marie*, qu'il aimoit éperduëment. Elle étoit née en Egypte de pere & mere Chrétiens, mais Schismatiques de la Secte des Jacobites. Le Préfect du Pais, qui avoit quelques interêts à démêler avec Mahomet, dont il connoissoit le foible pour les femmes, luy fit present de celle-là, en vûë de se préparer le chemin à un accommodement. Elle n'avoit alors que quinze ans, de sorte que Mahomet, ébloüi de sa beauté, soutenuë d'une grande jeunesse, ne put luy refuser son cœur. Il cacha de tout son pouvoir cette nouvelle passion ; mais, *Ayeshâ* & *Hapsa* qui examinoient de près sa conduite, non seulement le surprirent dans des regards, mais même dans les plus mi-

Farage.
p. 103.
Joann.
Andreas
cap. 8.
Belon.
lib-3. c. 8.
Richardi
Confut.
cap. 12.
Canta-
cuz.
Orat. 2.
Sect. 8.
Guada-
gnol.
Tract. 2.
cap. 10.
Sect. 2.
Com-
ment. in
cap. 66.
Alcorani.

sterieux momens de l'amour. Leur colere suivit la vûë du crime, elles luy reprocherent qu'il abusoit de sa qualité de Legislatteur, & que ce n'étoit pas être veritable Prophete, que de mépriser la pureté & la sainteté qu'il exigeoit de ses Disciples. Il ressentit ces plaines avec vivacité; & pour en arrêter les suites, il leur jura solennellement qu'il renonceroit à toute sorte de commerce avec l'Egiptienne, si elles vouloient cacher aux Musulmans ce qu'elles en sçavoient. Ce serment les appaisa, & elles convinrent avec luy de garder le secret. L'amour le rendit parjure; & ces deux femmes jalouses le surprirent dans une seconde faute. Plus sensibles à cette rechûte qu'à tout le reste, elles se déchaînerent contre luy, le traitant d'adultere

de l'Imposteur Mahomet. 237
& de violateur de la foy des sermens, & enfin se retirerent l'une & l'autre chez leurs parens.

La colere des filles excita celle de leurs peres, & jamais infidelité ne fit tant de bruit. Mais l'habileté de Mahomet calma tout. Il n'avoit pas encore épuisé tous les secrets de son art en matiere d'imposture, & il y trouva encore une merveilleuse ressource. Il appella, comme en d'autres occasions, la révelation à son secours, & fit son Apologie dans le 66^{me} Chapitre de l'Alcoran, qu'il intitula le Chapitre de *Prohibition*; & par lequel Dieu permet à luy & aux Musulmans d'entretenir chez eux des Concubines, quoy-qu'ils ayent leurs femmes ordinaires. Le Chapitre commence ainsi. *Prophete, pourquoy défends-tu, par complaisance*

pour tes femmes, ce que Dieu a permis?

Ignores-tu le pouvoir que le Createur

*t'a donné, * de coucher avec des Es-*

* Ces
dernieres
paroles
ne sont
pas de ce
Chapi-
tre, bien
qu'elles
soient
dans l'An-
glois.

claves, qui sont tes domestiques. Dès

que cette Loy fut publiée, cha-

que Disciple de Mahomet fit

connoître par ses discours &

par sa conduite avec quel plai-

sir on la recevoit. On cessa

incontinent de blâmer l'action

qui y avoit donné lieu, & il y

en eut peu qui ne l'imitassent.

♠ Ricault
l. 2. c. 21.
Theven.
part. 1.
l. 1. c. 41.
Belon.
l. 3. c. 8.
& 10.
Clenardi
Epist. p.
20. 30.
50. & 66.

Depuis ce tems-là on n'a

point fait de scrupule dans cet-

te Secte d'avoir outre les fem-

mes legitimes, autant d'autres

Esclaves qu'on en peut entrete-

nir, & qui partagent avec celles-

là ce qui dans l'institution du

mariage n'appartient qu'à l'E-

pouse. Et ce qu'il y a de plus in-

juste en cette Loy, c'est que

les enfans qui naissent des unes

& des autres ont un droit égal

à l'heritage paternel. Pour ce

qui est du Grand Seigneur, comme il ne se marie jamais, toutes ses femmes sont des Esclaves, & on n'en garde point d'autres au Serail. Tout l'avantage qu'elles retirent de cette glorieuse servitude, c'est qu'il leur accorde quelquefois le titre de Sultane, c'est-à-dire de Reine, lorsqu'elles accouchent d'un fils.

Ayeshâ & Hapsâ, voyant le fâcheux état où les avoient réduites leurs plaintes; & que par le même Chapitre Mahomet les menaçoit de divorce, si elle ne rentroient dans l'obéissance, firent leur paix à la sollicitation de leurs parens, retournerent à la maison du mari, & se soumirent depuis à tout ce qu'il voulut. Lorsqu'il fut ainsi dégagé de la contrainte où il avoit vécu à l'égard de ces deux femmes, il se livra

tout entier à l'amour qu'il avoit pour la jeune Égyptienne, qui le fit pere d'un fils, que luy-même nomma *Abraham*. Tant que Mahomet vêquit, la mere & l'enfant demeurèrent toujours avec luy, mais après sa mort, ils tomberent tous deux dans le mēpris, ils furent renvoyez en Égypte, & on n'en parla plus depuis. Ce bannissement fut sans doute un effet du crédit d'*Ayeshah*, dont le pere fut Successeur de Mahomet, étant parvenu après luy à la Souveraineté que ce luy-cy avoit fondée.

a Ahmed
Ebn Zin.

a Ceux des Musulmans qui veulent excuser l'incontinence de leur Legislatteur, disent qu'il ne s'adonna à tant de femmes, que dans l'esperance que quelque jeune Prophete naîtroit de luy. Si c'étoit-là son dessein, il avorta, puisqu'il

ne

ne laissa après luy ni Prophete
ni Prophetesse. ^a Car de six en-
fans qu'il eût de *Cadigha* sa pre-
miere femme (l'unique qui luy
donna des heritiers) tous mou-
rurent avant lui, excepté *Fatima*
femme d'*Ali*, qui encore ne lui
survéquit que soixante jours.

^a Abul
Farag.
pag. 103.

Quoyque nous ayons remar-
qué ailleurs que l'ambition &
l'amour furent les deux pas-
sions dominantes de Mahomet,
on ne doit pas croire cependant
qu'elles l'ayent également ty-
rannisé à la fois. L'ambition
prévalut d'abord sur luy, mais
quand il eût commencé à la
satisfaire par tant d'heureux
progrés, qui l'élevoient insen-
siblement au de-là de ses espe-
rances ; alors l'amour prit la
place de l'ambition, & il s'y
abandonna avec tant d'excès,
qu'on peut dire qu'il étoit plon-
gé dans la volupté.

^a Guadagnol.
 Tract. 2.
 cap. 7.
 Sect. 1.
 Richardi
 Confut.
 cap. 8.
 Disput.
 Christ.
 cap. 6.

^b Joan.
 Andreas,
 é Libro
 Assamaï,
 cap. 7.
 Guadagnol ex
 eodem
 Libro.
 Tract. 2.
 cap. 7.
 Sect. 1.
^c Aleor.
 cap. 4.

^a Aussi, si tout ce qu'on rapporte de luy à ce sujet est véritable, il faut demeurer d'accord que jamais homme n'eût de plus grands talens que luy pour la satisfaire: & que s'il s'étoit signalé par ses Exploits guerriers, il ne se distingua pas moins par les amoureux. Je croy même qu'il doit encore être plus célèbre par les derniers, vû qu'il paroît qu'il ne sçauroit avoir que peu d'égaux en ce genre. ^b En effet, qui est l'homme qui peut aller comme luy, aussi loin en amour, que quarante autres des plus robustes: & qui ayant onze femmes, leur payât à toutes en une heure le devoir conjugal, de même que Mahomet. ^c Il ne faut pas s'étonner après cela qu'étant d'une si grande ressource en galanterie, il s'exceptât toujours de la regle,

lorsqu'il faisoit des loix contre l'incontinence ; & si après ^a avoir limité à quatre le nombre des femmes pour chaque homme , il se reserva toujourns la liberté d'en prendre tant qu'il voudroit ; d'où vient qu'il en avoit encore dix vivantes lors de sa mort.

^a Alcor. 33. Joan Andreas cap. 7. Guadagnol. tract. 2. cap. 10. Sect. 3.

^b Son penchant pour le beau Sexe le fit penser à leur diminuer autant qu'il pourroit les chagrins domestiques ; c'est pourquoy il fit des Réglemens nécessaires pour la pluralité qu'il accordoit à ses Sectateurs. Il ordonna qu'elles seroient traitées également pour la nourriture , les habits & le devoir conjugal ; & qu'il seroit permis à la femme qui seroit offensée par la préférence que son mary donneroit à ses compagnes , d'en porter plainte devant le Juge , qui seroit obligé

^b Alcor. cap. 4.

par la loy à luy rendre justice , & à contraindre son mary à luy accorder les mêmes privileges qu'aux autres.

Comme ce commandement ne le regardoit point , il luy étoit facile de répondre aux objections tirées de son exemple , que luy faisoient communément celles de ses femmes , qui étoient jalouses de ce qu'il leur préféreroit *Ayesha*. Car alors il prenoit Dieu à témoin , qu'il ne leur faisoit aucune injustice en cela , usant simplement de la permission qu'il avoit reçüe du Ciel de suivre sa propre inclination , soit en aimant l'une plus que l'autre , soit en s'abstenant , s'il vouloit , de celles dont il méprisoit tout-à-fait le commerce. Le 33^{me}. Chapitre qui luy donnoit ce beau privilege , enjoignoit à ces femmes infortunées & de rebut , d'ac-

de l'Imposteur Mahomet. 245
quiescer à la volonté du Prophete ; & de regarder comme un bien tout ce qu'il jugeoit à propos de faire , sans s'informer même du motif de sa préférence.

Après avoir réglé la pluralité des femmes à un certain nombre , il marqua les degrez prohibez du Mariage. Il défendit aux Musulmans , *de les contracter avec leurs meres & leurs Belles-meres, les femmes de leurs Peres, leurs Sœurs, & celles de leurs Peres, ou de leurs meres ; avec les filles de leurs Freres ou de leurs Sœurs, leurs Nourrices, & leurs filles ; avec les meres de leurs femmes, ou leurs Sœurs, ou filles de leurs Femmes d'un second mary ; ni enfin avec les filles des Femmes avec lesquelles ils auroient eû commerce, ni même avec les filles nées des fils de celles-là.*

Et comme tout Legislatteur qu'il étoit , il avoit assez mal observé ces défences , il intro-

duit Dieu , au 33^{me}. Chapitre de l'Alcoran , qui l'exempte de cette Loy ; & qui luy donne le droit d'épouser les Sœurs de son Frere , ses Niepces , soit du Frere , soit de la Sœur ; & enfin quelque femme Musulmane que ce soit , pourvû qu'elle y consente. Ainsi pour laisser un champ plus vaste à sa lubricité , il mettoit tout le beau sexe en son partage , sans vouloir souffrir aucunes bornes à cet égard , quelque soin qu'il prît pour en prescrire à ses Sectateurs. Et lors qu'il pensoit à arrester l'usage de l'Adultere , en défendant d'épouser la Femme d'un autre ; il negligeoit luy-même cette Loy , en faisant sa propre Femme de celle de son Affranchi. Il est vray que pour adoucir cette transgression , & pour prévenir les desordres qui pou-

voient naître de son mauvais exemple , il s'obligea à n'en plus donner de semblables. C'est pourquoy dans le même Chapitre , où il represente Dieu qui luy permet ce Mariage , il luy fait adjoûter la deffense de pouvoir à l'avenir s'unir à la Femme d'un autre , sous quelque prétexte que ce soit.

Comme un amour violent n'est guere sans jalousie , jamais homme aussi ne porta plus loin l'excès de la sienne. ^a Et quoy qu'il eût pris du côté des loix toutes les mesures necessaires pour prévenir l'infidelité de ses Femmes , en les menaçant d'un châtiment au double plus rigoureux que celuy dont on punissoit le défaut de chasteté dans les Femmes du commun , cela ne le rassuroit point encore assez.

a Alcor.
chap. 33.

Alcor.
ibid.

Sujet par sa qualité de Prophete à une infinité de visites, il n'en recevoit pas une sans être allarmé que ce ne fût un prétexte pour séduire ses Femmes. ^a Cette appréhension continuelle l'obligea à inventer une nouvelle Loy, dont il fit Dieu l'Auteur comme à l'ordinaire, par laquelle il étoit défendu à tout Musulman d'entrer sans permission dans la maison du Prophete, ou de parler à aucune de ses Femmes, lors qu'il les inviteroit à dîner chez luy; & la Loy adjoûtoit, que comme le Prophete auroit trop de discretion pour les chasser de chez luy incontinent après le repas, Dieu vouloit qu'à l'instant ils en sortissent sans qu'on fût obligé à le leur dire. Et afin de faciliter encore davantage l'observance de ce précepte, il

ordonne à ses Femmes de ne parler à aucun Homme sans être voilées.

Sa jalousie sembloit devoir être satisfaite après tant de précautions , cependant elle ne se borna pas encore là , elle l'accompagna jusqu'au tombeau. ^a Car ne pouvant penser sans un chagrin extrême, que ses Femmes après sa mort deviendroient peut-être celles d'un second mary ; il défendit par une Loy expresse à ses Musulmans de contracter jamais aucun Mariage avec elles, quoy qu'il eût permis pourtant aux Femmes répudiées & aux Veuves ordinaires de passer à des secondes nopces. ^b Le respect qu'elles eurent pour la mémoire d'un Epoux qui les avoit tant aimées , leur fit observer avec exactitude cette severe Loy , quoy que quelques-unes

^a Ibid.

^b Joan.
Andreas.
cap. 7.

d'entre elles fussent encore tres-jeunes. *Ayesha*, qui n'avoit que vingt ans quand il mourut, se distingua particulièrement par sa continence dans sa viduité, qui fut de quarante & huit ans : ce qui fut regardé comme un sujet d'admiration dans un país où la chaleur du climat est souvent victorieuse de la vertu.

J'ay insisté exprés sur tous ces exemples, pour faire voir que toutes les pensées & les actions de Mahomet ne tendoient qu'à satisfaire ses passions brutales ; & que la religion en étoit le prétexte. En effet son Alcoran est moins un systéme suivi de doctrine qu'un tissu mal fait de choses nées par occasion, & selon qu'il les jugeoit favorables pour luy. Car s'il arrivoit un nouvel in-

de l'Imposteur Mahomet. 251
cident, une objection qui atta-
quât ou luy ou ses principes,
une difficulté à résoudre, une
sédition à appaiser, ou en-
fin quelque chose dont le suc-
cès entraînant celuy de ses des-
seins, son Ange Gabriel étoit
toujours prêt à luy apporter
une révélation conforme à ses
vûës, & dont on faisoit aussitôt
un supplément à l'Alcoran.
Ses Commentateurs eux-mêmes
en conviennent, ayant
marqué exactement l'occasion
qui a donné lieu à chaque Cha-
pitre de l'Alcoran.

De ces additions continuel-
les sont nées tant de contra-
dictions énormes qui s'y trou-
vent à tous momens; parce qu'à
mesure que les vûës de l'Im-
posteur varioient, il étoit obli-
gé à forger ou à changer les
nouvelles révélations. Et com-
me elles étoient enfin devenues:

a Joann.
 Andreas.
 Guada-
 gnol.
 Tract. 2.
 cap. 7.
 Sect. 3.

si sensibles qu'on ne pouvoit pas les voir sans que le bon sens se révoltât contre des principes si discordans : Cela a forcé les Sectateurs à retrancher toutes les contradictions les plus grossières , & qui n'admettoient point de réponse. ^a Delà vient qu'ils en comptent jusques à 150. d'effaçables dans l'Alcoran : moyen le plus sûr qu'on pût trouver pour se tirer de ce honteux embarras , mais non pas le plus honorable pour l'Inventeur d'une si mauvaise compilation.

Mahomet paroissoit plus porté d'inclination pour les Juifs que pour les Chrétiens , au commencement de son Imposture : & sembloit même les avoir plus imité que les autres dans ce qu'il publioit alors de sa nouvelle Doctrine. Mais depuis son établissement à

Medine il devint pour eux ennemi irreconciliable , & les traita dans toutes ses guerres avec plus d'inhumanité que tous les autres.

Il eut toujours pour les Chrétiens la douceur qu'on pouvoit attendre d'un Barbare, leur accordant des compositions favorables dans les occasions. ^a La maxime generale qu'il inspiroit à ses Sectateurs, étoit de combattre pour leur religion. Et il ne proposoit jamais aux peuples qu'il subjugoit, que ces deux conditions, ou d'embrasser sa Doctrine, ou de luy payer un tribut. Ceux qui suivoient le premier parti, jouïssent d'abord des mêmes privileges que les anciens Musulmans : & les seconds, du seul bénéfice de protection, en leurs personnes & en leurs biens ; avec un libre

^a Alcor.
c. 4. 9.
&c.
Disputatio
Christiani.
cap. 8.
Richard.
Confut.
c. 1. 6. 7.
10.
Cantacuz.
Orat. 1.
Sect. II.

exercice de leur religion , qui étoit le prétexte du tribut qu'on exigeoit d'eux. Mais s'il se trouvoit quelqu'un qui refusât la paix , sans accepter une de ces deux conditions , il étoit sans rémission passé au fil de l'épée. Et cette dure Loy a toujours été observée depuis dans tous les Etats où domine la religion de ce méchant Homme.

Peu de gens s'attachèrent d'abord à luy , & il conquit alors presque tous ceux qui prirent son parti. Mais quand ses premiers progrès l'eurent fait redouter, Chrétiens, Juifs, Payens , tous se soumirent ; & chacun s'empressoit à devenir son Tributaire. L'on a à ce sujet publié dans ce siècle un écrit Arabe qui a pour titre, *Ancienne capitulation des Chrétiens du Levant avec Mahomet*, qu'on dit avoir été tirée du Mont-

Carmel en Palestine, puis apportée en France, & mise ensuite dans la Bibliothèque du Roy. La première Edition en fut faite à Paris par Gabriel Sionita; & la seconde à Rostoc par Fabricius. Mr. Ricault l'a mise depuis en Anglois, & publiée dans son Histoire du présent Empire Otthoman. Mais

^a Grotius regarde cette piece comme un ouvrage supposé & honteux aux Chrêtiens, & je suis volontiers de son sentiment. Car elle a pour date la quatrième année de l'*Hegyre*, dans laquelle Mahomet n'étoit pas encore parvenu à un degré de puissance qui dût luy faire tenir un langage si hautain; ni engager personne à se mettre sous sa protection. Il y avoit trop peu de tems qu'il avoit été vaincu à la bataille d'*Obud*; & il étoit

^a Epist.
ad Gal.
los.

impossible même qu'il eût déjà pû réparer la perte qu'il y avoit faite.

Mais il y a une autre circonstance qui prouve manifestement que ce prétendu traité est un ouvrage supposé. C'est qu'il fait *Mohavias*, fils d'*Abu-Sophian*, Secrétaire de Mahomet lors de cette Capitulation, quoy que le pere & le fils fussent alors en guerre contre l'Imposteur ; & qu'ils n'ayent tous deux que quatre ans après, sçavoir à la prise de la Mecque, embrassé son parti pour sauver leurs vies.

Quoy-qu'il en soit de la vérité ou de la supposition de cet Ouvrage, il est constant que les Chrétiens obtinrent de luy des conditions moins dures que les autres Tributaires, & qu'encore à présent ils ne sont pas si opprimez qu'eux. Ce qui
vient

vient peut-être d'une croyance qu'ils ont, qu'entre toutes les différentes Religions tolérées dans ce vaste Empire, il n'y en a point après la leur de meilleure que la Chrétienne.

Comme Mahomet admettoit le Vieux & le Nouveau Testament, il prétendoit aussi prouver sa Mission par l'un & par l'autre : abusant insolemment de divers passages de l'Ecriture sainte, qu'il appliquoit à sa Doctrine. Un de ceux qu'il croyoit pouvoir le plus interpreter à son avantage se lit au 33^{me} Chapitre du Deuteronomie, v. 2. *Le Seigneur est venu de Sinai, & s'est levé pour nous de Seir. Il a parlé sur la montagne de Pharan, & est venu avec dix mille Saints : & une Loy redoutable sortoit de sa main droite :* ^a Car il vouloit que ces paroles signi-

^a Shareftani. Saffiodinus. Pockock. Specim. p. 183.

fiassent, que comme la Loy étoit venue sur le *Sina* à Moïse, l'Évangile à JÉSUS-CHRIST dans Jérusalem, qu'ainsi l'Alcoran luy avoit été apporté à la Mecque par une voye surnaturelle: de maniere que par *Séir*, il entendoit les montagnes de Jérusalem, sur lesquelles JÉSUS-CHRIST étoit apparu, & par *Pharan* celles de la Mecque, où luy-même s'étoit récemment manifesté. ^a Ce

^a Ptoloméc.

Commentaire s'accordoit assez mal avec la Géographie; *Pharan* étant une Ville de l'Arabie Pétrée, proche de la mer Rouge vers le fond du Golfe, assez voisine des frontières d'Égypte & de Palestine, & éloignée de la Mecque d'environ cinq cent milles; mais Mahomet n'examinait pas les choses avec tant de précision.

^a Au reste *Pharan* étoit autre-
 fois un Siege Episcopal, Suf-
 fragant du Patriarchat de Je-
 rusalem, ^b que Theodore un de
 ses Evêques a plus fait connoî-
 tre par les erreurs des *Mono-*
thelites, qu'il publia le premier
 dans ses Ecrits, qu'elle ne l'au-
 roit été sans cela. ^c On la nom-
 me à present *Fara*, & c'est d'el-
 le que ses Deserts qui regnent
 depuis cette Ville jusqu'aux
 confins de la Palestine ont été
 nommez les *Deserts de Pharan*,
 & que l'Ecriture sainte appelle
 aussi les montagnes d'alentour,
 les *Montagnes de Pharan*, qui sont
 les mêmes où Moïse, quelque
 tems avant sa mort, réitera la
 Loy de Dieu au Peuple d'Israël,
 ce qui a donné lieu à l'allusion
 du Psalmiste dans le passage
 cy-dessus allegué.

^a Geo-
 graphia
 Sacra Ca-
 roli à S.
 Paulo.

P. 317.
^b Acta
 Concilii
 Lateran.
 sub Mar-
 tino Pa-
 pa.

^c Caro-
 lus à S.
 Paulo
 ubi supra
 Geogr.
 Nubiens.
 Clin. 3.
 P. 3.

Le second Texte de la Bible,
 où Mahomet disoit qu'il étoit

parlé de luy, ou plûtôt de son Alcoran, est au Pseaume 50^{me} v. 2. *C'est en Sion que Dieu a montré l'excellente beauté, ou selon la Version Syriaque, Sa Couronne de gloire hors de Sion, ce que quelque Version Arabe a exprimé par ces deux mots, échilar mahmudan, qui veulent dire honorable Couronne: & ce qui a donné lieu au Mahometans de lire ainsi ce verset. Dieu a fait voir la Couronne de Mahomet hors de Sion.*

Le troisième est tiré du Chapitre 21. d'Isaïe v. 7. où on lit ces paroles. *Il vit un Chariot avec deux hommes à cheval, un Chariot d'Asnes & un de Chameaux, ce que l'ancienne Vulgate a traduit, & vidit currum duorum equitum, ascensorem asini, & ascensorem cameli, c'est-à-dire, il vit le Chariot de deux Cavaliers, dont l'un montoit un Asne, &*

de l'Imposteur Mahomet. 26E
l'autre un Chameau. Par le
premier de ces Cavaliers, les
Musulmans entendent JESUS-
CHRIST, qui entra à Jeru-
salem monté sur une Asnesse :
& par le second, Mahomet,
parce que c'est la coûtume des
Arabes de se servir de Cha-
meaux.

Le quatriéme, qu'ils profa-
nent avec le plus d'impiété,
est celuy du 16^{me} Chapitre de
Saint Jean, v. 7. ou le Fils de
Dieu dit de luy-même : *Si je ne
m'en vas, le Consolateur ne viendra
point à vous, mais si je m'en vas, je
vous l'envoyeray.* Car par le Con-
solateur, ils entendent Maho-
met : d'où vient qu'un des Epi-
thetes qu'ils luy donnent en
leur Langue, répond à celuy
de *Paraclet*, qui est le terme
Grec employé dans l'Original
du Nouveau Testament, que
nos Interpretes ont rendu par

celuy de Consolateur. Non contents de ce blasphême, ils y ajoutent la calomnie, soutenant que dans ce passage & en plusieurs autres de l'Evangile, le nom de Mahomet y étoit expressément marqué; mais que les Chrétiens l'ont effacé, & partant corrompu les divines Ecritures. ^a Ils assurent même qu'il se trouve encore aujourd'huy à Paris un Exemplaire non falsifié, dans lequel la venuë de Mahomet est prédite en divers endroits, & son nom positivement exprimé.

• Po-
cock.
Specim.
Hist.
Arab.
pag. 186.

Voilà à quoy les Mahométans ont recours pour justifier les hardis mensonges de leur Prophete, qui a osé dire au soixante & unième Chapitre de son Alcoran, intitulé le Chapitre des Batailles; *Souvenez-vous que JESUS Fils de MARIE*

de l'Imposteur Mahomet. 263
dir aux Enfans d'Israël, Je suis le
Messager de Dieu, qui m'a envoyé
pour confirmer le Vieux Testament,
& vous déclarer qu'il viendra un
Prophete après moy, qui aura nom
Mahomet.

De pareilles gloses n'ont pas besoin de réponses, & il suffit de les rapporter pour les refuter. Ce que l'on peut dire, c'est que s'ils n'ont pas d'autres preuves dans le Vieux Testament que celles que nous avons rapportées, il faut reconnoître en cela la différence qu'il y a entre la vérité & l'imposture; & avouër, que comme la première se soutient par elle-même, l'autre porte avec elle les armes dont on la doit combattre. Mais ce qui doit en cette occasion donner lieu à nôtre étonnement, c'est ce secret impenetrable de la Providence, qui souffre que cette même

264 *La Vie de l'Imp. Mahom.*
Verité que la Sageſſe éternelle
eſt venuë apprendre aux hom-
mes, ſe renferme dans des
bornes ſi étroites; cependant
qu'une Religion ſi monſtrueuſe
ſe répand avec tant de succès
dans les trois plus considera-
bles parties du monde; & ſe
fait recevoir avec autant de
facilité, que la véritable a trou-
vé d'obſtacles dans ſon établiſ-
ſement.

Fin de la Vie de Mahomet.

ABREGÉ



1
A B R E G É
CHRONOLOGIQUE,

C O N T E N A N T
DIVERSES CIRCONSTANCES
de la Vie des Auteurs citez dans
la Vie de Mahomet ; le tems où ils
ont vécu , & le caractere de leurs
Ecrits.

AUTEURS ARABES.

A B U L - F A R A G E étoit
Medecin à *Malatia* dans
la basse Armenie , Chrétien
de Religion , mais de la Secte
des *Jacobites*. Il est également
estimé dans l'Orient des Chrê-
tiens & des Mahometans. Son
Histoire des *Dynasties* comprend
tout le tems qui s'est écoulé
depuis la Création du Monde

266 *Abregé Chronologique*
jusqu'à l'An de JESUS-CHRIST
1284. Cet Ouvrage fut publié
à *Oxford* en 1663. avec la ver-
sion Latine qu'en fit le Doc-
teur *Pocock*. L'Auteur fleurissoit
à peu près dans le tems où finit
son Histoire. Son nom entier est
Grégoire Ebn-Hacim Abul-Faraghi.

Abul-Feda s'aquit une grande
réputation au Levant, par
deux Ouvrages célèbres de sa
façon. L'un est une *Description*
Geographique du Monde, selon la
Methode de *Ptolemée*; & l'autre
une Histoire generale, qui a
pour titre, *Abregé de l'Histoire*
des Nations. Il nâquit l'an 1273.
& finit sa *Geographie* en 1321.
Vingt ans après il fut élevé à
la Souveraineté d'*Hamah* en
Syrie, ce qui fit qu'on l'ap-
pella depuis, *Shaab-Hamah*,
c'est-à-dire *Prince d'Hamah*. Il
mourut en 1345. âgé de soixan-
te & douze ans, après trois

des Auteurs Arabes. 267

ans , deux mois , & treize jours de Regne. Il étoit Turc d'origine , & de l'illustre Maison de *Jobida* , dont étoit le fameux *Saladin* Sultan d'Egypte. Il s'appelloit dans toute l'étendue de son nom , *Ismaël Ebn-Ali* , *Al Melec* , *Al Moaigad Amadoddin Abul Feda*. *Ecchelensis* le cite sous le nom d'*Ismaël-Shiahinshiah*.

Abunazar tres-souvent cité par *Hottinger* fut une espece de faiseur de Legendes chez les Arabes.

Le Livre qui a pour titre *Agar* , est selon *Guadagnol* dans une haute estime parmi les Mahometans. On y trouve la Vie & la Mort de Mahomet. *Jean André* s'en est souvent servi sous le nom d'*Azaer*. *Belon* a fait la même chose dans le troisiéme Livre de ses *Observations*. *Guadagnol* , qui avoit un

268 *Abregé Chronologique*

Exemplaire de cet Ouvrage, l'appelle *le Livre Agar*. Il en a tiré une grande partie des Objections qu'il a faites contre la vie & la conduite de l'Imposteur.

Ahmed Ebn-Edris est un Ecrivain Arabe qui a composé une Apologie pour la Religion Mahometane, contre les Chrétiens & les Juifs.

Ahmed Ebn-Yuseph Historien, fleurissoit apparemment l'an 1599. puisqu'il finit son Histoire en ce tems-là.

Ahmed Ebn-Zin-Alabedin, homme de qualité d'*Hispahan* en *Perse*, vêquit dans l'autre siècle. Il écrivit contre la Religion Chrétienne, en vûë de défendre la Mahometane, un des Livres le plus fin & le plus spirituel qu'on ait jamais écrit sur cette matiere : & qu'il publia à l'occasion que je vas dire.

Echar Grand Mogol, Ayeul d'*Aurangzeb*, qui regne aujourd'huy aux *Indes*, poussé par une raison d'Etat, parut vouloir favoriser la Religion Chrétienne : & écrivit en 1595. à *Matthias d'Albuquerque* Viceroy de Portugal aux *Indes*, pour le prier d'envoyer quelques Prêtres à sa Cour, qu'il tenoit à *Agra*. Cette demande fut incontinent accordée, & on fit partir pour cette Mission *Jerôme Xavier*, alors Recteur du College des Jesuites à *Goa*, avec *Emmanuel Pigneiro* & *Benedict de Gois*, deux membres de la même Societé. Ils furent reçûs du Grand Mogol avec beaucoup de civilitez; il leur fit même bâtir une Eglise à ses dépens, & leur accorda plusieurs privileges & immunités, qui leur furent depuis confirmés par le Successeur de ce

270 *Abregé Chronologique*

Prince, qui mourut en 1604. *Xavier* sollicité par *Echar*, écrivit deux Livres en *Persan*, qui est la Langue de la Cour du Mogol. Le premier est l'*Histoire de JESUS-CHRIST*, composée de faits la plupart fort douteux, & pas assez fondée sur l'Écriture sainte. L'autre qui est intitulé le *Miroir de la Verité*, est une Apologie par laquelle l'Auteur justifie son premier Ouvrage, dont les Mahométans faisoient diverses railleries. Comme cette Vie de JESUS-CHRIST fut traduite du *Persan* en *Latin* en 1639. par le Docte *Loüis de Dieu*, j'y renvoye les Lecteurs curieux, afin qu'ils en jugent eux-mêmes. Je me contenteray de remarquer que *Xavier* la presenta à *Echar* en 1602. & que l'Apologie ne parut que deux ans après. Un des premiers qui lut cette der-

niere piece fut le celebre *Persan* dont j'ay rapporté le nom au commencement de cet Article. Comme il avoit également de l'esprit & de la science, il ne tarda pas beaucoup à combattre ce second Ouvrage, par un Livre auquel il donna pour titre *Le Miroir nettoyé*, dans lequel, profitant des fautes que *Xavier* avoit faites en s'éloignant un peu trop de la simplicité de l'Evangile, en vûë d'attirer plus facilement au Christianisme ceux en faveur desquels il écrivoit, il trouva de quoy exercer ses talens pour la Satyre. A peine son Livre fut publié, qu'il tomba entre les mains de la Congregation de *Propaganda fide*, à Rome, qui le jugea digne de réfutation. Elle nomma pour l'execution de ce dessein *Bonaventure Malvasia* de Bologne, Religieux de l'Ordre

272 *Abregé Chronologique*
de Saint François, qui donna
en 1628. sa réponse au public,
sous ce titre : *Dilucidatio speculi*
verum monstrantis.

Mais soit que ce Livre n'eût
pas toute la perfection qu'on
desiroit, ou qu'on jugeât l'a-
bondance de droit nécessaire ;
la même Congregation ordon-
na à *Philippe Guadagnol* Religieux
du même Ordre, de travailler
sur le même sujet que son con-
frere. Il obeit, & composa un
Livre nommé, *Apologia pro Reli-*
gione Christiana, qui parut pre-
mierement en *Latin* à Rome
en 1631. & puis en *Arabe* en
1637. par ordre de cette Com-
pagnie, qui témoigna par-là
l'estime qu'elle faisoit du tra-
vail de ce docte Religieux. On
en envoya grand nombre d'E-
xemplaires au Levant, afin
d'attaquer le mal dans sa sour-
ce. Mais comme la plûpart des

raisons employées par *Guadagnol* sont prises de l'autorité des Papes & des Conciles, que les Infidèles ne reçoivent pas, il est à craindre que cet Ouvrage, bon en luy-même, n'ait pas fait tout le progrès qu'on en avoit esperé.

Al-Bochari fut un Ecrivain fameux par la compilation de la Loy Orale, ou des traditions de la Religion Mahometane. *Jean André & Belon* rapportent qu'il fut un des six Docteurs qui se trouverent à Damas, par ordre de leurs *Caliphes*; & qui fit le premier recueil authentique de ces traditions qui composent *le Somnah*: qui est une Pandecte divisée en trente Livres, & rangée sous différens titres, qui comprend tout ce qui a relation à la Loy & à la Religion des Turcs. C'est le Livre le plus ancien & le plus auto-

274 *Abregé Chronologique*
risé chez les Mahometans , a-
près l'Alcoran. L'Auteur nâ-
quit l'an 809. à *Bochara* en *Cowa-*
rasmie , & mourut l'an 869.

Al-Coran , c'est-à-dire, *Livre qui*
doit être lû ou *la Legende*, est la Bi-
ble des Mahometans. Ce nom
est emprunté de l'Hebreu *Kara*,
ou *Mikra* , dont la racine & la
signification sont les mêmes
qu'en Arabe *Alcoran* ; & est
le terme ordinaire dont les
Juifs se servent pour designer
le vieux Testament , tout en-
semble , ou quelque'une de ses
parties. Les Mahometans à
leur exemple , nomment aussi
Alcoran une partie de leur
Bible , & le tout *Al-Moshap*, qui
veut dire *le Livre*. Ils l'appel-
lent encore *Al-Furkan* , lors
qu'ils le considerent au regard
de sa division par chapitres , du
verbe Arabe *Faraka* , qui de
même que l'Hebreu *Pharak*, si-

des Auteurs Arabes. 275

gnifie diviser, separer. Il y a des Auteurs qui pretendent que ce Livre ait pris ce dernier nom du sujet de la doctrine qu'il contient, parce qu'il separe ce qui est bon d'avec ce qui est mauvais.

Al-Fragani étoit un Astronome de *Fragana* en *Perse*, qui prit son nom du lieu de sa naissance. Son veritable nom étoit *Mohammed Ebn Katir*. Son Livre des *Elemens d'Astronomie* a été plusieurs fois imprimé en Europe, comme à *Nuremberg* en 1537. à *Paris* en 1546. à *Francfort* en Latin en 1590. avec les *Notes* de *Christmannus*, & enfin à *Leyde* en 1669. en *Arabe* & en *Latin* par *Golius* avec des *Notes* fort amples, & tres-utiles pour bien entendre la *Geographie Orientale*. L'Auteur fleurissoit sous le *Calippe Al-Mamon*, qui mourut en 833.

276 *Abregé Chronologique*
Al-Gazali fut un fameux Philo-
sophe de *Tusa en Perse*, qui a écrit
en faveur de la Philosophie, &
aussi pour la défense de sa
Secte contre les Chrétiens, les
Juifs & les Payens. Celuy de
ses ouvrages qui a le plus de
rapport à l'Histoire de Maho-
met, a pour titre *la destruction*
des Philosophes. Il y combat *Al-*
Farabe, *Avicenne*, & plusieurs
autres Philosophes Arabes, qui
tournoient en allegorie & en
figure tout le sens litteral de
la Loy de Mahomet, pour se
debarasser sans doute des ab-
surditez monstrueuses qu'elle
renferme. Il les attaque vive-
ment là-dessus, les accuse d'he-
resie, & les traite de corru-
pteurs de la Foy & de la Reli-
gion. Son zèle pour sa cause
luy a fait meriter le surnom de
Hoghatol Eslam Zainodim, c'est-à-
dire, le *Demonstrateur du Maho-*

metisme, & l'honneur de la Religion. Il nâquit l'an 1058. & mourut en 1112. Son vray nom étoit *Abu-Hamed Ebn Mohammed Al-Gazali Al-Tusi.*

Al-Fannabi est un Historien né à *Fannaba* ville de Perse qui n'est pas éloignée de Shiras. Son Histoire vient jusqu'à l'an 1588. Il y raconte le voyage qu'il fit en 1556. à la Mecque & à Medine, pour honorer la memoire de son Prophete. Il s'appelloit *Abu - Mohammed Mustapha Ebnol Saiyed Hasan al-Fannabi.*

Al-Kamus, qui signifie l'Océan, est un vaste Dictionnaire Arabe, ainsi appellé de son étenduë & de la multitude de ses mots. Il est l'ouvrage de *Mohammed Ebn Faacub Ebn Mohammed al-Shirazi al-Firauzabadi.* Cet Auteur s'aquit par son érudition & son merite l'estime generale des Princes de son tems ; & sur tout d'Is-

278 *Abregé Chronologique*
maël Ebn-Abbas Roy d'*Yaman*, de
Bajazet Empereur des Turcs, &
de *Tamerlan* Roy des Tartares
qui luy donna à une seule fois
cinq mille pieces d'or. Il nâ-
quit en Perse, l'an 1328. mais il
passa la plus grande partie de
sa vie à *Saana* dans le Royau-
me d'*Yaman*. Il acheva son Dic-
tionnaire à la Mecque, & le de-
dia à *Ismaël Ebn Abbas*, qui l'a-
voit long-tems honoré de sa
protection, & il mourut à *Zi-
bit* en Arabie, l'an 1414. pres-
que âgé de quatre-vingt-dix ans.

Al-Kodai autre Historien, é-
crivit environ l'an de J E S U S-
C H R I S T 1045. & mourut en
1062. Il s'appelloit *Abu-Abdollah*
Mohammed Ebn Salamah, *Ebn*
Jaafar al-Kodai.

Al-Masjudi est encore un His-
torien Arabe, qui a écrit une
Histoire nommée *le Champ d'or*.
Je n'ay pû découvrir par aucun

Auteur en quel tems il a vêcu,
Il s'appelloit *Ali Ebn-Hofai al-Masudi*. Il composa aussi un autre Livre Arabe, par lequel il entreprend de faire voir, que les Chrêtiens de Jerusalem u-
soient de fraude en allumant au soir de Pâques, des Cierges au Sepulcre de Nôtre - Seigneur. Pour bien entendre ce qui donna lieu à ce reproche, il faut sçavoir qu'il y avoit alors trois Lampes dans la Chapelle du saint Sepulcre, où l'on a accoûtumé de chanter l'Hymne de la Resurrection, à pareil jour qu'elle se fit. Et que par un petit artifice caché, ces Lampes semblent s'allumer d'elles-mêmes, comme si elles empruntoient leur lumiere d'un feu celeste, à la lueur duquel chacun s'éjouïssant comme d'un vray miracle, cherchoit d'y allumer son Cierge. Cet artifice au reste qui a duré

180 *Abregé Chronologique*
plusieurs siècles, donna lieu
à l'Empereur Cantacuzene,
trompé comme les autres par
ce miracle apparent, de le ci-
ter dans la troisième Apologie
pour la Religion Chrétienne,
comme une preuve à laquelle
les Mahometans se devoient
rendre, & reconnoître la veri-
té du Christianisme. Mais eux
instruits de ce petit mystere, en
revelerent la fausseté, & dé-
couvrirent enfin, que le Com-
mandant de la place toleroit
cette imposture, parce qu'il en
partageoit les fruits avec le
Patriarche de Jerusalem, qui
étoit convenu avec luy de ne
pas laisser tarir la source d'un
abus si utile à l'un & à l'autre.
Ainsi ce qui étoit pour les uns
un objet de foy, ou pour mieux
dire de crédulité, étoit aux au-
tres une matiere de scandale &
de mépris. C'étoit donc là une
des

des choses que le *Masudi* attaquoit le plus vivement, & d'où il prenoit occasion de traiter les Chrétiens de fourbes & d'imposteurs. Et il ne fut pas le seul à se récrier contre cette fraude honteuse. *Abmet Ebn Edris*, & bien d'autres qui ont écrit contre nôtre Religion, ont tourné en ridicule ce faux miracle que le bon *Cantacuzene* défendoit avec tant d'ardeur. *Almanzor-Hakem-Beamrilla Caliphe d'Egypte* en 1007. fut si indigné de cette lâche action, qu'il condamna l'Eglise où elle se commettoit, à être démolie & rasée jusques aux fondemens. Et elle ne fut rebâtie depuis par l'Empereur de Constantinople, qu'au prix de cinq mille Captifs Mahométans qu'il rendit sans rançon à ce Prince, à la charge qu'il luy accorderoit la permission de rétablir l'Edifice abattu. De-là

vient que ce même prestige dure encore aujourd'huy, & fait le sujet des railleries des Turcs, comme on le peut voir dans la Relation que feu Mr Thevenot a fait de ce faux miracle auquel il assista une fois. Première part. de ses Voyages. livre 2. chap. 43.

Al-Mostatraf est le nom d'un Livre Arabe composé par un Auteur anonyme.

Al-Motarrezi est l'Auteur du Livre intitulé *Mogreb*. Son nom est *Nazir Ebn Abil-Makarem Abul-Phatab Al-Mottarrezi* Il nâquit l'an 1143. & mourut en 1213. Il étoit de la Secte de *Motalazi* Tailleur de profession, au moins je le conjecture, parce que son dernier nom *Al-Motarrezi*, designe en Arabe une personne de ce métier-là.

Assamaël est un Livre que Jean André & Guadagnol citent souvent.

Bidawi est un des plus celebres Commentateurs de l'Alcoran. Il s'appelloit *Naseroddin Abdolah Ebn Omar al-Bidawi*. Il mourut en 1213. Ce qu'il y a de meilleur dans son Commentaire est pris en partie de *Zamachshari*.

Kazwini est un Ecrivain Arabe qui a tiré son nom de la ville de *Kaswin*. J'ignore le tems où il a vécu, je sçay seulement qu'il se nommoit *Zacharias Ebn Mohammed Ebn Mahmud al-Kaswini*.

Le Dialogue de Mahomet avec *Abdollah Ebn Salem* est écrit en Arabe, & contient une grande partie des extravagances de sa Secte en forme de Dialogue entre luy & ce Jus, le principal Ministre de Mahomet au regard de son imposture. *Hermannus Dalmata* l'ayant le premier traduit en Latin, on joignit sa version à l'Alcoran

284 *Abregé Chronologique*

Latin, que *Bibliander* fit imprimer au siecle passé.

La dispute du Chrétien contre un *Sarrazin* touchant la Loy de Mahomet, a été composée en Arabe par un Officier Chrétien d'un Roy des Sarrazins; & envoyée à un Mahometan de ses amis, Officier dans la même Cour. Elle contient une exacte refutation du Mahometisme.

Pierre ce fameux Abbé de Cluny, qui fleurissoit en 1130. engagea *Pierre de Toledé* à la traduire en Latin. *Vincent de Beauvais* dans son *Miroir Historial* en a inseré l'abregé au 24^{me}. Livre, lequel on a imprimé avec l'Alcoran Latin de *Bibliander*.

Elmacin est un Historien Chrétien, dont l'Histoire commence par la création du monde, & finit l'an 1118. de JESUS-CHRIST. *Erpenius* en 1625. en a

fait imprimer la 2. partie sous le titre d'*Histoire des Sarrazins*, laquelle commence à la naissance du Mahometisme. Cet *Elmacin* étoit fils de *Yaser al-Amid*, qui fut Secrétaire du département de la guerre sous les Sultans d'Egypte, & de l'illustre maison de *Jobida*. Son pere étant mort après avoir exercé quarante-cinq ans cette charge, en laissa la survivance à son fils, qui luy succéda en 1238. Il se nommoit *George Ebn Amid*, mais son érudition singulière luy fit mériter la qualité de, *Al-Shaich al-Rajis al-Macin*, c'est-à-dire de premier Docteur véritablement sçavant. *Erpenius* le faisant imprimer préfera le nom d'*Almacin* aux autres, & le fit connoître en Europe sous ce dernier nom qu'il a prononcé *Elmacin*. Car ailleurs on le cite d'ordinaire sous celuy de *Ebn Amid*.

286 *Abregé Chronologique*

Ebno'l-Athir est un Auteur Mahometan, qui avoit un nom d'une longueur étonnante : car il s'appelloit *Abussaadat al Moharac Ebn Mohammed al Shaibani Ebno'l-Athir al-Fazari Magdoddin*. Il nâquit l'an 1149. & mourut en 1209.

Ali Ebno'l-Athir, frere du précédent, se nommoit *Abul Hasan Ali Ebn-Mohammed al Shaibani Ebno'l-Athir al Fazari-Ezzoddin*. Il étoit né en 1160. & mourut en 1232. Son Histoire qui commence à la naissance du monde, & finit à l'an 1230. est intitulée, *Le Chameau*.

Ebno'l-Kassai est Auteur du Livre nommé *Taarifat*, qui est une *Nomenclature* de divers termes Arabes dont se servent les Philosophes, les Jurisconsultes, les Theologiens, & en general tous les Doctes Arabes.

Ebn-Phares mort l'an 1000. est un Auteur Mahometan.

Eutichius Chrétien, de la Secte des *Melchites*, se nomme en sa Langue *Said-Ebn-Batrik*. Il nâquit au *Caire* en Egypte l'an 876. & s'aquit depuis une grande réputation dans l'Art de guerir les maladies. Les Mahometans le mettent au nombre des plus célèbres Medecins de son tems. Malgré une estime si generale dans sa profession, il la quitta pour s'attacher à une Science plus sublime, qui est la Theologie.

On peut présumer qu'il n'y fit pas de médiocres progrès, puisque ceux de sa Secte le jugerent digne de la qualité de Patriarche d'Alexandrie l'an 933. ne reconnoissant point celuy qui y étoit de la part des Orthodoxes. Promû à cette dignité, il prit le nom d'*Eutichius*.

Mais son malheur voulut qu'il trouvât des chagrins dans son élévation même. Car le peuple par les suffrages duquel il y étoit parvenu, se dégoûtant de ce grand homme, le croisa dans tous ses desseins, & luy suscita mille tribulations, qui ne finirent que par sa mort, arrivée en 945. Ses Annales de l'Eglise d'Alexandrie furent publiées à *Oxford* l'an 1656. en *Arabe* & en *Latin* par les soins du Docteur *Pocock*. Le fameux *Selden*, qui avoit autant d'amitié pour les Sciences qu'elles luy ont fait d'honneur, fit les frais de cette Edition; & c'est ce qu'on a voulu insinuer dans le titre de la premiere page, par ces mots, *Joanne Seldeno Chorago*: par allusion aux anciennes Comedies, où le *Choragus* étoit celuy qui faisoit les dépenses nécessaires à chaque Scene.

Scene. Ainsi la modestie de l'Auteur découvrît au frontispice du Livre les sentimens de sa gratitude pour son bienfauteur, préférant dans cette occasion les devoirs de la reconnaissance à cette vaine gloire si naturelle aux Auteurs. Une action si modeste ne fut pas d'abord entendüe par tous les Lecteurs, dont plusieurs crurent que cela signifioit que *Selden* avoit commencé la Traduction d'*Eutichius*, & que le Docteur *Pocock* l'avoit achevée. Mais il est constant que l'honneur tout entier en est dû à celui-cy, qui n'eût besoin d'aucun secours dans la partie du travail qui regardoit la Science, mais seulement pour ce qui concernoit la dépense, qui excedoit les facultez de l'Interprete, & à laquelle *Selden* fournit par une genereuse in-

290 *Abregé Chronologique*
clination à faire fleurir les
Lettres. Il est bien vray que
Selden, irrité de la Censure que
la Cour de la grande Commission
avoit faite de son Livre *Of the*
tithes, c'est-à-dire, des Dixmes :
voulant s'en vanger sur les Evê-
ques Anglois, avoit déjà pu-
blié quelques feüilles d'*Eutichius*
avec une version Latine, dans
lesquelles ce *Levantin* semble in-
sinuer que l'Episcopat est plus
récent que ne le croient ceux
qui tiennent pour la Hierar-
chie ; mais il fit tant de bevûës
dans la Traduction de ce frag-
ment, qu'il est facile de juger
que *Pocock* n'en tira nul secours.
Le Livre Arabe qui traite
de la naissance & de l'éduca-
tion de Mahomet est fade &
ridicule. Il a pourtant été tra-
duit en Latin par *Hermannus*
Dalmata, & imprimé avec l'Al-
coran Latin de *Bibliander*.

Le Livre intitulé *Geographia Nubiensis* a reçu ce nom de *Sionita* & de *Hesronita*, qui le publierent en Latin, avec un *Appendix*, ou Supplément Geographique en 1619. Mais cet Ouvrage n'est que l'abregé d'un plus ample & d'un meilleur, que composa *Sharif al Adrifi* par l'ordre de Roger II. Roy de Sicile, pour servir de Commentaire au Globe Terrestre que fit faire ce Prince, dont la matiere étoit d'argent, & la grosseur extraordinaire. L'Auteur acheva cet Ouvrage l'an 1153. & l'intitula *Ketab-Roger*, c'est-à-dire, *le Livre de Roger*, pour marquer qu'il étoit composé par son ordre. Au reste cet Ecrivain étoit d'une Race illustre, puisqu'il descendoit de celle de Mahomet. Et c'est pour cette raison qu'il prit le nom de *Sharif*, qui signifie *une*

292 *Abregé Chronologique*
personne de Race noble, & parti-
culièrement quand elle est de
celle du faux Prophete. Il tiroit
encore son origine de l'ancien-
*ne Famille des *Adrisides*, qui*
avoient regné dans l'Afrique,
d'où vient qu'il prenoit aussi le
*nom d'*al Adrisi*, c'est-à-dire de la*
*Maison d'*Adris*. Voicy tous les*
noms & sur-noms dont on l'ap-
*pelloit. *Abu Abdollah-Mohammed,**
Ebn-Mohammed, Ebn-Adris-Amiro'l-
**Muminim*. J'oubliais à dire que*
*le Docteur *Pocock* avoit une bel-*
*le copie de l'Ouvrage d'*Adrisi**
parmi ses MSS. Arabes.

George Moine, Abbé du Mo-
nastere de Saint Simeon, a
écrit un Livre pour la défense
de la Religion Chrétienne con-
tre les Mahometans, il prit oc-
casion de le publier, d'une dis-
pute qu'il eut avec trois Musul-
mans, dont le principal Inter-
*locuteur étoit *Abusalama Ebn-**
**Saar-Of-Mosul*.*

Fauhari, Turc de naissance, est le nom de celuy qui est l'Auteur de ce beau Dictionnaire Arabe, intitulé *Al Sahab*. Il s'appelloit plus au long, *Abu-Naser-Ismaël Ebn-Hammad al Fauhari*. Il mourut l'an 1007. Son Dictionnaire tient le premier lieu après *Kamus*, pour l'intelligence de la Langue Arabe. *Golius* a pris de celuy-là une bonne partie du sien.

Falalani ou les deux *Falals*, sont deux Auteurs du même nom, qui ont travaillé l'un après l'autre à un même Commentaire assez court sur l'Alcoran. Le premier, mort en 1466. le commença, & le second l'acheva. Celuy-là se nommoit *Falal-Oddin Mohammed Ebn-Ahmed al Mahalli*: & celuy-cy *Falal-Oddin Abdorrahman al Osynti*. Ce dernier est aussi l'Auteur d'une Histoire connue sous le titre de *Mezhar*. B b iij

294 *Abregé Chronologique*

Le *Sharestani* est un Ecrivain Scholastique, Mahometan de Religion, né à *Sharestan* en 1074. & mort en 1154.

Saffiodin est Auteur d'un Lexicon Geographique écrit en Arabe.

Zamachshari est celuy d'*Al-Ceshaf*, qui est un ample Commentaire sur l'Alcoran, & que les Mahometans regardent comme un Ouvrage incomparable en ce genre. Il s'appelloit *Abul Kasem-Mohammed Ebn-Omar*, *Ebn-Mohammed al Chomarasmi al Zamachshari*. Il nâquit à *Zamachshari* ville de la *Chomarasmie* en 1074. & mourut en 1143.

AUTEURS HEBREUX

& Caldaïques.

LA Paraphrase Caldaïque est une interprétation du

Vieux Testament en cette Langue. Celles d'*Orkelos* sur le Pentateuque, & de *Jonathan* sur les Prophetes, ont été faites avant le tems de JESUS-CHRIST, au moins c'est le sentiment des Juifs. Pour celles qui sont sur les autres parties de l'Ecriture sainte, aussi bien que celle qui porte le nom de *Jonathan* sur le Livre de la Loy, sont l'Ouvrage de quelques Juifs plus modernes. *Rabbi Joseph l'Aveugle* est Auteur de la Paraphrase sur Job, les Pseaumes & les Proverbes.

Sepher Cozri est un Livre écrit par Dialogues entre un Juif & le Roy de *Cozari*; ce qui a donné lieu au titre qu'il porte de *Sepher Cozri, Gosri* ou *Cozari*, c'est-à-dire, *le Livre de Cozar*. L'Auteur est un Juif Espagnol nommé *Rabbi Juda Levita*. Il écrivit cet Ouvrage en Arabe,

296 *Abregé Chronologique*
environ l'an 1140. & il fut de-
puis traduit en Hebreu par
Rabbi Judah Ebn-Tibbon; & c'est
cette Traduction que *Buxtorf*
publia en 1660. avec une Ver-
sion Latine.

Rabbi David Kimki est un fa-
meux Commentateur Juif du
Vieux Testament. Il étoit Es-
pagnol de naissance, fils de *Rabbi*
Joseph Kimki, & frere de *Rabbi*
Moses Kimki, deux personnages
célèbres pour leur érudition
parmi les Juifs. *Rabbi David*
surpassa pourtant l'un & l'au-
tre, étant le meilleur Gram-
mairien de son tems, comme
il l'a fait voir par son Com-
mentaire sur le Vieux Testa-
ment. Admirable pour le sens
litteral; & par sa Grammaire
& son Dictionnaire Hebreu fort
bons en leur genre.

Le premier de ces deux Li-
vres est intitulé *Miclol*, & le

des Auteurs Hebreux. 297

second *Sepher Shorashim*, ou *Livre des Racines*. Buxtorf tira de l'un son *Thesaurus Linguae Hebraicae*, & de l'autre son *Lexicon Linguae Hebraicae*. L'Auteur fleurissoit vers l'an 1270.

Maimonides fut encore un Juif célèbre. Son Livre appellé *Yad-Hachazachak* est le Digeste de la Loy des Juifs selon le sentiment des *Talmudistes*. L'autre intitulé *More Nevochim*, contient l'explication des mots, phrases, métaphores, paraboles, allégories & autres difficultez qui se rencontrent dans le Vieux Testament. Il écrivit ce dernier en Arabe, traduit depuis en Hebreu par *Rabbi Samuel Ebn-Judah-Ebn-Tibbon*, & long-tems* après en Latin par *Buxtorf* en 1629. *Maimonides* étoit de *Cordouë* en Espagne, où il nâquit en 1131. ayant passé la plus grande par-

* Il y en a une ancienne Latine avant celle de Buxtorf.

298 *Abregé Chronologique*
tie de sa vie en Egypte, il en remporta le nom de *Moses Egyptius*. Il y mourut en 1208.

Mishnah est une collection de toutes les anciennes traditions Juives, jusqu'au tems de *Rabbi Judah Hakkodish*, qui en fut le Compilateur, & qui véquit vers le milieu du second siecle, du tems d'Antonin le Pieux. Ce Livre compose le Texte du *Talmud*, & le *Talmud* en est le Commentaire.

Pour ce qui est du *Talmud* de Jerusalem, il fut recueilli par des Juifs, habitans de la Judée environ trois cens ans après JESUS-CHRIST; & le *Babylonien* deux cens ans depuis celui-cy, par d'autres qui demeuroient en Mésopotamie, au moins selon les Docteurs Juifs; car il y a plus d'apparence que ce dernier est plus récent, à en juger par diverses choses.

qu'il contient. Quoy-qu'il en soit, ces trois Ouvrages, avec les deux Paraphrases Caldaïques d'*Onkelos* & de *Jonathan*, sont après la Bible, les plus anciens Livres des Juifs, n'y ayant aucun de leurs autres Auteurs *Rabbiniques*, qui ait plus de sept cens ans, quelque antiquité que leurs partisans leur veüillent donner.

AUTEURS GRECS.

BARTHOLOMÆI EDES-
SENI *Confutatio Agareni*,
est un Traité Grec contre le
Mahometisme, que M^r le Moi-
ne Professeur à Leiden publia
il y a quelques années parmi
ses *Varia Sacra*. Il ne paroît
point par cet Ouvrage en quel
siècle l'Auteur a vécu, ce qu'
on en sçait, c'est qu'il étoit
Moine à *Edesse* en *Mésopotamie*.

300 *Abregé Chronologique*

Le Livre de Cantacuzene contre la Secte Mahometane contient quatre Apologies pour la Religion Chrétienne, & quatre Oraisons contre cette même Secte. L'Auteur de ces huit Discours avoit été Empereur de Constantinople,* mais ayant abdiqué l'an 1355. en faveur de *Jean Paléologue* son beau-fils ; il se retira dans un Monastere, où *Meletius*, auparavant nommé *Achæmenid* le suivit, par reconnoissance pour ce Prince, qui l'avoit converti du Mahometisme à la Foy de JESUS-CHRIST. Ce fut dans cette retraite que *Cantacuzene* composa son Livre en faveur de son *Neophyte* pour répondre à *Sampsates* Persan d'*Hispahan*, qui sollicitoit par ses Lettres, *Meletius* à reprendre ses anciennes erreurs. Il semble d'atter sa premiere Apologie de l'an 1361. lorsqu'il dit :

* Cet endroit n'est pas exact.

A Domini Passione anni jam mille trecenti & sexaginta elapsi sunt.

Cedreni Compendium Historiarum est une Histoire qui commence à la Création, & finit à l'an de JESUS-CHRIST 1057.

Confutatio Mahometis, est un Traité Grec d'un Auteur Anonyme, que Mr le Moine a publié dans ses *Varia Sacra*.

* *Hierocles* qui fut d'abord Gouverneur de *Bithynie*, & ensuite d'*Egypte*, fut un des principaux Auteurs de la dixième persécution. Et ne se bornant pas aux Conseils qu'il donna là-dessus aux Empereurs, il persécuta luy-même avec la dernière rigueur les Chrétiens qui habitoient dans l'étendue de ses deux Préfectures. Et

* Cet Auteur & le suivant sont citez dans le Traité que Mr de Prideaux a joint à la Vie de Mahomet. On n'a pas voulu les ôter du Catalogue general, puisqu'ils en font partie avec quelques autres.

comme s'il eût voulu convaincre par la raison ceux qui étoient victorieux des tourmens, il écrivit contr'eux deux Livres intitulez, λόγους φιλαλήθεις: où pour combler la mesure de son iniquité, il compare *Apollonius de Thianée* avec J E S U S-CHRIST, & entreprend de faire voir qu'ils ont eû une égale puissance à faire des miracles. *Eusebe de Cesarée* fit une réponse à *Hierocles*, qui se trouve avec ses autres Ouvrages. Pour celui du Préfect est absolument perdu, à l'exception de quelques fragmens conservez dans son Antagoniste.

Phlegon le Trallien étoit Afranchi de l'Empereur *Adrien*. Il écrivit une Chronique, qu'il nomma l'*Histoire des Olimpiades*. Elle en comprenoit 229. dont la dernière alloit jusqu'à la 4^{me} année d'*Antonin le Pieux*. Cette

Histoire est perduë, & nous n'en avons que des fragmens, que ceux qui l'ont citée ont sauvé du naufrage. *Eusebe* nous a conservé dans sa Chronique le passage, où cet Affranchy fait mention de l'Eclypse du Soleil qui arriva lors du crucifiement de JESUS-CHRIST. *Origene* l'a aussi cité en deux endroits, sçavoir dans le 35^{me} Traité de Saint Matthieu, & dans le second Livre contre Celse.

Theophanes est un des Auteurs de l'Histoire qu'on nomme *Byzantine*. Il a écrit une Histoire Chronologique de l'Empire Romain, depuis l'an de JESUS-CHRIST 285. jusqu'à l'an 813. Il étoit homme de qualité, né à Constantinople en 758; & véquit quelque tems à la Cour des Empereurs dans des Emplois honorables. A la fin

304 *Abregé Chronologique*
lassé du tumulte du grand monde, il se retira dans un Monastere, & y prit l'Habit. Ce fut dans sa solitude qu'il composa son Ouvrage. Il mourut en 815. dans une Isle de *Samotrha-*
ce Prisonnier & Martyr pour la défense des Images, dont il s'étoit hautement déclaré le partisan au second Concile de Nicée.

Zonare, qui a donné le *Compendium Historiarum*, est encore un Historien *Bysantin*, dont l'Ouvrage comprend depuis le commencement du monde jusqu'à la mort d'*Alexis Comnene*, Empereur de Constantinople, mort en 1118. qui est le tems où l'Auteur fleurissoit. Comme le précédent, après avoir vécu long-tems à la Cour de ses Princes, il se donna à l'Eglise, à laquelle il ne rendit pas un service médiocre, en publiant
son

des Auteurs Latins. 305
son Commentaire sur le Droit
Canonique des Grecs.

*Auteurs qui ont écrit en Latin
& en Langues vulgaires.*

ANASTASE, surnommé
le Bibliothécaire, de sa char-
ge de Garde de la Bibliotheque
des Papes, étoit Prêtre de l'E-
glise de Rome. Il a composé
une Histoire Ecclesiastique. Il
vivoit vers l'an 870.

Bellon a fait des Remarques
sur les lieux & les choses mé-
morables d'Asie, elles furent
imprimées en François en 1553.
& ensuite en Latin en 1589.

Bochart né à Caën, où il fut
depuis Ministre de ceux de la
R. P. R. étoit de la Maison qui
porte ce nom, & illustre par
la Magistrature aussi-bien que
par les dignitez de l'Eglise. Il
a donné deux Ouvrages au Pu-

blic, qui sont des monumens authentiques de son rare sçavoir dans les Langues sçavantes. L'un est intitulé *Phaleg*, qui traite des Colonies de tous les peuples du monde depuis la confusion des Langues, & l'autre *Hierozoïcon*, où il explique tout ce qui regarde les Animaux dont il est parlé dans l'Écriture sainte.

Busbecq Ambassadeur de Ferdinand I. à la Porte, écrivit de Constantinople à plusieurs de ses Amis des Lettres tres-doctes qu'on jugea dignes de l'impression, & qui furent publiées sous le titre simple de *Busbequii Epistole*.

Clenard, un des plus fameux Grammairiens de son siècle, est encore célèbre par un volume d'Épîtres Latines qu'il écrivit de *Fez*, à des Sçavans de ses Amis, sur les Couûtes

des Mahometans, & sur leur Religion. Il eut une amour si passionnée pour la Langue Arabique, que bien qu'il fût déjà avancé en âge en 1540. il partit néanmoins exprés d'Espagne en ce tems-là pour l'aller apprendre dans l'Université de *Fez*, fameuse alors par les Sciences qui y fleurissoient. Après y avoir fait des progrès proportionnez à son genie & à son application, il revint à Grenade, où il mourut en arrivant.

Cribratio Alcorani. *Nicolas de Cusa*, un des plus sçavans hommes de son siecle, est l'Auteur de cet excellent Ouvrage. Il fut fait Cardinal du Titre de Saint Pierre aux Liens l'an 1448. & mourut en 1464. Il y a apparence que les Conquêtes des Turcs en Europe luy firent naître le dessein de laisser aux

308 *Abregé Chronologique*
Chrêtiens un Antidote contre
le Mahometisme, qui s'éten-
doit à proportion que leur Em-
pire s'acroissoit. En effet il pa-
roît par la Dédicace de son
Livre, qu'il ne l'a composé
qu'après que Constantinople
fut tombé entre les mains des
Infidèles, puisqu'il l'adresse au
Pape Pie II. qui ne fut élevé
au Pontificat, que trois ans
après que cette grande Ville
eût été subjuguée par les
Turcs.

*Abrahami Ecchelenfis Historia A-
rabum*, est un Ouvrage assez
connu, aussi-bien que le *Chro-
nicon Orientale*, que le même Au-
teur a recueilli des Ecrivains
Arabes. *Ecchelenfis* étoit *Maro-
nite* du Mont-Liban en Syrie.

* On le fit Professeur aux Lan-
gues Orientales à Rome au
College de Propaganda Fide. Il
fut ensuite appelé en France

* Cet
Article
n'est pas
exact.

L'an 1640. pour aider feu
M^r le Jay, qui travailloit alors
à sa *Polyglotte* : & il fut admis
à Paris dans un employ sem-
blable à celuy qu'il avoit au-
paravant à Rome. *Sionita* hom-
me extrêmement versé dans la
connoissance des Langues O-
rientales, présidoit avant luy
à l'Edition de cette fameuse
Bible : mais ceux qui avoient
la direction de ce laborieux
Ouvrage, après luy avoir don-
né divers chagrins, le conge-
dierent, & mirent *Ecchelenfis* en
sa place. Le peu de capacité
qu'on remarqua bien tôt dans
celuy-cy fit regreter l'autre ;
& donna lieu à cette juste
Censure d'un Docteur de Sor-
bonne, qui dit des corrections
d'*Ecchelenfis* : *Ibi peccatum est toties
aetum enormiter in apponendis voca-
bulis & apiculis, ut quod ibi pri-
mum interlegendum occurrerit, sum-*

310 *Abregé Chronologique*
nam sapere videatur Tyronis alicu-
jus oscitantiam. Ce jugement peu
avantageux à *Ecchelenfis* est
neanmoins tres-certain, puis-
qu'on ne sçauroit s'empêcher
de demeurer d'accord qu'il
n'ait fait voir son ignorance
& son inexactitude dans tout
ce qu'il a écrit.

Abrahami Ecchelenfis Eutichius
Vindicatus, imprimé à Rome en
1661. est divisé en deux parties,
dont la premiere est contre les
Origines de l'Eglise Patriarchale
d'Alexandrie, publiée par feu
Selden; & la seconde contre
l'Histoire Orientale d'Hottinger.
L'Auteur de cet Ouvrage pa-
roît assez fin railleur, mais
fort ignorant.

Golii Notæ ad Alfragani Elementa
Astronomica, sont extrêmement
utiles pour l'intelligence de la
Geographie Orientale. Elles
furent imprimées à Leyde en
1669.

Philippi Guadagnoli Apologia pro Christiana Religione contra Objectiones Ahmed Ebn-Zin-Alabedin. &c. On a parlé de ce Livre sur l'Article d'*Ahmed Ebn-Zin.*

Gentii Note ad Mustadini Saadi Rosarium Politicum, furent imprimées à Amsterdam en 1651.

Hottingeri Historia Orientalis. Il y a deux Editions de ce Livre. La première est de l'an 1651. & la seconde beaucoup plus ample que l'autre, de 1660. *Hottinger* fut d'abord Professeur des Langues Orientales à *Zurich* en Suisse, puis à *Heidelberg*, d'où étant appelé à *Leyde* en la même qualité, il se noya malheureusement sur le Rhin, venant s'établir en cette Université. Il avoit aquis beaucoup de science à force de travail, mais comme il mourut jeune, & qu'il écrivit beaucoup en peu d'années, ses Li-

312 *Abregé Chronologique*
vres, quoy-que tres-utiles, ne
sont pas de la dernière exacti-
tude.

Historia Miscella, est l'Histoire
Romaine commencée par *Eu-
trope*, continuée par *Paul Dia-
cre*, & achevée par *Landulphus
Sagax*.

Joannes Andreas, de *Confusione
Seçta Mahometana*, fut un *Alfaki*,
ou Docteur de la Loy de Ma-
homet. Etant à Valence en Es-
pagne en 1487. il se convertit
à la Religion Chrétienne, &
fut admis depuis aux Ordres
sacrez. Pour réparer le mauvais
usage qu'il avoit fait aupara-
vant de ses lumieres, il écri-
vit en Espagnol contre cette
même Seçte qu'il avoit autre-
fois professée. L'Ouvrage fut
applaudi par tous les Chrétiens
quand on l'eût traduit en des
Langues plus connues que l'Es-
pagnole. *Dominique de Gazula* le
publia

publia en Italien l'an 1540. Et *Jean de Lauterbach* en fit une Version Latine sur celle-là en 1595. que *Voëtius* fit imprimer à Utrecht en 1656. Comme *Jean André* sçavoit à fond la fausse Religion qu'il combattoit, il l'attaqua aussi avec plus de force & de subtilité que tous ceux qui avoient travaillé sur le même sujet.

Etienne le Moine, cité plusieurs fois dans la Vie de Mahomet que nous donnons au Public, étoit de Caen en Normardie. Il possédoit les belles Lettres, les Langues Orientales & la Critique. Il nous apprend dans ses *Varia Sacra* qu'il avoit longtems eû le dessein de travailler sur *Josephe*, mais que les Anglois l'avoient prévenu. Ceux-cy au contraire prétendent qu'ils n'y ont donné leurs soins que lors qu'ils virent qu'il ne s'aquittoit

pas de ce qu'il leur avoit promis. Il semble même qu'ils ont sujet de parler ainsi depuis la mort de M^r le Moine, dans le Cabinet duquel on n'a presque rien trouvé qui marquât son dessein sur l'Historien en question, soit qu'effectivement il n'y pensât plus depuis long-tems, ou soit que ses M S S. ayent été pilléz après sa mort, dans l'absence de son frere qui est Docteur en Medecine à Londres. Si l'on n'esperoit pas que le Docteur *Bernard* & le Docteur *Aldrige* continuëront ce qu'ils ont si-bien commencé sur *Josephe*, il faudroit avouër qu'il y auroit de la facilité pour cet Auteur qui n'a pû encore se voir commenter comme il le mérite: l'énorme Commentaire M S S. que *Samuël Petit* y a fait, & que j'ay parcouru à Oxford n'étant pas destiné à voir ja-

mais le jour. Car vray-semblablement peu de Libraires entreprendroient un si long Ouvrage farci de pages entieres de Rabbinage, dont la plûpart du tems on ne trouve pas la Version; & qui d'ailleurs ne répond pas à ce qu'on devoit attendre de l'érudition de *Samuël Petit*. Pour revenir à *M^r le Moine* il a été prés de quinze ou seize ans Professeur à Leyde, où il est mort. Nous n'avons de luy que ses deux volumes de *Varia Sacra*. Le premier contient diverses pieces de l'Antiquité, dont quelques-unes avoient déjà vû le jour, & les autres l'ont reçû de luy. Le second comprend des Remarques, ou plutôt un Commentaire sur le précédent. Mais comme il n'y a ni distinction de Chapitres, ni table des Matieres, ce Livre est moins utile qu'il le de-

vroit être par son érudition singuliere, quoy-qu'il se trouve souvent hors de sa place.

Edoüard Pocock a été un fameux Professeur en Hebreu & en Arabe à Oxford. Son sçavoir & sa probité le rendirent un des ornemens de son siècle, & le firent estimer de tous ceux qui le connurent. Il nâquit en 1604. & mourut en 1692. au mois de Septembre au College de l'Eglise de Christ à Oxford. Dieu ayant recompensé sa vertu d'une longue vie, il en employa soixante ans entiers à l'étude, & à publier le fruit de ses heureux travaux. Le premier de ses Ouvrages fut l'Edition des quatre Epîtres Catholiques du Nouveau Testament en Syriaque, qu'il accompagna de Versions & de Notes. Il fut imprimé à Leyde en 1630. par les soins d'*Isaac*

Vossius, qui avoit fait amitié avec luy à Oxford pendant ses voyages. Son *Specimen Historiæ Arabicæ* que j'ay souvent cité dans la Vie de Mahomet, parut en 1650. La dernière de ses productions fut son *Commentaire Anglois sur Joël*, qu'il publia l'année de sa mort. Le *Specimen* est son chef-d'œuvre, & on peut dire sans trop le louer, que c'est la plus judicieuse, & la plus exacte collection des Auteurs Arabes que l'on ait vûë jusqu'icy sur la matiere qu'il traite.

Le Moine Richard dont nous avons un Livre sous le nom de *Confutatio Legis Saracenicæ*, étoit un Dominicain qui alla exprès à Bagdad l'an 1210. pour s'instruire à fond de la Religion Mahometane, & pour la refuter ensuite. Ce fut à son retour qu'il composa le docte

318 *Abregé Chronologique*
& judicieux *Traité* dont je
parle. L'Empereur *Cantacuzene*
souhaitant de le lire, le fit
traduire en Grec par *Demetrius*
Cydonius. Ce Prince ne tira pas
un médiocre secours de cette
Version, d'où il prit tout ce
qu'il y a de meilleur dans les
quatre Oraison qu'il composa
depuis contre la Religion Ma-
hometane. *Bartholomeus Picenus*
ayant connu le mérite de l'Ou-
vrage de *Richard*, en fit une
Traduction Latine d'après le
Grec, laquelle est imprimée
avec l'Alcoran Latin de *Bi-
bliander*. Toutes ces Versions
ont peut-être causé selon la
coûtume la perte de l'Orig-
inal que nous n'avons plus. On
doit demeurer d'accord que
cet Ouvrage & celui de *Jean*
André sur le même sujet, ne
reconnoissent rien de meilleur
en ce genre, ni qui combatte

plus précisément les erreurs de Mahomet. Les autres Auteurs, faute de bien connoître la Doctrine qu'ils attaquoient, ont pris l'ombre pour le corps, & des bruits populaires pour des réalitez.

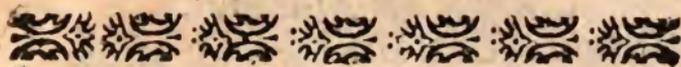
Roderic de Toledé dans son *Histoire des Arabes*, embrasse celle des *Sarrazins* depuis la naissance de Mahomet jusqu'à l'an 1150. Il étoit Archevêque de Toledé en Espagne, & assista au Concile de Latran de l'an 1215. Depuis le dixième Chapitre son Histoire parle particulièrement des *Sarrazins* d'Espagne. Ce qu'il dit des autres n'est pas exact, & il mérite peu de foy.

Schicardi Tarich, seu *Series Regum Persarum* fut imprimé à Tubinge en 1628.

Vanini Athée de ce siècle trop connu, étoit Napolitain. Il

vint exprés en France à dessein d'y répandre ses sentimens pernicieux. Mais étant convaincu de son crime, il fut brûlé publiquement à Thoulouze par Arrêt du Parlement en 1619. La presence du supplice ne le rendit pas plus sage qu'auparavant; & il préfera la mort à une rétractation, souûtenant jusqu'au milieu des flâmes l'impiété qu'il avoit toute sa vie professée. Quelques années avant sa mort, il publia deux Livres, qui sous des titres spécieux, ne laissoient pas de cacher son poison, & de servir à ses desseins. Le premier a pour titre, *Æternæ Providentiæ Amphitheatrum*, & le second, *Dialogi de admirandis Nature*. Ils ont tous deux été imprimez à Lyon, l'un en 1615. & l'autre en 1616.

F I N.



T A B L E

Des Matieres de la Vie de Mahomet.

A

A *Bdol-Motallab* succeda à *Hashem* son pere au commandement de sa Tribu à la Mecque, page 8. Quels ennemis il eut, *la-même*. Ses victoires, *la-même*. Fut grand-pere de Mahomet. 10. Eut peu d'affection pour lui dans le partage de ses biens, 10. Mourut âgé de 110. ans, 9. Retire Mahomet orphelin dans sa maison après la mort de son pere & de sa mere, 11. Le recommande à *Abu-Taleb*. 11

Abdorrahán intime ami de Mahomet, 227.

Pourquoy fut surnommé *Abuhareira*, 228

Abu-Beker fut disciple de Mahomet. 35. Fit le premier recüeil de l'Alcoran. 33

Abu-Gapshan depositaire des clefs du *Caaba*, & Gardien de ce Temple. 3. En vend les clefs pour une bouteille de vin. 5. S'en repent, & appelle les Cofaites à son secours, mais sans succès, 5

Abu-Hareira, signification de ce nom, 228

Abu-Job, surnom de Chalid hoste de Mahomet, 228. Signification de ce nom, 228. Sa mort, sa sepulture celebre, en ce qu'elle est le lieu où les Empereurs Turcs se vont faire installer dans leur nouvelle dignité, 229

Abu-Sophian embrasse le Mahometisme, 194

E c

Table des Matieres.

<i>Abu-Taleb</i> oncle de Mahomet, 10. Herite de la plus grande partie des biens d'Abdol-Motallab son pere,	10
<i>Ad</i> , son histoire,	42
<i>Alborak</i> , ce que c'est,	79. 80.
<i>Alcoran</i> , Qui en est l'auteur, sentimens divers sur ce sujet, 60. & suiv. jusques à 73. De quoy est composé, & comment a été fait,	250. 251. 252.
<i>Ali</i> fils d'Abu-Taleb prend le titre de premier des croians, quoyque le troisieme en ordre, 24. Vainc dans un combat singulier Amrus son oncle, 175. Action surprenante qu'il fit au siege de Chaibar,	190
<i>Amena</i> mere de Mahomet, son origine,	3
<i>Anges</i> , leur description,	84
<i>Année</i> des Arabes se comptoit anciennement par mois lunaires, 131. Celle des Mahometans d'aujourd'huy comment se compte,	131
<i>Arabes</i> embrassent volontairement la Religion de Mahomet, & se soumettent à sa puissance, 201. 203. Ce que Mahomet fit pour les y retenir, 204. Leur fait la guerre, 152. Quel en fut le motif, 153. Font la guerre avec Mahomet,	197. jusqu'à 201.
<i>Aram</i> , l'inondation du Lac d'Aram fait changer de sejour aux Kosaïtes,	4
<i>Ashemites</i> , voyez <i>Hashem</i> .	
<i>Ashura</i> , Feste solemnelle instituée par Mahomet, & en quel tems, 150. Pourquoi ainsi appellée,	150
<i>Ayesha</i> une des femmes de Mahomet qu'il aimoit le plus, son portrait, 223. 224. Sa vengeance contre Ali pour son indiscretion, 225	

Table des Matieres.

Est en estime de Prophetesse parmi les Mahometans, 226

Ayesha surprend Mahomet avec Marie, ses plaintes sur ce sujet comment apaisées, 236. Leurs suites, & comment il les évite, 237.

B

B*Ahira* Moine de Bosra, à quoy reconnoît Mahomet pour Prophete, 13. 14. 15. En quel lieu ils se rencontrerent premiere-ment, 15

Beder Ville d'Arabie appartenante aux Juifs, rendue par capitulation à Mahomet, 192. mal observée, 193. Bataille de Beder, 164

C

C*Aab* fameux Rabin, ses talens, fut le motif de la guerre que Mahomet excita contre les Arabes, 153. Se reconcilie avec luy, 154. 155. Devint son confident, 156. Reçoit pour present en marque de faveur le Manteau qu'il portoit, 156. Est crû par quelques-uns avoir aidé à composer l'Alcoran, 157

Caaba, Temple renommé par les pelerinages des Arabes, 3. Abugapsham en étoit gardien, Cosa achete de luy les clefs quand il étoit ivre, 5. S'empare de l'intendance de ce Temple, 5. Soutient son usurpation par la force, 6. L'édifice du Caaba avoit été premiere-ment dans le Ciel, 145

Cadigha riche veuve de la Mecque, prend Mahomet pour Facteur, & l'épouse ensuite, 15. & 16. Sa mort, 76. Son éloge fait par Mahomet, 134, 135

E e ij.

Table des Matieres.

Calippe , Ce que c'est, 185. Leur pouvoir & leur autorité, 185. Leur décadence, 186. Ont perdu leur autorité & leur nom, 186, 187.	
Carrage , Tribut, quel il est,	137
Chaib , son histoire,	44
Chalid , hôte de Mahomet, 228. Surnommé Abu-Job, & pourquoy, 228. Sa mort, & le lieu de sa sepulture,	228
Chelab changea les noms des mois Arabes, 2. Fut pere de Cosa & Zahrah, & rendu celebre par eux,	3
Cocq , description de l'Ange-Cocq,	84
Concubines . Loy pour les Concubines, à quelle occasion faite par Mahomet, 237. Comment receüe par ses Sectateurs,	238
Constance d'une femme chrétienne dans le martyre,	121
Cosa fils de <i>Chelab</i> , 3. Achete les clefs du Temple de <i>Caaba</i> pour une bouteille de vin, 5. Fait armer les Korashites pour maintenir son usurpation, 6. Ses fils,	<i>la-même.</i>

D

D octrine du destin,	161
<i>Dulhaga</i> douzième mois des Arabes, 134. Tems du voyage que les Mahometans font à la Meque en pelerinage, 182. Pourquoi ainsi nommé,	183

E

E crire. Les anciens Arabes se servoient de nos plats d'une épaule de mouton pour écrire,	57
Elephant . Epoque de l'Elephant d'où tire son origine, 125. Est le titre d'un chapitre de l'Alcoran, <i>la-même</i> . Pourquoi il est ainsi	

Table des Matieres.

intitulé, *là-même.* & ses Commentateurs, 126
 quand a commencé, 120
Enfer de Mahomet, quel il l'établit, 40, 41
Epoque de l'Elephant chez les Mahometans,
 voyez Elephant. De la guerre impie, voyez
 guerre impie. De l'Hegyre, voyez Hegyre.
Erreur au sujet du Tombeau de Mahomet
 suspendu en l'air, 215. Et d'où derive,
 216.

F

F *Atima* fille de Mahomet mariée à Ali son
 cousin, 134. Son éloge, 135

G

G *Abriel* Ange, en quelle figure paroît à
 Mahomet, 79
Guerre des Arabes avec Mahomet, 197.
 jusqu'à 201.

Guerre du Fossé memorable par la victoire
 que Mahomet remporta, & comment, 172.
 jusqu'à 178.

Guerre impie. Ere ou *Epoque* de la guerre
 impie, quand a commencé, 128. Pourquoi
 a été ainsi appellée, 129

H

H *Apsa*, fille d'Omar, femme de Mahomet,
 fut dépositaire de la Cassette qu'il ap-
 pelloit l'*Arche de son Apostolat*, 229. Son
 âge & sa mort, 230. Se plaint de Mahomet,
 236.

Hashem fils d'Abd-Menaph, 7. Pere d'Abdol-
 Motallab, 8. Fut chef de sa Tribu, Beau-
 coup estimé parmi les Arabes, *là-même.*
 Ses fils, 7. Hashemites furnom de la fa-
 mille de Mahomet, 7. Tirent leur nom
 d'Hashem, *là-même.*

Table des Matieres.

Hegyre, signification de ce mot, 116. par qui établie, 117. quand elle a commencé, 118
Homerites, Nation Arabe, 120. Leur Roy embrasse le Judaïsme, & devient persecuteur des Chrétiens, 120. Situation de leur pais, 8. Leur retraite en Ethiopie, & pour quel sujet, 122. *Du Navas* leur Roy est defait, & son Sceptre passe chez les Ethiopiens, *là-même*. *Ariat* luy succede, & la durée de son Regne, 123. *Abraham al Afrham* succede à celuy-cy, 123, 124. Ce qu'il fit pour la conversion des Payens Arabes, 123

I

I*ntercalation*, comment se faisoit anciennement parmi les Arabes, 131. Comment se fait aujourd'huy chez les Mahometans, 132. Quand la premiere se fit, 132

K

K*Aaba*, signification de ce nom, 144. Est un Temple destiné pour estre le centre de la superstition & des pelerinages des Turcs, 144

Kebla, Ce que c'est, 142. Changement que Mahomet y fit, 144

Kozaites, Tribu des Arabes, remarquable par son antiquité, 3. Descendoient de Joktan, 3. Avoient habité l'Arabie heureuse, 3. Changerent de sejour, & pourquoy, 4. Pourquoy ainsi appelez, 4. Après leur changement d'habitation se rendent maîtres du *Caaba* & de la Mecque, 4

Korashite, Tribu tres-celebre chez les Arabes, 9

L

L*oix de Mahomet en faveur des femmes*, 243. & suiv.

Table des Matières.

M

Mahomet, sa naissance, de quelle tribu il étoit, d'ou il descendoit, 1. Sa genealogie, 2 jusqu'a 9. S'addonne à la marchandise à la Mccque, 12. Est envoyé par Abutaleb en Sirie, 13. Ce qu'il y fit, 13. Un Moine de *Bosra* luy predict qu'il seroit un jour un grand Prophete, A quoy il le reconnoît, 13. 14. Commence à jeter le plan de sa Religion, 20. Par où & en quel tems, 21. Entretien sa femme de ses visions, 22. Elle le traite de visionnaire, 22. L'artifice dont il se servit pour la faire croire, 23. Il prend le titre d'Apôtre du ciel, 23. Divulgue sa mission, 24. Quels furent ses premiers profelytes, 24. Ali quoyque troisième en ordre prend le titre de *premier des croyans*. Mahomet recompense la conversion de Zayd & comment, 24. Quels furent les premiers articles de sa doctrine qu'il publia, 26. Recoit l'Ancien & le Nouveau Testament, 28. Estoit sujet a l'épilepsie, 30. Autorise sa vocation par les accès de sa maladie, 31. Divise son Alcoran en Chapitres, & pourquoy. 31. 32. Quand & en quel lieu le publie. 31. En quelle maniere. 32. Qui en fut le dépositaire. 33. Est accusé de Magie, de séduction & de mensonge. 34. Comment gagne les gens. 35. Nombre de ses Sectateurs la cinquième année de sa Mission. 35. 36. Où prêche sa nouvelle Doctrine. 37. Y joint les promesses & les menaces. 38. Description du Paradis de Mahomet. 38. 39. De son Enfer. 40. 41. Leve une petite Armée, & la

Table des Matieres.

raison qui l'y oblige, 48. Ne sçait ni lire ni écrire. 54. Défaut commun à toute sa Tribu. Ses Visions, 79. *jusqu'à* 99. Causent la desertion de plusieurs de ses Disciples, 100. Sa fuite de la Mecque, 111. Arrive à Yatreb. 112. Ses Sectateurs dans cette Ville. 113. Son Logis. 115. Employé les treize premières années depuis son entreprise à prêcher. 136. Les treize dernières à combattre pour faire recevoir sa Doctrine par force. 136. Défend toutes disputes à ses Sectateurs. *là-même*. Leve des Troupes pour appuyer sa Mission. 138. Leurs expéditions, 138. 139. Les deux partis qui étoient à son Armée, & leurs noms. 140. Son invention pour mettre sa nouvelle Mosquée en réputation, 145. 146. 148. Péril qu'il courut avec son Armée, 158. 159. 160. Il défend le vin & les jeux de hazard, 165. Exemples dont il se servit pour cet effet. 166. 167. 168. 169. Fait Trêve pour dix ans avec les Habitans de la Mecque, & à quelles conditions. 179. 180. Prend le Titre de Roy. 181. Evènement remarquable au lieu où se fit cette Cérémonie. 181. Prêche à Medine dans la Mosquée qu'il y fit bâtir. 188. En quel lieu il prêchoit avant qu'elle fut bâtie, 189. Se rend Maître de la Mecque. 193. 194. Ce qu'il y fit, 194. En quoy consistoit selon luy l'Idolâtrie des Arabes, 196. *jusqu'à* 201. Après avoir soumis l'Arabie, porte ses Armes dans la Syrie, 202. Les progrès qu'il y fit par luy-même & par ses Generaux, 202. 203. Son dernier Pelerinage à la Mecque, & ce qu'il y fit, 205

Table des Matieres.

Mort de Mahomet. 208. Omar l'empêcha pendant sa maladie de dicter un Livre, & pourquoy. 209. Ses plaintes pendant sa maladie, 210. Reflexions sur sa Mort, 211. 212. 213. Contestations sur sa Sepulture, comment furent éteintes, 213. 214. 215. Son Age, 217. Etendue de son Empire, & sa durée, 218. Royaumes & Empires qui subsistent encore aujourd'huy, qui ont pris leur origine du sien, 129. Son portrait, 219. Son occupation pendant les premieres années de sa vie, 220. Sanctifié dès l'âge de quatre ans, par qui, & comment, 220. 221. Ses passions dominantes, 221. Nombre de ses Femmes, & leurs noms, 222. 223. Sa Posterité, 241. Fort adonné aux femmes, 242. 243. Loix qu'il fit en leur faveur. 243. 244. Marque les degrez prohibez du Mariage, 245. S'exempte de cette Loy, & comment, 246. Etoit sujet à la jalousie. 247. Précautions qu'il apporte contre ce mal. 248. 249. 250. De quoy est composé son Alcoran, 250. 251. 252. Paroît plus porté pour les Juifs que pour les Chrétiens. 252. Change de conduite. 253. Les Chrétiens plus favorisez de luy que les autres Religions, 256. 257. Fut peu suivi d'abord. 254. Empressement de plusieurs à se rendre ses tributaires, 254. 255. Abusc de l'Ecriture sainte pour appuyer sa Doctrine. 257. *jusqu'à* 263. Ses imitateurs. 206. 207

Manteau de Mahomet donné à Caab, fut si estimé de ce Courtisan, qu'il fut regardé ensuite avec vénération, 156. Combien

Table des Matieres.

acheté par <i>Moavia</i> , un des Successeurs de Mahomet,	157
<i>Mariage</i> . Degrez prohibez pour le Mariage.	245
<i>Marie</i> , Maîtresse de Mahomet. Sa naissance	
235. Surprise par Ayesha & Hapfa avec Mahomet.	là-meme.
M A R I E, Mere de C H R I S T, estimée par Mahomet, & son Eloge.	135
<i>Mecque</i> . Cette Ville fait une Ordonnance contre le parti de Mahomet. Le sujet. 74. Par qui l'effet en fut empêché. là-même. Pelerinage, en quel tems s'y fait. 182. Ce qu'on y observe. 183. 184. Pourquoi ses Habitans sont souvent appelez ignorans. 55. Treve qu'ils firent avec Mahomet, 179.	
<i>Medine</i> . Pourquoi ainsi appellée. 116. Pourquoi ses Habitans sont appelez le Peuple du Livre.	là-même.
<i>Mesta</i> . Ce que c'est	78
<i>Miracles</i> de Mahomet	52
<i>Mohammed</i> . Voyez Mahomet.	
<i>Mois</i> . Noms des mois chez les Arabes 133 Leur nombre, & celuy des jours dont ils sont composez. 134. Qui a changé leurs anciens noms.	2
<i>Moselima</i> , Concurrent de Mahomet, public un Alcoran de sa façon. 206. Est en exécution aux Mahometans. 207. Qui l'appellent le Menteur.	là-même.
<i>Mosquée</i> , ou Caaba, bâtie à Medine par Mahomet.	N 144
N <i>Agash</i> Roy d'Ethiopie retire cent des Disciples de Mahomet, & leur ac-	

Table des Matieres.

corde sa protection.	108
O.	
O Mar ordonne l'Ere de l'Hegyre ,	117
<i>Ommia</i> fils d'Abds-hems , tige des Ommiades , qui regnerent chez les Sarrasins. 7	7
<i>Othman</i> Auteur de la forme de l'Alcoran comme elle est aujourd'huy 33. 34. Fut Disciple de Mahomet , & fit le plus de progrès,	56
P.	
P <i>Aradis</i> de Mahomet , quel il est. 38	38
Le Paradis Terrestre selon son sentiment étoit au Ciel.	148
<i>Pelerinage</i> à la Mecque. Voyez Mecque.	
<i>Pharan</i> . Sa situation, 258 Etoit autrefois un Siege Episcopal.	259
<i>Predestination</i> , à quelle fin inventée par Mahomet ,	161
<i>Privileges</i> accordez de Dieu à Mahomet , 97	97
<i>Prédicateurs</i> Mahometans ont une Epée nuë dans leurs Sermons , & pourquoy.	51
R.	
R <i>Amadan</i> , ce que c'est.	149
S.	
S <i>Elalima</i> , Ville appartenante aux Juifs d'Arabie , rendue à Mahomet par Capitulation. 192. Mal observée.	193
<i>Sennaa</i> , Capitale des Homerites.	123
<i>Sonnah</i> , Ce que c'est. 105. De quoy est composé , & par qui.	106
<i>Sweda</i> , femme de Mahomet. Son caractere,	
230.	

Table des Matieres.

T.

T	<i>Aif.</i> Sa situation. 75. Change de nom & pourquoy. 66	
<i>Thamet</i> , Tribu Arabe. Ce qui arriva à cette Tribu. 43		
<i>Temple</i> de la Mecque étoit avant Mahomet. 146. Bâti par luy au lieu où étoit Je Caaba. 147		
<i>Treue</i> de quatre mois, 129. Comment s'observoit, 130		
<i>Turcs</i> . Où les Empereurs Turcs se vont faire installer lors de leur avènement au Trône, 229		
V	<i>Varakak</i> , Cousin de Cadigha, seul dans la Mecque qui sceut lire & écrire. 55. A quelle occasion avoit appris. <i>ibid.</i>	
<i>Watiba</i> . Ville appartenante aux Juifs d'Arabie, renduë à Mahomet par capitulation. 192. Mal observée. 193		
<i>Voyage</i> de Mahomet au Ciel, & ce qu'il y vit, 78. <i>Es suivans.</i> Y.		
Y	<i>Aman</i> . Nom ancien de l'Arabie Heureuse. 3	
<i>Yatreb</i> . Nom ancien de Medine. 109		
		Z.
Z	<i>Ainab</i> , fille d'Hareth. 191. Après la prise de Chaibar empoisonna Mahomet. 192	
<i>Zainab</i> , femme de Zaid, 231. Mahomet en devient amoureux. 232. La fait répudier par son Mari pour l'épouser. 232. Composé un Chapitre de l'Alcoran pour justifier cette action qui scandalisoit ses Disciples. 233. 234		
<i>Zendicisme</i> , ce que c'est, 18, 19		
		NOMS

NOMS DES AUTEURS CITEZ
 dans la Vie de Mahomet, à qui l'on
 a joint le jugement de leurs Ouvrages,
 &c.

A <i>Bul-Farage</i> ,	265
<i>Abul-Feda</i> ,	266
<i>Abunazar</i> ,	267
<i>Ahmed-Ebn-Edris</i> ,	268
<i>Ahmed-Ebn-Yuseph</i> ,	là-même
<u><i>Ahmed-Ebn-Zin-Alabed'n</i></u> ,	là-même.
<i>Al-Bochari</i> ,	273
<i>Alcoran</i> ,	274
<i>Al-Fragani</i> ,	275
<i>Al-Fannabi</i> ,	277
<i>Al-Kamus</i> ,	là-même.
<i>Al-Kodai</i> ,	278
<i>Al-Masudi</i> ,	là-même
<i>Al-Mostrataf</i> ,	282
<i>Al-Mokarrezî</i> ,	là-même.
<i>Ali-Ebnol-Athir</i> ,	286
<i>Anastase le Bibliothequaire</i> ,	305
<i>Affamaël</i> ,	282
<i>Bartholomeus Edessenus</i> ,	299
<i>Bellon</i> ,	305
<i>Bidawi</i> ,	283
<i>Bochart</i> ,	305
<i>Busbescq</i> ,	306
<i>Cantacuzene</i> ,	300
<i>Cedrenus</i> ,	301
<i>Confutatio Mahometis</i> ,	301
<i>Cofri</i> ,	295
<i>Cusanus</i> ,	307

<i>David Kimki</i> ,	298
<i>Dialogue de Mahomet avec Abdol-Ebn-Salem</i> ,	283
<i>Dispute d'un Chrétien contre un Sarrafin</i> ,	284.
<i>Ebnol-Athir</i> ,	286
<i>Ebnol-Kassai</i> ,	286
<i>Ebn-Phares</i> ,	287
<i>Ecchelensis</i> ,	308
<i>Elmacin</i> ,	284
<i>Eutichius</i> ,	287.
<i>Geographia Nubiensis</i> ,	291
<i>George Abé de S. Siméon</i> ,	292
<i>Hierocles</i> ,	301
<i>Historia Miscella</i> ,	312
<i>Jalalari</i> ,	293
<i>Jaubari</i> ,	là-même
<i>Joannes-Andreas</i> ,	312
<i>Kaswini</i> ,	283
<i>Kimki</i> ,	296
<i>Livre de la Naissance & de l'éducation de Mahomet</i> ,	290
<i>Maimonides</i> ,	297
<i>Misnah</i> ,	298
<i>E. le Moine</i> ,	313
<i>Paraphrase Chaldaïque</i> ,	294
<i>Phlegon le Trallien</i> ,	302

<i>Pocock ,</i>	316
<i>Richard , Moine ,</i>	<u>317</u>
<i>Roderic de Toled</i>	<u>319</u>
<i>Saffiodin ,</i>	<u>294</u>
<i>Schicardus ,</i>	<u>219</u>
<i>Sepher Cosri ,</i>	<u>398</u>
<i>Sharestani ,</i>	194
<i>Talmud ,</i>	198
<i>Theophanes ,</i>	303
<i>Vanini ,</i>	319
<i>Zamachshari ,</i>	194
<i>Zonare ,</i>	304

Fautes survenues en l'Impression.

Page 8. l. 20. Hashem , lisez Abdol-Mo-
tallab.

P. 26. l. 3. pricipaux, lisez principaux.

P. 64. l. 19. effacez ou

P. 82. l. 16. l'Alhorak, lisez l'Alborak

P. 100. l. 22. Mahumetisme , lisez Mahome-
tisme.

P. 313. l. 14. Pubic, lisez Public.

P. 313. Normardie, lisez Normandie.

Ff ij

EXTRAIT DU PRIVILEGE
du Roy.

PAR Privilege du Roy donné à Paris le vingt-huit Septembre 1698. signé NOBLET; & scellé du grand Sceau de cire jaune, Il est permis à JEAN MUSIER Marchand Libraire à Paris, de faire imprimer deux Livres; Sçavoir, un intitulé *l'Histoire de la Monarchie des Assiriens, des Perses, des Macedoniens & des Romains en abrégé*; & l'autre, *La Vie de l'Impos- teur Mahomet, recueillie des Auteurs Arabes, Persans, Hebreux, Caldai- ques, Grecs & Latins*; & un *Abregé Chronologique qui marque le tems où ils ont vécu, l'origine & le caractere de leurs Ecrits*, & ce pendant le tems de dix années; Avec défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'im- primer ou faire imprimer lesdits Li- vres sans le consentement de l'Expo- sant, à peine de confiscation des Exem- plaires contrefaits, amende arbitrai- re, & de tous dépens, dommages & interêts dudit Exposant, ainsi qu'il est

plus au long porté par lesdites Lettres de Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, conformément aux Reglemens.

A Paris, le 5. Novembre 1698.

Signé, C. BALLARD, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la première fois, le quinzième Janvier 1699.

A PARIS,

De l'Imprimerie de JEAN MOREAU,
rue Galande, au coin de la rue S. Julien,
proche la Fontaine Saint Severin.



CATALOGUE

*Des Livres imprimez en 1699. à Paris, chez
JEAN MUSIER, Marchand Libraire,
rue de Petit-Pont, à l'Image S. Antoine.*

- N**ouvelle Histoire de France depuis Phara-
mond jusqu'à ce jour, in 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
*Summa Biblica, continens Sanctarum Scriptu-
rarum elementa, nempe Prolegomenicas de
Hebraëâ linguâ, de Veteris Sacrarum Scriptu-
rarum Interpretibus, de Origene, & de beato
Hieronymo disputationes: necnon earumdem
Scripturarum encomium, atque ad earum stu-
dium adhortationem: insuperque de illarum
divinitate, autoritate, stylo, obscuritate,
eloquentiâ, divisione, Auctoribus, & Cano-
ne Sermonem; ac de Septuaginta Interpreti-
bus, & de Vulgatâ editione tractatum. Au-
ctore Ludovico Ferrando Advocato Parisiensi,*
in 12. 2. l.
- Panegyriques pour les principales Fêtes de
l'année, par Dom François le Tellier de
Bellefons, Docteur & Professeur en Theo-
logie, Prieur de Gassicourt de l'Ordre de
Cluny, 12. 4. vol. 8. l.
- Institution à la Coûtume de Paris, ou l'explica-
tion sommaire & perpetuelle de tous ses arti-
cles, suivant l'ordre des matieres, 12. 1. l. 10. f.
- Le Marquis de *** Nouvelle Galante, 12. 1. l.
- L'Histoire de la Monarchie des Assyriens, des

- Perfes , des Macedoniens , & des Romains ;
in 12. 1. l. 5. f.
- La Vie de l'Imposteur Mahomet , recüeillie des
Auteurs Arabes, Persans, Hebreux, Chal-
daïques, Grecs & Latins, & un Abregé Chro-
nologique qui marque le tems où ils ont
vêcu, & le caractere de leurs Ecrits. 12. 36. f.
- Sermons, Homelies sur l'Evangile, Entretiens
sur l'Epître, & Instructions Dogmatiques
pour tous les Dimanches de l'année, par M.
de Urin, in 8. 3. liv.
- Conferences sur l'Ordre naturel, & sur l'Hi-
stoire universelle, tenuës chaque semaine
dans une Assemblée celebre, dediées à Mon-
seigneur le Maréchal Duc de Noailles, par
M. Lelevel, Professeur en Philosophie & en
Histoire, in 12. 1. l. 16. f.
- Les Beautez de l'ancienne Eloquence opposées
aux affectations de la moderne, par M. de
Boissimon, in 12. 1. l. 5. f.
- Hominis Christiani institutio : Auctore Joanne
Malvaulx*, in 12. 1. l.
- Traduction de la Lettre d'Eusebe Romaic à
Theophile François, sur le culte des Saints
inconnus, in 12. 16. f.
- L'Art de se consoler sur les accidens de la vie
& de la mort, in 12. 1. l.
- Traité des Mouches à miel, ou les Regles pour
les bien gouverner, & le moyen d'en tirer
un profit considerable par la recolte de la
cire & du miel : seconde édition augmentée
de plusieurs avis touchant les Vers à soye,
in 12. 1. l.
- La Comedie des Proverbes, Piece comique
brochée, 4. f.

Histoire generale de tous les siecles de la nou-
velle Loy, laquelle enseigne ce qui est arrivè
de plus notable dans l'Eglise & dans le mon-
de tous les jours de l'année, depuis la nais-
sance de Jesus-Christ jusqu'à present, com-
posée par le R. P. David l'Enfant, de l'Or-
dre des Freres Prêcheurs, in 12. 6. vol. 9. l.